No 28357 – 90e ANNÉE – J.A. Jeudi 11 juin 1970

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS ADMINISTRATION (039) 3 24 01 RÉDACTION 2 53 77 - 3 24 03

Le second étage du QG de la police à New York : les fenêtres ont été soufflées par l'explosion. (Bélino AP)

NOUVEAUX COMBATS A AMMAN

Il y aurait plusieurs centaines de victimes dont un membre de l'ambassade des EU

Malgré l'accord de cessez-le-feu intervenu entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat, chef du « Fatah », et commandant en chef des forces de la résistance palestinienne, les combats ont repris hier à Amman entre les forces royales jordaniennes et les commandos palestiniens. Déjà mardi, les forces en présence avaient ignoré un appel au cessez-le-feu et le sanglant affrontement a fait au moins une centaine de morts et de blessés.

Selon des informations parvenues dans les milieux internationaux de Genève, le nombre des victimes des événements d'Amman serait très élevé : plus de 500 morts et des milliers de blessés.

D'après une émission de la « Voix de la Palestine », diffusée du Caire, les tanks jordaniens ont bombardé dans l'après-midi un centre du « Fatah » et les batteries d'artillerie qui ont pris position à l'intérieur du Palais royal ont ouvert le feu contre les forces palestiniennes retranchées sur l'une des sept collines de la ville. Dans la matinée, le quartier général du commandement de la lutte armée palestinienne a été pris sous les tirs des troupes royales.

L'affaire risque désormais d'avoir des prolongements diplomatiques du fait qu'un membre du personnel de l'ambassade des Etats-Unis a été tué dans une fusillade alors qu'il se trouvait à son domicile, tandis que 32 otages étrangers dont de nombreux journalistes sont détenus dans un hôtel de la capitale par des éléments du « Front populaire pour la libération de la Palestine » (FPLP), groupe marxiste dont la position est en flèche par rapport aux autres organisations de fedayin.

La « Voix de la Palestine » a souligné que tout dépend désormais de la rapidité avec laquelle le gouvernement jordanien accédera aux deux exigences essentielles des Palestiniens : à savoir le respect de l'accord conclu entre le roi Hussein et M. Arafat et le limogeage du commandant en chef de l'armée jordanienne et du chef des services de renseignements militaire.

Le général Sherfer Nasser ben Jamil, oncle du souverain hachémite et le chef des services de renseignements, M. Mohamed Rassoul Kilani, sont en effet accusés par les Palestiniens d'entretenir des contacts étroits avec l'agence centrale de renseignements américaine. (CIA).

Pas de compromis

Le FPLP a déjà fait savoir qu'il rejetterait toute solution de compromis avec le gouvernement jordanien et maintiendra ses exigences qui portent aussi bien sur la libération de tous les fedayin détenus par les Jordaniens que sur la dissolution des organismes anticommandos et limogeage des responsables hostiles aux fedayin.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

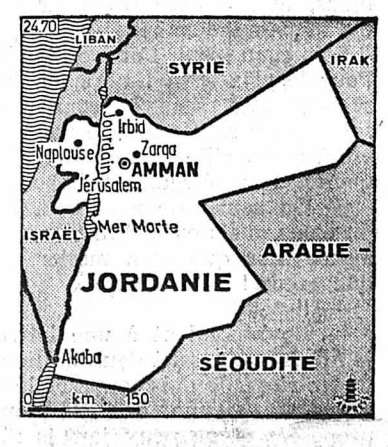

New York: attentat à la bombe au quartier général de police

Deux minutes après un coup de téléphone annonçant une explosion imminente au Q.G. de la police newyorkaise à Manhattan, une bombe a effectivement explosé dans la nuit de mardi à mercredi, dans les lavabos au second étage de l'immeuble, brisant des portes et des fenêtres, endommageant des murs et blessant huit personnes.

Hier matin, l'agence Associated Press recevait une lettre signée « Weatherman » qui affirmait que la bombe avait été placée là par un groupe d'étudiants de gauche parce que « les cochons de ce pays sont nos ennemis ».

La police a annoncé que l'engin était composée de 15 bâtons de dynamite reliés à un dispositif d'horlogerie. Il avait dû être mis en place 12 heures environ avant son explosion. Mais les autorités s'expliquent mal comment il a pu être apporté là, car, à la suite de divers attentats il y a quelques années, une surveillance particulière était exercée pour évincer toute personne étrangère aux services.

Cette explosion survient alors que trois extrémistes blancs, qui ont reconnu avoir placé des bombes dans des bâtiments publics et privés attendent de connaître le verdict du tribunal. En outre, 13 panthères noires doivent être traduites devant la Cour suprême de l'Etat de New York pour complot en vue de tuer des membres de la police et de détruire au moyen de bombes des bâtiments publics et privés. (ap)

Service militaire réduit à 12 mois Unanimité en France

De notre correspondant à Paris,
Jacques Thierry

Le service militaire féminin ne sera pas institué en France, au moins dans un avenir proche. Cette disposition n'a pas été retenue par l'Assemblée nationale, qui a finalement adopté, hier soir, le projet de loi réduisant le service à douze mois au lieu de seize précédemment.

Les raisons qui ont amené le gouvernement à proposer ce nouveau texte, qui entrera en vigueur le 1er novembre 1970, sont de deux ordres :

— Le problème des sursis devenait inextricable. Comme l'a fait remarquer M. Joël Le Theule, rapporteur du projet, le nombre des sursitaires est trop élevé, un jeune sur deux seulement partant à l'appel de sa classe. Nous sommes arrivés, en 1970, à une impasse, a dit le député gaulliste. Les unités formées d'appelés n'ont plus aucune homogénéité, l'âge y est des plus divers, certaines peuvent avoir près de la moitié de leurs effectifs composés d'hommes mariés.

— Les Français ont besoin de sentir que les obligations du service sont les mêmes pour tous, étudiants, ouvriers, employés. Un point a fait l'objet d'une discussion très approfondie, celui de l'incorporation des jeunes du contingent dans la gendarmerie. La gendarmerie est un corps très spécialisé, composé uniquement de militaires de carrière. Le gouvernement, en dépit des réserves manifestées par quelques députés, est parvenu à faire accepter que certains jeunes soient appelés dans la gendarmerie départementale. Une restriction importante figure dans le projet de loi ; les jeunes du contingent qui serviront dans la gendarmerie ne devront pas représenter plus de dix pour cent de l'effectif total. En outre, il est bien spécifié qu'ils ne pourront en aucun cas être employés dans des opérations de maintien de l'ordre. En ces temps troublés, cette assurance apparut importante à de nombreux députés...

J. T.

Mandat d'arrêt contre un banquier de Chiasso

Le juge Wyatt de New York a lancé un mandat d'arrêt contre M. R. Z., directeur général d'une banque suisse de Chiasso. Ce mandat permet aux autorités d'appréhender le banquier s'il se rend aux Etats-Unis. Celui-ci ne s'est pas présenté mardi au Tribunal fédéral devant lequel il devait comparaître.

M. R. Z. est accusé ainsi que sa banque et une tierce personne d'avoir accordé des crédits illégaux à des clients achetant des titres.

Devant une sous-commission du Sénat, le procureur Whitney North Seynour Jr avait cité cette affaire comme exemple d'utilisation d'une banque suisse pour violer les règlements fédéraux. Il avait précisé que les investisseurs américains pouvaient par ce moyen ne payer que 20 pour cent du prix d'achat au lieu des 70 et 80 pour cent comme le prévoient les règlements américains. Si M. R. Z. est reconnu coupable, il sera passible d'une peine de onze ans de prison et de 172.000 fr. d'amende. (ap)

Les Britanniques privés de journaux

La grève risque d'avoir des conséquences graves pour l'avenir de la presse

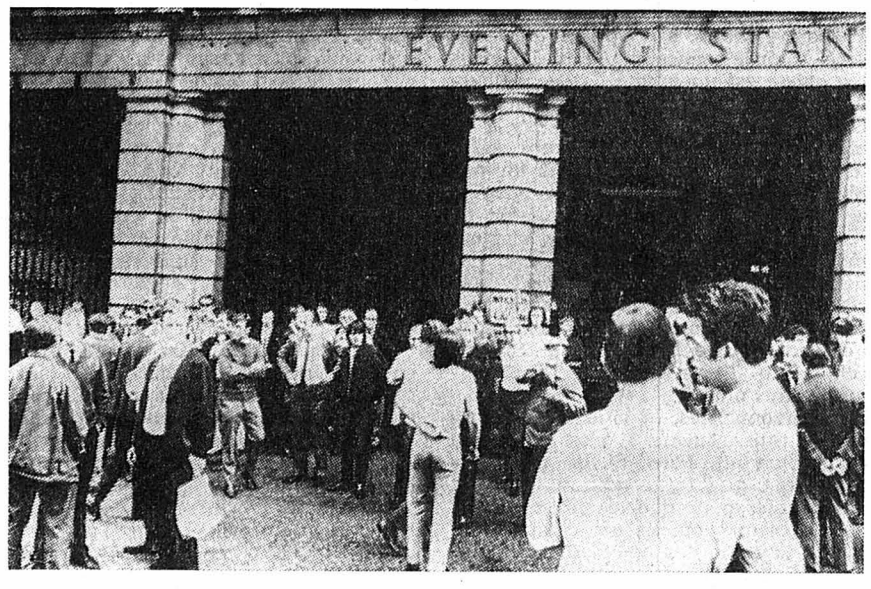

Les grilles sont baissées devant l'« Evening Standard » à Londres. (Bélino AP)

De notre correspondant à Londres,
Michel Walter

Depuis hier, les Anglais font la conversation avec leurs épouses à l'heure du petit déjeuner, et découvrent les visages de leurs compagnons de voyage dans le train ou dans le métro. Alors que la campagne électorale et la Coupe du monde de football atteignent leur point culminant, ils doivent en effet se passer de journaux, en raison d'une grève déclenchée par la Société des arts graphiques et des métiers affiliés (SOGAT), qui groupe tout le personnel de la presse nationale, à l'exclusion des journalistes. Seules les publications régionales et le quotidien communiste « Morning Star » ont paru mercredi.

C'est la première fois depuis quinze ans que Fleet Street est paralysée par un arrêt de travail. L'événement a ému l'opinion publique. Non pas seulement parce que les Britanniques, qui sont les plus grands lisseurs de journaux du monde, sont privés de leur passion favorite à un moment où l'actualité est particulièrement brûlante, mais surtout parce que cette grève risque d'avoir des conséquences graves pour l'avenir de la presse du Royaume-Uni et, comme devait le souligner le premier ministre à trois reprises cette semaine, « pour l'avenir de la démocratie».

M. W.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Le célèbre chorégraphe Roland Petit quitte son poste à l'Opéra de Paris

Le directeur de la danse à l'Opéra de Paris, M. Roland Petit, a remis hier matin sa lettre de démission à M. Nicoly, administrateur général des Théâtres lyriques nationaux. Le célèbre chorégraphe, qui avait pris son poste à l'Opéra au début de l'année, se plaint notamment de ne pas être en mesure de « travailler dans ce labyrinthe kafkaien » et de n'avoir aucune autonomie.

D'autre part, a-t-il ajouté, « le directeur de la musique au ministère des affaires culturelles, M. Landowski, m'avait demandé d'organiser la tournée d'hiver du ballet de l'Opéra. J'avais établi un programme précis, qui avait été approuvé par M. Nicoly, quand j'ai eu la désagréable surprise d'apprendre de source extra-officielle qu'on avait pris la décision d'afficher un autre programme. » (ats, afp)

Notes d'un passant

J'ai trouvé l'autre jour Belzébuth dans un état de fureur indicible.

Non seulement les yeux lui sortaient de la tête, ce qui n'a rien d'extraordinaire pour un crapaud, et il en «bavait» comme on dit, ce qui également est assez courant. Mais c'est tout juste s'il ne se gonflait pas de colère, comme la fameuse grenouille qui voulait égaler le bœuf.

Quand je lui eus demandé la raison d'un pareil émoi, Belzébuth me répondit :

— Alors, tu ne lis pas les journaux ?

— Pas les jours de pluie, non.

— Eh bien, c'était un des rares jours de beau temps où j'ai lu l'entrefilet suivant :

Pnom Penh, 30 (UPI) — Le haut commandement de l'armée cambodgienne a mis la troupe en garde contre les crapauds du Viêt-cong.

Dans un message à l'armée de terre, il explique que «les Viêts prennent les crapauds, leur attachent la gueule avec de la ficelle, et les lancent dans nos camps. Lorsqu'ils coassent, nos soldats confondent les coassements avec des voix d'hommes et ouvrent le feu ». Cette méthode, ajoute le message, permet aux Vietcongs de déterminer l'emplacement des positions de défense des camps.

— Voilà une ruse de guerre que je n'aurais pas imaginée, fis-je. Mais qu'est-ce que ça prouve sinon que même en vous fermant le bec on n'arrive pas à vous faire taire, toi et tes congénères...

— Et c'est tout ce que tu trouves à dire, l'année même de la défense et de la protection de la nature ? L'année où tout ce qui vit et respire doit être sauvegardé par essence, en respectant le règne animal et végétal ? Ainsi, voici mes frères, les crapauds d'Indochine, compromis dans une guerre où ils n'ont que faire et dans un conflit dont tout les éloigne. Que les hommes se battent, c'est normal. Depuis Caïn et Abel ils se sont toujours occis et dévorés à qui mieux mieux. Mais toi tu devrais savoir que le crapaud, pacifique par nature et bon par tempérament, ne mérite pas d'être mêlé d'une façon ou d'une autre à ces effroyables et sanglantes tueries.

Suite en page 3

Celle qui inventa le courrier du cœur:

MARCELLE SEGAL

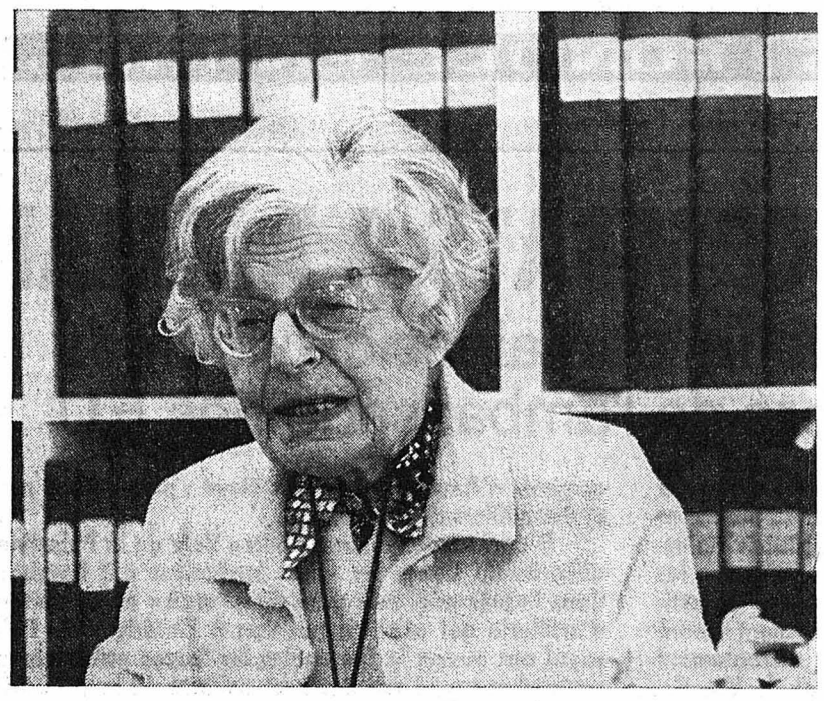

Une vieille dame à cheveux blancs.

Depuis vingt ans, Marcelle Ségal est docteur «ès Cœurs» dans un hebdomadaire féminin français.

Toujours avec une logique infaillible, parfois avec une pointe d'humour, elle répond aux malaimées, aux mal-mariées, aux amoureuses, aux jalouses, aux amères, aux timides, aux basbleus, aux Juliette sans Roméo qui lui demandent conseil.

Son nom seul fait confiance. Pour le prix d'un timbre, on lui raconte tout sans la connaître, sans même savoir qu'elle ressemble à une vieille dame à cheveux blancs, d'une élégance très sobre.

— On sourit de mon courrier du cœur, mais on arrive très mal à imaginer que mon métier est dangereux !

— !!

— En répondant à une lettre, je m'adresse aussi à deux millions de lectrices. Je dois soupeser longuement chacune des solutions proposées et ne peux jamais répondre à la légère. Cela pourrait avoir de lourdes conséquences. Un jour, j'ai conseillé à une femme dont le ménage allait à la dérive, de ne pas faire de scène de ménage ni de «couper les cheveux en quatre». Nombreux furent les maris qui mirent cet article sous le nez de leur épouse. Résultat : J'ai reçu une centaine de lettres de femmes en colère. On m'accusait de fomenter la révolte dans les familles !

Autre exemple : Un lecteur de 38 ans m'écrit pour me demander si à son âge, il peut encore se marier. Il a provoqué 6000 réponses de lectrices ! Alors, aujourd'hui, quand un homme me dit : «Je suis un cœur à prendre», eh ! bien ! je le laisse. Un jour, j'ai conseillé à une jeune fille de porter des verres de contact parce que les lunettes lui faisaient des complexes. Le Syndicat français de la lunetterie s'est élevé violemment contre ma réponse ! La publicité est à l'affût de tout !

— Donnez-vous toujours des conseils en accord avec la morale établie ?

— Je suis contre la morale orthodoxe. Je ne sers rigoureusement à rien si je dis à une femme, amoureuse d'un homme marié, de renoncer à son amour. Ce genre de réponse ne la fera pas changer d'idée. Il faut essayer de lui montrer la situation de son point de vue.

— Les hommes vous écrivent-ils souvent ?

— Je compte une lettre de lecteur pour vingt lettres de femmes.

— L'émancipation féminine est-elle sensible à travers les lettres que vous lisez ?

— Non, les femmes ont toujours les mêmes désirs : Un mari et un foyer ! Mais dans quelle mesure les femmes qui m'écrivent sont-elles le miroir de la société ?

— Depuis quel âge vous écrit-on ?

— Depuis l'âge de treize ans. Il est arrivé que des adolescentes s'inquiètent à treize ans de ne pas avoir encore d'amant !

N. MÉTRAL

DIT-ELLE

Le «mois du cinéma suisse»: à La Chaux-de-Fonds
Première esquisse pour un bilan

Un premier critère permet de se rendre compte du succès d'une manifestation : la fréquentation, sur ce premier plan, le bilan du mois du cinéma suisse de La Chaux-de-Fonds est positif, plus de 100 personnes participant a la dernière manifestation, malgré la concurrence du beau temps, du débat télévisé avec M. James, et le caractère somme toute ardu de l'information proposée.

Les différents groupes réunis à cette occasion (Guilde du film, TPR et Club 44) ont été représentés assez régulièrement aux quatre séances du mercredi soir. Un élément plutôt négatif : la faible fréquentation des deux fois cinq séances a l'abc pour « La pomme » de Michel Soutter et « Swissmade » de Yersin (malgré la présence de ce dernier), Maeder et Murer, comme si les habitués anciens et nouveaux du Club 44 craignaient de se déplacer en d'autres lieux ou refusaient l'hommage de leur . présence a un « pionnier ». Il n'en reste pas moins que ces diverses projections informatives auront été suivies par près de 1000 personnes.

Chaque séance a fourni une occasion de discussion puisque les cinéastes furent nombreux à se déplacer, Jaques Sandoz, Jörg Hassler, Frédéric Gonseth, Leslie Jenkins, C.-A. Voser, Ernest Ansorge, Yves Yersin. Les débats auraient pu être plus animés. Le public serait-il, à l'image de certains réalisateurs, timides ? La discussioin avec Jörg Hassler prit un tour politique verbalement violent, celle avec Jaques Sandoz permit de poser le problème des conditions de travail, que nous avons repris en partie dans notre conclusion de mercredi dernier. Le jeune cinéma suisse est à la recherche d'un public (nous l'avons rencontré ce mois) et de partenaires au niveau de la production (nous continuons nos recherches dans le vain espoir du miracle).

L'information que l'on se proposait de donner aura été effectivement fournie, dans les quatre directions actuellement marquantes, le long-métrage de Suisse romande, le documentaire social et l'Underground » suisse alémanique, le cinéma marginal suisse romand et les divers, avec « Yvon Yvonne » et les films d'animation de Ernest et Gisèle Ansorge.

Nous avons présenté ici-même tous ces films, sauf « Odette » de Leslie Jenkins et « Tempus » d'Ernest Ansorge que nous ne connaissions pas et que nous eûmes plaisir à découvrir. « Odette » de Jenkins est un film d'observation réaliste sur le silence d'un couple, avec une très belle chute, la révolte silencieuse aussi d'une bonne bourgeoise helvétique, saisie tout de même par le regard d'un Anglais avec son humour proche de l'absurde, qui suffit à mettre en évidence le fantastique moral qui se cache derrière le réel. « Tempus » d'Ernest Ansorge, film de commande de la « Chambre suisse de l'horlogerie » pose intelligemment, le problème du genre. L'animation sur des dessins de Jean Monod est de grande qualité et l'anecdote charmante, l'histoire, au sens large du terme, du cirque à travers les âges permettant tout de même d'évoquer la notion de temps, donc aussi celle d'heure exacte. Un petit drapeau suisse discret et la tête du personnage principal rappellent qu'il s'agit de notre industrie horlogère et pas de la japonaise. Le recours à une technique de caches permet de présenter comme dans une émission de variétés de J.-C. Averty des mouvements d'horlogerie tandis que chante un lion-yéyé. Il est donc intéressant de relever que toute liberté esthétique a été laissée au réalisateur et que le scénario révèle une conception de la commande qui s'inscrit finalement dans la ligne plus large et plus ouverte, et peut-être plus efficace, des « relations publiques » audiovisuelles.

En résumé les intentions ont été respectées, le programme suivi, l'information large et ardue bien acceptée par un public assez réceptif.

Freddy LANDRY

« Vive la mort » de Reusser (qu'on a pu voir bien avant le « mois du cinéma suisse ») : petit budget, mais plus d'argent n'aurait rien changé. C'est la méthode de travail qui est en cause. (photo Deriaz),

Au Club 44 : Eternité de l'Egypte

L'Association des «Voyages pour l'art», à Lausanne, a présenté, hier soir, un programme unique, offert pour la première fois aux amis de la civilisation de l'Egypte pharaonique, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds.

C'est à M. Jacques-Edouard Berger, licencié en histoire de l'art et assistant à l'Université de Lausanne, jeune égyptologue formé à Genève sous la direction de M. Maystre, qu'échoit l'honneur d'un exposé très vivant et complet, illustré de la projection de diapositives remarquablement choisies. Notons que J.-E. Berger est le fils de M. René Berger, historien d'art et conservateur du Musée des beaux-arts de Lausanne. L'orateur fit de nombreux voyages aux sources, tant aux temples de Luxor, de Karnak, qu'aux nécropoles de Thèbes ou au sanctuaire ptolémaïque de Denderah. C'est un passionné d'archéologie.

Il s'agit bien de l'« éternité de l'Egypte ». Trop souvent, l'Occident eut tendance à arrêter ses jalons aux références gréco-romaines, alors que l'exploration des bords du Nil lui fournit l'occasion d'un enrichissement considérable à la connaissance de sa propre destinée. Détail piquant relevé par le conférencier : Paris est fondé par la déesse Isis (Par-Isis). Dès le XVIIe siècle, on se consacre enfin à la recherche d'Isis et d'Osiris. L'Egypte apparaît comme un extraordinaire phénomène qui touche à l'histoire des idées, des consciences et des doctrines religieuses. Après la découverte du sarcophage de Toutankhamon, il semblait que cette civilisation avait livré son plus beau et ultime joyau, et pourtant, que de découvertes en perspective et de vestiges encore enfouis. Nous connaissons l'ancienne Egypte par les livres illustrés, les reproductions en couleurs et la magnifique publication éditée par Skira : « Trésors des Pharaons », mais le « poids » des colonnes du temple d'Amon à Karnak, et celui du soleil, ne peuvent s'éprouver qu'en s'y trouvant, qu'en les pénétrant « corps et âme ». L'Egypte construira en pierre, parce que ce matériau est celui des « millions d'années » !

Le voyage se distribue en deux parties distinctes : celle qui couvre les vestiges de la vie orientale, symbole de vie et de naissance ; l'autre, ceux de la rive occidentale, portes du royaume des morts. Tout l'art égyptien est essentiellement funéraire.

Les 18e et 19e dynasties utilisent la peinture composée de touches picturales cursives. Des tombes à relief sont mises à jour. Autre aspect de la création artistique : à Luxor, durant la 30e dynastie, un visage parfaitement conservé représente une iconographie post-mortelle d'un artiste-peintre. Enfin, de petites statuettes encore intactes ont été sculptées. La religion égyptienne est extrêmement logique. Elle est le reflet de la vie de tous les jours, sans aucun aspect ésotérique. Toutefois, une école d'antropologues n'a pas résolu l'énigme du Dieu du Nil, androgyne, symbole d'éternelle fécondité. Dans le royaume des pharaons, on vit constamment dans l'univers des symboles de l'éternité.

M. J.-E. Berger rappelle que Cléopâtre était une souveraine grecque !

Parmi les étapes de ce voyage aux sources, signalons : le Musée d'archéologie du Caire ; les pyramides de Gizeh; Memphis et Sakkara ; Luxor ; les temples de Karnak ; les vallées des « Rois » et des « Reines » ; une journée à Denderah ; la visite du temple funéraire de la reine Hatshepsout à Deir el-Bahari ; la nécropole thébaine de Cheik abd-el-Gournah, celle de Gournet el-Mourray ; enfin, le Ramesseum, et une promenade sur les vestiges du palais royal de Malagatta.

Ce passionnant voyage archéologique est offert pour un prix modique (voyage avion) à tous les amateurs de la civilisation égyptienne, du 5 au 19 octobre 1970. M. J.-E. Berger en assume la direction. Les demandes de renseignements et inscriptions peuvent être adressées à « Voyage pour l'art », avenue Valmont 20, 1010 - Lausanne.

A. G.

Garder la bonne mesure

Freddy Landry est optimiste. Je le serai moins, beaucoup moins. Le cinéma suisse est un mythe. L'idée aujourd'hui d'une promotion du cinéma en Suisse est bien préférable. Il n'y a en effet aucune commune mesure entre les tentatives que proposaient au public le Club 44 et le Cinéma ABC si ce n'est le fait que toutes émanent de jeunes cinéastes désireux de s'exprimer d'abord plutôt que d'exprimer des points de vues sur la Suisse. L'intérêt se déplace ainsi du film vers l'auteur, et quand celui-ci a vraiment quelque chose à dire, l'œuvre passe. Sinon... cela reste intéressant comme phénomène, sans plus.

Des personnalités, le cinéma en cherche en Suisse même. Il n'est pas exclu qu'il y en ait. Mais, disons plus modestement que les conditions ne sont pas réunies pour que les films sortent de la brume où ils se complaisent, et par la faute des nouveaux cinéastes eux-mêmes. En effet, ceux-ci n'ont de satisfaction que lorsqu'ils ont réalisé « leur » chose, qu'ils l'ont pouponnée du premier état au dernier, sûrs qu'ainsi ils sont leurs véritables maitres. Ils peuvent-être, cela se conçoit, d'excellents directeurs d'acteurs, ils peuvent-être aussi de mauvais techniciens, ils peuvent être encore d'excellents scénaristes et de piètres metteurs en images, etc. Le coup du génie est si rare que faire du cinéma en croyant à cela revient à tirer un billet de loterie. Ou alors, si vraiment on en veut et seul, il convient de renoncer à jamais convaincre le public et de continuer à œuvrer dans de petits cercles. Le moyen terme, celui qui consiste à mépriser le public parce qu'il méprise le film méconnu et à solliciter quand même ses faveurs pour tourner le film suivant, cela est tout simplement de la mauvaise foi.

C'est donc un faux problème d'imaginer que les projections chaux-de-fonnières constituent par elles-mêmes un test valable. Celles qui ont eu lieu dans des conditions moins particulières au cinéma ABC disent bien que le public en général ignore les soucis des cinéastes suisses (comment pourrait-il en être autrement ?). En réalité, la nouveauté, si nouveauté il y a, c'est que les promoteurs d'un « cinéma suisse » rencontrent moins de difficultés à programmer des films suisses, parce qu'ils se démènent davantage, qu'ils perdent plus allègrement de l'argent et qu'ils en sourient davantage...

Toute plaisanterie mise à part, il est en effet vrai que le nombre des « fans » du « cinéma suisse » a augmenté, mais cela ne saurait être considéré comme un gage de succès pour l'avenir. Il faut que la conviction des uns fasse le plaisir des autres. Et cela n'est pas sûr tant que le cinéma reste — qu'on le veuille ou non — conçu pour une minorité.

Ii est indispensable que les exercices de style que sont les premiers films suisses débouchent sur des réalisations plus décisives, et les sujets ne manquent pas : il suffit de regarder autour de soi... Certains faits divers parlent davantage de la réalité suisse que certains films suisses...

Mon propos n'est pas de blâmer qui que ce soit. Je constate simplement que le dialogue, malgré l'effort des organisateurs chaux-de-fonniers, ne s'est pas véritablement établi entre le public et les cinéastes, souvent par la faute de ces derniers qui ont perdu cette humilité qui rend réceptif et compréhensif, car en ce domaine il n'y a pas *d'apriori :* ce n'est pas forcément parce que le public ne « marche » pas qu'il est borné, etc. Une réflexion sérieuse devrait donc s'attacher à connaître les limites de chaque expérience. Et non favoriser quelque satisfaction éphémère...

Cl. VALLON.

Lu

«Meurs, mon amour...»

Un éditeur plus ou moins spécialisé dans des publications à scandale est alléché par la lettre d'un inconnu qui s'apprête à commettre un crime et qui est disposé à lui céder en exclusivité le récit de ce meurtre (celui d'une femme) à certaines conditions.

Cette graine de best-seller, l'éditeur en question saurait d'autant moins la laisser échapper que ses affaires ne sont plus ce qu'elles étaient. Mais lorsqu'il se rend à l'invitation de l'inconnu, c'est pour y trouver le cadavre d'une femme sauvagement assassinée. Tout porte à croire que la bonne affaire qui se dessinait n'était que l'amorce d'un piège qui va maintenant se refermer sur lui.

« Meurs, mon amour... » (Série noire) de Richard Neely n'est pas, comme on pourrait le penser, un réquisitoire contre les mœurs de certains condottieri du livre. Ce n'est probablement pas non plus l'élaboration par Neely d'une combinaison machiavélique qu'il aurait imaginée en pensant à un éditeur qui lui aurait refusé un manuscrit. Mais les chausses-trapes qu'il tend sous les pas de ses personnages sont d'une diabolique efficacité. Le roman ne manque pas de piments, l'intrigue est savamment cousue de fil rouge et le suspense va croissant au fil des pages. La psychanalyse joue un rôle essentiel dans la construction et le développement de l'histoire, ce qui s'avère un peu lassant.

Mais l'œuvre est curieuse, et si parfois agaçante, souvent d'un intérêt aigu, d'une grande pénétration psychologique. Les personnages sont peu sympathiques pour la plupart, mais dessinés avec soin et vivants. Leurs réactions, habilement notées, se révèlent toujours plausibles. Le livre retient l'attention par le jeu entre une constante vraisemblablance mêlée aux plus sournois enchevêtrements d'indices et à une étrange morbidité.

P.-H. L.

Richard Neely : « Meurs, mon amour... » trad. de l'américain par J. Hérisson, 249 p., Série noire, NRF.

Editions de la Bibliothèque jurassienne

La collection de la Bibliothèque jurassienne va s'enrichir prochainement de deux nouveaux ouvrages. Il s'agit du tome II de « Xavier Stockmar, patriote jurassien » auquel M. Victor Erard, professeur d'histoire à l'Ecole cantonale de Porrentruy, met la dernière main. Le manuscrit est presque entièrement composé chez l'imprimeur et, sauf retard imprévu, ce livre paraîtra encore avant la fin de cette année. En outre, l'abbé Chèvre, curé de Pleigne et historien, envisage la publication d'un ouvrage consacré à l'histoire de l'abbaye de Lucelle. L'auteur s'est fait un nom dans le Jura en écrivant un volume sur Christophe Blarer de Wartensee, prince-évêque de Bâle, travail d'érudit qui lui valut d'ailleurs le Grand Prix de la Société jurassienne d'Emulation.

La perle

Un commentaire du match Brésil-Angleterre à Guadalajara nous apprenait que la défense brésilienne a été beaucoup plus prudente que contre l'équipe tchécoslovaque, ce qui lui a valu de ne pas encaisser de but. « Rivelino, par exemple, a été excessivement *prudent et ne s'est que rarement incorporé à la ligne d'attaque. »*

Il fallait écrire « extrêmement » car « excessivement » veut dire « avec excès », et le contexte montre justement que cette prudence, loin d'être excessive, a été payante.

Le Plongeur

Le Conseil général liquide son ordre du jour

Objet de sollicitude: le Bois du Petit-Château

Le nouveau président du Conseil général, M. André Perret, souhaite la bienvenue au nouveau président du Conseil communal, M. Maurice Payot, son camarade de classe ; salue M. Claude Robert, pour la première fois au banc de l'exécutif, et remercie son prédécesseur, M. Philippe Thomi.

Séance bien tranquille que celle vécue hier soir par notre législatif communal. On ne saurait penser un seul instant que le match de Coupe du monde de football diffusé par la télévision fut pour quelque chose dans le départ à une heure relativement bénigne de nos pères conscrits, mais le mot fut prononcé, et même par le président André Perret ! Celui-ci commençait superbement sa présidence. Tout d'abord, il remettait en place les mauvais plaisants qui avaient insinué que c'était par manque de considération pour le Parlement communal qu'il avait été absent lors de sa séance d'intronisation : en effet, ce fut pas solidarité vis-à-vis de ses camarades soldats qu'il resta ce jour-là, ou plutôt ce soir, en service, un exercice lourd de signification et d'effort étant en cours. Ensuite il salua son camarade de classe Maurice Payot devenu, pour la première fois hier fois hier soir, président du gouvernement communal : les promesses d'antan sont en réalisation aujourd'hui. Il souhaita la bienvenue à un autre quasi-contemporain, M. Claude Robert, lui aussi frais émoulu au banc du Conseil communal. Il forma des voeux pour la longue et heureuse retraite de M. et Mme Sandoz, et félicita son prédécesseur pour la belle humeur qu'il a vouée à la présidence du législatif. Il le remercie en particulier de la récréation - cigarette qu'il a instaurée, si bénéfique pour chacun, même si l'on a de la peine à faire rentrer les récréationnaires au bercail : l'important, c'est, puisq'ils sont dans un collège, qu'ils aient droit, comme tous les usagers du bâtiment, à ce moment de détente, nécessaire à leur équilibre mental et parlementaire.

Après quoi, considérant la malice des temps, M. André Perret montra quels lourds devoirs attendent les autorités communales, même après le rejet de l'initiative dite Schwarzenbach. Les rapports entre elles et l'économie privée se sont fortement améliorés et resserrés : l'important, c'est que ce mouvement s'accentue, et que la politique économique d'ensemble colle à la réalité chaux-de-fonnière pour trouver les solutions réelles à des problèmes réels. C'est cela qui nous est non seulement proposé mais imposé par les temps qui courent, et qui par cela même n'attendent pas : il faut bien que nous les précédions si nous voulons les rencontrer !

Manifestation autorisée ou pas ?

Une interpellation a été déposée par le groupe ppn du Conseil général en ces termes :

Le samedi 30 mai 1970, en fin de matinée, un « cortège de protestation » organisé par différentes formations politiques ou parapolitiques, a parcouru successivement les deux artères de l'avenue Léopold-Robert. La circulation s'en est trouvée entravée, voire paralysée sur une voie de transit importante à une heure de trafic de pointe.

Une autorisation a-t-elle été sollicitée de la direction de police et accordée ? Si oui, cette autorisation s'étendait-elle à l'utilisation de moyens d'amplification du son ? Sur quels critères le Conseil communal se fonde-t-il pour accorder son autorisation et consentir à l'utilisation du domaine public? Ne conviendrait-il pas d'assigner à de telles manifestations une place de la ville où l'ordre public en général, la circulation des véhicules et la tranquillité des habitants en particulier, ne seraient pas troublés, plutôt que de la laisser se dérouler sur une artère importante ? La propagande politique par haut-parleur est-elle tolérable en dehors des périodes électorales ?

Référence est faite au règlement de police du 20.10.1922, art. 4, et à la décision du Conseil communal du 30.11.1956 réglant notamment l'utilisation de haut-parleurs.

TROISIÈME AGE ET TÉLÉVISION

Le groupe socialiste dépose la motion suivante :

Dans le cadre d'une politique sociale en faveur des personnes au bénéfice de l'assurance complémentaire à l'AVS et à l'AI, le Conseil communal est prié d'envisager les possibilités et les moyens de leur assurer des loisirs, en mettant par exemple à la disposition des personnes intéressées des appareils de télévision.

M. Jean-Marie Boichat (soc.), succédera à M. Claude Robert à la Commission consultative économique.

DU COTÉ DE LA RECORNE

M. Jean Hirsch (soc.), pose plusieurs questions au Conseil communal au sujet des demandes de droit de superficie à La Recorne, pour quelles raisons, sur les soixante demandeurs évoqués naguère, seuls actuellement 21 sont agréés, pourquoi neuf d'entre eux ont droit à une parcelle chacun, et les douze autres deux parcelles en tout, etc. M. Etienne Broillet, directeur des Travaux publics, explique qu'il s'agit là d'un ordre de préséance rigoureux, tous les candidats ayant été informés et servis ensuite par ordre d'inscription. Finalement, les propositions du Conseil communal sont acceptées à l'unanimité, et ce premier habitat du quartier de La Recorne salué avec plaisir par toute l'assemblée.

AU BOIS DU PETIT-CHATEAU

Nous avons parlé naguère du crédit de 64.000 francs demandé par le Conseil communal pour restaurer les écuries de ce beau parc d'acclimatation chaux-de-fonnier. Tous les groupes se précipitent non seulement pour approuver l'opération envisagée, mais demander que l'on envisage l'extension, expansion et enrichissement dudit. MM. Arm (soc.), Olympi (ppn), Favre (rad.), Sidler (pop), rivalisent d'éloquence pour décrire cet heureux espace vert, le dernier jetant un oeil attristé sur les volières en si fâcheux état que, s'il était un petit oiseau, il souffrirait d'y loger. M. Etienne Broillet, directeur des TP, annonce que d'ici peu, de nouvelles volières, avec également un logis chauffé pour les protégés de M. Frédy Guerne, créateur du déjà célèbre Vivarium de La Bonne-Fontaine, seront construits en ce mini - jardin zoologique, les installations, précisons-le, appartenant à la ville, les pensionnaires à une société privée dite d'embellissement.

Une longue discussion, relative à l'inscription des honoraires d'architectes dans le devis, oppose MM. Jaggi, Steinmann et Favre au Conseil communal, du fait que c'est le dicastère des Travaux publics qui a rédigé les plans et surveillera les travaux. « C'est ainsi que nous procédons depuis toujours, déclare M. Maurice Payot, pourquoi n'êtes-vous pas intervenus auparavant? Il est bon que nos services soient mentionnés dans le financement de nos projets, sinon l'on est tenté de croire qu'ils ne rapportent rien : nous donnons le coût réel des travaux, que ceux-ci soient faits par nos architectes ou par des bureaux privés ». Finalement, un amendement de M. P. Steinmann proposant de ramener le crédit à 62.500 francs est repoussé et l'arrêté voté par 30 voix contre une.

Unanimité totale, ensuite, pour voter le crédit de 50.000 francs destiné à la réfection des immeubles industriels Jardinière 150-154 et Paix 133.

IL FAUT DÉJA PRÉVOIR L'HIVER

C'est aussi un long débat d'ordre technique qui se déroule non pas autour du crédit demandé par le Conseil communal pour acquérir deux véhicules Unimog et divers engins nécessaires au bon exercice de l'enlèvement de la neige, mais cinq fraiseuses nécessaires au déneigement des chemins privés de campagne. MM. Kaufmann (lib.), et Rais (rad.), estiment ces dernières beaucoup trop lourdes pour les tracteurs agricoles que l'on utilisera en l'occurrence (ceux des agriculteurs eux-mêmes, de 30 à 45 chevaux, alors qu'il en faut 70 pour actionner ces exigeantes turbines), regrettent que l'on n'ait pas pris contact avec la Société d'agriculture, et proposent que l'on supprime le chiffre « 5 » pour ne pas mentionner le nombre de fraiseuses, préconisant des calibres plus petits. Finalement, après intervention de MM. Steiger, Steinmann, Tripet, on vote le crédit de 123.330 francs et l'on renvoie à la prochaine séance, après entente avec la Société d'agriculture (que le conseiller communal Broillet avait convoquée en décembre déjà), celui de 110.000 francs concernant les fraiseuses.

GARDERIES D'ENFANTS

M. Edgar Tripet (soc.), d'accord avec l'Ecole des parents, demande une garderie d'enfants communale au service des jeunes mères en courses ménagères, ou travaillant à temps partiel dans une entreprise. De plus en plus, les femmes désirent exercer une profession ; c'est là un signe des temps dont il faut tenir compte. Mme Corswant (pop), demande non pas UNE mais DES garderies de quartier. M. P. Porret (ppn), estime que les crèches sont là pour recevoir les bambins dont parle M. Tripet, et il souhaite que dans toute la mesure du possible, les jeunes mamans s'occupent de leurs enfants en bas âge. M. Roger Ramseyer, directeur des Services sociaux, accepte la motion pour étude, sans préjuger de la réponse que le Conseil communal lui donnera. Le Conseil général lui emboîte le pas avec une belle unanimité, et le président Perret lève la séance à 22 h. 30, la prochaine étant fixée au jeudi 25 juin.

J. M. N.

Etat civil

MARDI 9 JUIN

Promesses de mariage

Morand Adrien, vigneron et Boillod, née Schwab, Lydia Constance. — Blanchard Jean Daniel, plâtrier-peintre et Debrot Michèle Nelly.

Mariages

Vinzens Benedegt, restaurateur et Bionda, née Stark, Martha Miriam. — Staudte Pierre Gérald, mécanicien et Dubois Madeleine Alice.

24 HEURES EN VILLE

Dons

En réponse à un appel lancé par la Croix-Rouge suisse, une somme de 2500 francs a été mise à disposition par les autorités de la ville, pour des envois urgents destinés aux sinistrés de Roumanie, victimes de très graves inondations.

Un geste semblable a été effectué en faveur des victimes du terrible tremblement de terre qui a frappé récemment plusieurs régions du Pérou.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

JEUDI 11 JUIN

Musée d'horlogerie : chaque jour de 10 h. à 12 h., de 14 h. à 17 h.
Galerie du Manoir : exposition, ouverture de 17 h. à 19 h.
Galerie du Club 44 : exposition Juan Martinez, de 11 h. à 14 h. 30, 17 h. à 22 h.
Cabaret 55 : attractions internationales.
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 3.36.10, Avenue Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale : Tél. 3 88 38 (en cas de non-réponse : 3 20 16).
Le programme des cinémas figure en page 20.
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Robert, Léopold-Robert 66.
Ensuite, cas urgents, tél. au No 11.
Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Feu : Tél. No 18.
Police secours : Tél. No 17.

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5

Sondage auprès des usagers des trolleybus

La Direction des transports en commun, sur demande de la Commission de circulation du Conseil général, a procédé hier à un sondage auprès des usagers, au moyen de cartes-réponses, afin de connaître si le retour des trolleybus à la place de la gare est souhaité. Les tests de l'enquête retenus par la commission se sont portés sur trois courants de trafic bien distincts, à savoir :

— de 8 h. à 10 heures, les déplacements nationaux nécessaires à l'économie générale (commerçants, ménagères, commissionnaires).

— de 12 h. 45 à 14 h., les courses ouvrières d'entrée en fabrique ou de magasins.

— de 14 h. à 16 h. 15, le trafic d'après-midi, promenades en ville, visites à l'hôpital, etc.

La commission de circulation se réunira le mercredi 17 juin, et, selon les résultats du dépouillement obtenus, décidera de la marche à suivre relative au plan de circulation en ville.

AÉRODROME DES EPLATURES

Un rapport sera remis au Conseil communal

La sixième action HLM cantonale va peut-être compromettre l'avenir de l'aérodrome des Montagnes neuchâteloises. La construction de tours nuirait à l'envol et à l'atterrissage de bimoteurs. Elle supprimerait la « trouée » de sécurité.

Le Conseil communal a décidé au début de l'année de demander l'avis d'un expert genevois, M. Adrien Engelhard, ancien sous-directeur de l'aérodrome de Genève. Ce dernier s'est rendu plusieurs fois à La Chaux-de-Fonds. Il présentera son rapport aux autorités au mois de juillet, avec un retard de deux mois (dû aux conditions atmosphériques).

Notes d'un passant

Suite de la première page.

— Ouais, conclus-je, tu parles et raisonnes comme un sage. Mais tu devrais savoir que le seul fait d'imiter la voix humaine comporte des risques auxquels il est impossible de se soustraire. Dès lors...

Mais je m'aperçus que Belzébuth n'écoutait plus. De «monture» il s'était défilé...

On verra plus tard si le crapaud peut être ou non classé dans les armes interdites.

Le père Piquerez

Au Tribunal de police

Cinq minutes de retard fatidiques

Il provoque un incendie après avoir oublié d'éteindre un petit radiateur

Il était 6 h. 45, ce matin de février.

Dans une chambre vétuste de neuf mètres carrés, un jeune homme se réveille. Il est en retard de cinq minutes. Il saute de son lit, s'habille prestement et court prendre l'autobus qui le conduit à l'usine. Ses traits sont tirés. Son sommeil a été dérangé par le froid qui régnait dans la pièce. Au milieu de la nuit, le jeune homme a enclenché un petit radiateur électrique.

Dans le local encombré de meubles, l'appareil est resté allumé. Dans sa précipitation, il a oublié de l'éteindre. Le radiateur est placé à un mètre vingt du lit. La chaleur est bientôt étouffante. Les draps roussissent, s'enflamment. Une épaisse fumée s'échappe de la pièce.

A 11 heures, les pompiers sont alarmés, mais leurs efforts pour éteindre l'incendie sont vains. A 15 heures la maison est détruite. Le toit d'une habitation a été endommagé par les flammes. Les dégâts se montent à 200.000 francs.

Prévenu d'incendie par négligence D. T. a comparu, hier, devant le Tribunal de police, présidé par M. Daniel Blaser, assisté de Mme Josette Perrenoud commis greffier.

D. T. reconnaît les faits qui lui sont reprochés.

Au cours de sa plaidoirie, le défenseur du prévenu s'est élevé contre la peine requise par le ministère public : trente jours d'emprisonnement.

— Elle est absolument disproportionnée par rapport aux faits, a-t-il déclaré. Aucun chauffage central n'était installé dans ce bâtiment, l'un des plus vieux de la ville.

Le tribunal a tenu compte de cet argument. Il a cependant retenu la négligence de D. T. Cinq personnes étaient dans la maison au moment du sinistre.

Tenant compte de l'importance des dégâts, le tribunal a condamné D. T. à dix jours d'emprisonnement et 470 fr. de frais.

M. S.

AUTRES CONDAMNATIONS

J. G. a vu son sursis prolongé de deux ans.

S. B., à 20 jours d'emprisonnement et 50 francs de frais, pour vol.

R. B., à 20 francs d'amende et 30 francs de frais, pour infraction à la LCR et OCR.

G. J., à 50 francs d'amende et 80 fr. de frais, pour infraction à la LCR.

A. H., à 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 25 francs de frais, pour tentative d'escroquerie ; S. H., à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, pour tentative et complicité d'escroquerie.

H. G., à 20 francs d'amende et 15 fr. de frais, pour infraction à la LCR.

Création d'un club sportif subaquatique

Une nouvelle société, dont les bases ont été discutées hier soir, s'est créée à La Chaux-de-Fonds. Il s'agit du CSS (Club sportif subaquatique). Ce club a pour but de former des plongeurs amateurs, afin de faire connaître les joies de l'exploration sous-marine, tout en permettant une aide efficace pour tous les travaux de recherche, d'archéologie ou même de secours aux noyés dans les cas d'urgence. Il sera affilié à la Fédération suisse des sports subaquatiques, organisera des concours, des stages et des camps d'entraînement. En outre, le club a déjà mis sur pied une station de gonflage pour régénérer l'air des bonbonnes. Les activités sont placées sous l'autorité de M. René Desilvestri, Couvent 29, La Chaux-de-Fonds, qui sera le chef technique et le président de cette société. M. Desilvestri est champion suisse de plongée, médaille d'or et possède un brevet fédéral. Il a participé de plus à plusieurs concours européens. Le secrétariat est confié à M. Patrick Jodry, rue Breguet 19, en ville.

Actuellement, le club plonge régulièrement le samedi et le dimanche au lac de Neuchâtel, ainsi que certains soirs de 18 à 20 heures, à la piscine des Mélèzes.

Accident mortel à Bémont

Mardi aux environs de 17 heures, alors qu'il cheminait avec son tracteur sur la route du Brouillet en direction de Bémont, M. Arnold Maeder, 57 ans, domicilié à Bémont, a été victime d'un accident mortel. Lorsque l'orage éclata, M. Maeder voulut se protéger avec un sac qui se trouvait sur son tracteur. Il perdit alors la maîtrise de son véhicule, qui monta sur le bas-côté de la route, puis dévala le talus haut de deux mètres à cet endroit. M. Maeder resta coincé entre le volant et le garde-boue gauche de son véhicule. Il fut secouru et conduit à son domicile par un habitant du Brouillet où, son état empirant, et sur ordre du médecin, il fut conduit à l'hôpital de Couvet. Il y décéda, victime d'un enfoncement de la cage thoracique et d'une hémorragie pulmonaire. (bo)

LE LOCLE **Feuille d'Avis des Montagnes** LE LOCLE

LES BRENETS — Samedi 13 juin à 20 h. 30 — HÔTEL DE LA COURONNE

GRAND MATCH AU LOTO

au profit de l'aide au Tiers-Monde

AU LUX LE LOCLE

Ce soir à 20 h. 30
BONNIE ET CLYDE
(Admis dès 18 ans)

Jamais le foie
ne me chagrine
Je mange les œufs
de : La Brévine !

ZENITH

Maison affiliée au groupement
Movado - Zenith - Mondia
HOLDING HORLOGER S. A.

désire engager :

pour son « Service après Ventes » au Locle

FOURNITURISTE

bilingue

de formation horlogère ou commerciale, connaissant si possible le métier de fourniturist ou disposé à l'acquérir

pour ses départements de fabrication au Locle

PERSONNEL FÉMININ

sans distinction de nationalité et souhaitant participer à l'exécution de travaux fins d'horlogerie ou au montage d'appareils de contrôle.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître par écrit ou par téléphone au (039) 5 44 22 au Service du personnel des FABRIQUES DES MONTRES ZENITH S. A., Le Locle

---

BUFFET DE LA GARE
LE LOCLE

cherche

cuisinier

Se présenter ou faire offre.

sommeliers(ères)

Entrée le plus vite possible ou date à convenir.

Se présenter ou téléphoner au (039) 5 30 38.

Ed. WENGER S. A.
MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES

engagerait

bijoutier-modéliste

pour la création de modèles de boîtes de montres. Travail varié.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé à Ed. WENGER S. A., Manufacture de Boîtes de Montres en or, 20, rue de Lyon, 1211 GENÈVE 7.

TISSOT

LE LOCLE

engage dès maintenant et pour les semaines à venir

PERSONNEL FÉMININ

de terminaison

REMONTEUSES

de finissage, de mécanisme, bloc automatique et calendrier

POSEUSES D'AIGUILLES
POSEUSES DE CADRANS
OUVRIÈRES

pour divers travaux sur spiraux et balanciers.

Prière d'adresser offres ou se présenter à Fabrique d'horlogerie CHS TISSOT & FILS S. A., Le Locle, Bureau du personnel, tél. (039) 5 36 34.

CAMPING Tél. (039) 5 14 62
Camping-Gaz International
Camping-Box Primus
Remplissage de toutes les bouteilles. Matériel, réparations, conseils
CHAPUIS, Girardet 45, LE LOCLE

EXCURSIONS A. STAUFFER
LE LOCLE - Tél. (039) 5 49 13

Dimanche 14 juin

Interlaken - Brienz - COL DU BRUNIG - Lucerne - Olten

Prix Fr. 27.—.

Départ Le Locle place du marché 8 h. - Départ La Chaux-de-Fonds Place de la Gare 8 h. 15.

VALAIS - Café-restaurant cherche

serveuse

congé 1 après-midi par semaine et le dimanche - Chambre indépendante - Nourrie - Débutante acceptée.

Ecrire ou téléphoner au **Café-Restaurant Vinicole, Willy Baehler 3958 St-Léonard - Tél. (027) 9 60 03**

Nous cherchons

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au restaurant.

Tél. (039) 5 17 27.

Lisez l'Impartial

Pour notre service « réparations »,

nous cherchons

mécanicien autos

dynamique et sachant travailler seul. Préférence serait donnée à mécanicien connaissant les camions Diesel.

Salaire selon capacités.

S'adresser à la **Direction du Garage de la Grande Tour,** concessionnaire Peugeot, **Porrentruy,** téléphone (066) 6 20 12.

ED. WENGER S. A.
MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES

engagerait

pour son département Créations

Boîtes de Montres
MODELISTE

Formation bijoutier, dessinateur technique ou mécanicien.

Travail varié, relations directes avec la direction et la clientèle.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé à Ed. WENGER S. A., Manufacture de Boîtes de Montres en or, 20, rue de Lyon, 1211 GENÈVE 7.

JAGUAR XJ6

4,2 l., neuve, garantie de fabrique 1 année.
LIVRAISON IMMÉDIATE.
Tél. (038) 4 40 12.

A LOUER BEAU

chalet

8 lits, chauffage au mazout + cheminée, à 1300 m. d'altitude, près de Som-Martel.

Disponible du 1er juillet au 31 août.

Tél. (039) 5 20 93

Echange

Manteau de pluie pour homme, bleu-marin avec martingale, a été échangé par erreur.

Tél. (039) 5 25 86
Le Locle.

En vacances, lisez l'Impartial

VILLE DU LOCLE

Commission scolaire

Le poste de

CONCIERGE
du Collège Le Corbusier

(en construction)

est

mis au concours

Il s'agit pour le moment d'une fonction accessoire intéressante pour un couple habitant le quartier ouest.

Entrée en fonction : fin des travaux (probablement 31 août 1970).

Le cahier des charges et tout renseignement peuvent être demandés au secrétariat des Ecoles primaires et préprofessionnelles, Collège 1, Le Locle.

Les postulations seront adressées à M. André BUTIKOFER, directeur des Ecoles primaires et préprofessionnelles, jusqu'au 25 juin 1970.

La Commission scolaire

CHAUSSURES **BALLY**

F. Criblet

RUE D. J. RICHARD **LE LOCLE**

demande

VENDEUSE

ou

AIDE-VENDEUSE

BUCHERER-CREDOS SA

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

1 horloger-rhabilleur
1 horloger complet

expérimenté pour travaux soignés.

Mise au courant de la retouche des chronomètres.

S'adresser à

BUCHERER - CREDOS S. A.
4, Aalmattenweg
2560 **Nidau**
Tél. (032) 2 97 77.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S. A.

Nous engageons tout de suite ou pour époque à convenir :

employé de fabrication

responsable de l'acheminement, de l'avancement et de la livraison du travail dans un atelier de production.
Les candidats sont invités à soumettre leurs offres ou à se présenter au Service du Personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 7 22 22.

Maison affiliée à Ebauches SA.

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

Procès-verbal de la séance du Conseil général du vendredi 5 juin

Comptes et gestion 1969: une situation saine

Présidences successives de MM. Denis Hirt, président sortant de charge et Marcel Quartier, nouveau président. Trente-quatre membres sont présents ; 7 membres sont absents, excusés : MM. J.-P. Dubois, Fr. Fluckiger, A. Hatt, Mlle E. Ischy, MM. Cl. Leimgruber, Ph. Oesch et L. Tissot. Le Conseil communal in corpore assiste à la séance.

II

M. Claude-Henri CHABLOZ : Bien que les comptes soient encore bénéficiaires, il paraît utile de rappeler que la situation actuelle n'est qu'une suite logique de l'évolution observée depuis 1964.

Il relate ensuite quelques chiffres tirés de l'étude entreprise sur le rapport entre les intérêts passifs et le produit des impôts, ce dernier représentant les 4-5es des recettes du ménage communal. Si, en 1964, les charges d'intérêts représentaient 14,5 pour cent des impôts encaissés, cette proportion a passé pour 1969 à 19,7 pour cent ; sur la base des prévisions budgétaires pour 1970, elle sera de 21 pour cent. Certes, si le produit de l'impôt a notablement augmenté (6.100.000 fr. en 1964 et 9.105.000 fr. l'an passé), le compte des intérêts passifs, par contre, subit une augmentation plus rapide. (886.000 fr. en 1964 pour 1.794.000 fr. en 1969). Durant ce laps de temps, on peut dire que la part des impôts consacrée au service de la dette a passé de 1/7e à 1/5e. Cette évolution se poursuivra sans doute si nous ne veillons pas à engager de nouveaux investissements seulement lorsque les projets serviront les intérêts de la cité.

Aux remarques de M. J. Blaser, il précise les préoccupations des entreprises pour tenir les marchés horlogers en face de la forte concurrence de l'étranger où les conditions de salaires sont inférieures aux nôtres. Dans ces conditions, les prix ne peuvent pas nécessairement augmenter lorsque des améliorations de salaires sont accordées. Il cite l'exemple d'une entreprise dans laquelle les salaires ont subi une augmentation de 30 pour cent entre 1965 et 1969 alors que le coût de la vie variait de 12 pour cent. Pendant ce même laps de temps, ladite entreprise n'a pas augmenté ses prix de vente. En réalité, si les revenus des personnes morales diminuent consécutivement à des modifications de salaires, cela se retrouve dans la masse des salaires imposables des contribuables.

M. Jean-Pierre RENK, conseiller communal, insiste tout d'abord sur le fait qu'il faut se garder d'apprécier la situation de notre Commune sur la base d'une seule année. Si l'on est optimiste, on se réjouira d'avoir réalisé un boni de 18.000 fr. Si, au contraire, on est pessimiste, on s'inquiètera de la modicité du résultat qu'il a été possible d'obtenir en période de conjoncture favorable. En réalité, on se leurrerait tout autant en affirmant que la situation financière de la Commune est prospère qu'en prétendant que nous rencontrerons des difficultés insurmontables à l'avenir.

Dans le cadre d'une analyse objective de la situation, l'année 1969 est marquante. Elle est caractérisée par la mise en chantier d'une série de grands travaux dont le volume dépasse très largement tout ce qui a été entrepris auparavant. La construction de la station et l'aménagement des installations d'épuration des eaux usées, la construction des garages des Travaux publics et d'un immeuble HLM à la rue Le-Corbusier, ont en effet fait passer le montant des travaux en cours inscrits au bilan communal de 1.544.000 fr. au 31 décembre 1966 à 5.942.000 fr. au 31 décembre 1967. Si l'on ajoute à ces ouvrages la réalisation du collège primaire de la Jaluse, la somme des travaux en cours figurant au bilan arrêté au 31 décembre 1968 est de 10.022.000 fr. et au bilan au 31 décembre dernier de 11.769.000 fr. Si nous avons pu couvrir les charges d'intérêts découlant de tels investissement ainsi que les hausses constantes des prix et du loyers de l'argent, c'est grâce à l'augmentation simultanée de nos ressources et aux subventions allouées.

En fait, l'exercice dernier, tout en retenant notre attention, nous conduit à nous efforcer à réaliser des économies, même les plus modiques, partout où cela est possible dans tous les secteurs de l'Administration, afin d'éviter une hausse trop sensible des charges budgétaires. Nous nous procurerons ainsi des recettes supplémentaires qui serviront à couvrir l'augmentation des intérêts passifs. Cet effort de compression des dépenses, lié à une augmentation des subventions fédérales et cantonales, à la diminution présumée des charges pour l'ETS, au produit amélioré des impôts, devrait nous permettre de supporter les dépenses découlant de la construction du collège secondaire puis de celle du nouveau bâtiment du Technicum.

Au cours des exercices 1970 et suivants, conclut M. Renk, nous devrons apporter la preuve que nous avons confiance en l'avenir de notre ville et que nous sommes aussi prêts à accepter les charges supplémentaires qui découleront immanquablement de la réalisation du programme de travaux dont nous avons prévu l'exécution.

Puis, le directeur des Finances fournit quelques renseignements sur les démarches entreprises par le Conseil communal en vue d'obtenir des prêts à long terme et des crédits de relais indispensables pour couvrir le financement des grands travaux et notamment la construction du collège secondaire. Ainsi, la trésorerie nécessaire pour passer la période transitoire entre les échéances des impôts 1969 et 1970 est assurée.

En portant les déductions pour frais professionnels de 300 à 500 fr., l'Etat a effectivement cherché à pallier dans une certaine mesure aux effets de la progression à froid. Enfin, il n'y a pas lieu de s'étonner des mesures dictées par la Confédération, eu égard aux nombreux placements de fonds suisses à l'Euromarché.

Il est indéniable, comme l'a relevé M. Chabloz, que le montant des intérêts passifs a doublé depuis 1964. A propos des investissements, il est bon de rappeler que les travaux engagés jusqu'ici pour l'épuration des eaux usées ont été couverts sans que l'on prélève une taxe spéciale ; cela ne signifie pas qu'il en sera de même à l'avenir !

(à suivre)

Etat civil

MARDI 9 JUIN

Naissance

Ququ Frédéric, fils de Jean-Marie, installateur sanitaire, et de Elisabeth née Caro.

Promesses de mariage

Benoit Roger-Maurice, mécanicien de précision, et Laigneau Claudine-Juliette — Strahm Alain-Paul, mécanicien de précision et Debétaz Francine-Alice.

On en parle au Locle

On a reparlé vendredi soir, au Conseil général, des horloges publiques et de la haute fantaisie qu'elles apportent dans la vie de la cité. Nous l'avons déjà souvent dit ici, les Loclois ne vivent pas tous à la même heure. On a bonne mine ! Un conseiller s'est étonné du fait que, malgré le crédit accordé l'an dernier, dans le but de remettre les choses en ordre, nous en soyons toujours à la même situation. Ne vaudrait-il pas mieux arrêter définitivement les horloges qui se refusent à marcher droit ? Le président Felber a rassuré chacun, c'est une question de délai de livraison, la pendule mère à quartz est commandée et on l'attend. Mais bien sûr, les autorités sont d'accord d'arrêter sur midi les pendules réfractaires, jusqu'au jour proche de la victoire. Ne vous étonnez donc pas, amis, si l'horloge de votre quartier demeure pour un temps bloquée sur douze heures et n'en profitez pas pour casser la croûte à tout moment, en prétendant qu'il est midi !

Mais nos conseillers ont eu d'autres soucis, à côté desquels celui des pendules n'est qu'une plaisanterie. Il leur a fallu se pencher sur la partition des comptes communaux et danser la valse des millions. Les investissements indispensables qu'ils ont dû consentir depuis quelques années ont provoqué un peu d'essoufflement. Et il y a encore tant à faire dans cette ville ! Il ne s'agit certes pas de voir l'avenir avec pessimisme, mais simplement d'admettre la nécessité de programmer les réalisations futures dans un ordre bien déterminé. Il faudra aller de l'avant, avec prudence certes, mais aussi avec volonté et même avec audace, si l'on veut que la Mère-Commune poursuive son développement. Et qui ne le voudrait pas ? Cela sera l'effort de tous ou cela ne sera pas. Le contribuable loclois — une bonne vache laitière a dit quelqu'un ! — ne regrettera pas le montant de ses impôts, aussi longtemps que son argent servira utilement l'avenir de la ville qui est la sienne, de la ville qu'il aime profondément et qu'il voudrait voir devenir, non pas la plus grande, mais la plus belle, la plus active la plus accueillante et la plus vivante !

Ae.

Des coureurs à La Brévine

Le Vélo-Club Excelsior, de La Chaux-de-Fonds, organisera dimanche matin 14 juin la course de fond de l'Omnium UCNJ 1970. Les coureurs passeront à La Brévine à 7 h. 15 déjà, venant de La Chaux-du-Milieu. Sur le chemin du retour, ils repasseront encore, à 9 h. 15, arrivant depuis le Cernil. Quant aux juniors ils traverseront le village à 8 h. 05, venant des Sagnettes. (bo)

LES PETITS-PONTS

Automobiliste dans les décors

A 12 h. 15 environ, hier, M. J.-M. P., des Petits-Ponts, circulait au volant de sa voiture sur la route cantonale La Tourne - Les Petits-Ponts. Arrivé à l'entrée de cette localité, il a perdu la maîtrise de son véhicule à la bifurcation de la route de Brot-Dessus. Sa machine, après avoir heurté le parapet et une barrière métallique au bord de la chaussée, a terminé sa course dans un jardin voisin, retournée sur le flanc. Le conducteur est indemne, mais la voiture est démolie.

Carnet rose

Samedi après-midi, en la chapelle de Bémont, le pasteur René Péter présida à la célébration du mariage entre M. Bernard Brandt et Mlle Elsbeth Buchser. Bernard Brandt est un enfant du pays, émigré dans le canton de Vaud, bien connu dans les milieux sportifs puisqu'il gagna dernièrement le trophée du Muveran, avec ses camarades du Ski-Club des Diablerets. On notait la présence parmi les invités, de Denis Mast, Georges Dubois, Georges André Ducommun, entre autres.(bo)

LA BRÉVINE

Course de «L'Avenir»

Dimanche dernier, la société de musique « L'Avenir » a effectué sa course annuelle qui l'a menée à Cointrin. Chacun s'est vivement intéressé à la visite de l'aéroport. Dans l'après-midi, retour par la rive sud du lac Léman, avec un arrêt à Saint-Gingolph, où une aubade fut donnée à nos amis français. Excellente ambiance, chacun se déclara enchanté de cette magnifique course. (bo)

LES BRENETS

Etat civil d'avril

Naissances

Mendez Jorge, fils de Angel, ouvrier pierriste, et de Mercedes née Gonzalez, le 12.4.1970 au Locle. — Borel-Jaquet Pascal-André, fils de Jacques-André, tourneur, et de Yveline-Lucienne-Georgette née Humbert, le 23.4.1970 au Locle.

Décès

Jeanquartier Georges, né en 1898, sans profession, époux de Jeanquartier Rose-Elisabeth.

Etat civil de mai

Naissances

Sieber Stéphane-André, fils de André, comptable, et de Jacqueline-Germaine née Santschi, le 12.5.1970 au Locle. — Mollier Natividad, fils de Charles-André, horloger, et de Victoria née Bermudez, le 13. 5. 1970 au Locle.

Mariage

Reichen Michel, ramoneur, aux Brenets, et Niccolini Josiane, aux Brenets. (li)

MEMENTO

Le Locle

JEUDI 11 JUIN

Cinéma-Lux : 20 h. 30, Bonnie et Clyde.
Pharmacie d'office : Moderne, jusqu'à 21 h., ensuite le tél No 17 renseignera.
Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, Tél. No 17 ou Service d'urgence de l'hôpital, Tél. (039) 5 11 56.
Permanence dentaire : Tél. No 17 renseignera.

La France à notre frontière

Electrification de la ligne Mulhouse - Dole

Les travaux d'électrification de la ligne Mulhouse-Dole se poursuivent normalement, de sorte que l'on prévoit la mise en service des premiers trains électriques sur cette ligne, au début du mois de septembre.

Actuellement, les monteurs mettent la dernière main à l'équipement de la gare de triage de Montreux-Vieux.

Parallèlement les travaux se poursuivent à la gare de Belfort. Le tronçon Mulhouse-Héricourt est en voie d'achèvement. Des travaux analogues sont en cours à Besançon. (ats)

• LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS •

Championnat suisse de vol circulaire à Zurich

Trois Chaux-de-Fonniers classés champions suisses

De gauche à droite : J. Leuba, P.-A. Meyer, C. Galli et E. Franchi.

Lors du championnat suisse de vol circulaire qui s'est déroulé à Zurich, trois aéromodélistes de l'Aéro-Club de Suisse, section des Montagnes neuchâteloises, ont obtenu le titre de champions suisses avec médaille d'or, et deux de leurs camarades se sont classés 3e et ont reçu la médaille de bronze.

Une quarantaine de concurrents étaient venus de toutes les régions pour conquérir le titre de champion suisse dans l'une ou l'autre des catégories, et obtenir de ce fait leur sélection en vue du championnat du monde qui aura lieu à Liège en août prochain.

Les résultats obtenus par la section de La Chaux-de-Fonds sont les suivants :

Catégorie « acrobatie » : Champion suisse, Jacques Leuba, qui obtient le titre pour la seconde fois.

Catégorie Team Racing : Champions suisses, Paul-André Meyer (mécanicien) et Claude Galli (pilote).

3e rang, médaille de bronze : Enzo Franchi (mécanicien) et Jacques Leuba (pilote).

Cette dernière équipe a été très malchanceuse. En effet, le moteur mis au point par Enzo Franchi à la suite d'innombrables heures de travail, avait permis à cette équipe de réaliser lors de la première manche le meilleur temps jamais atteint en Suisse, soit les 100 tours ou 10 km, en 4 minutes 28 secondes. Ce temps exceptionnel permettait tous les espoirs pour la finale.

Malheureusement, et c'est très souvent le cas en aéromodélisme, un ennui mécanique imprévisible est venu annuler les espoirs légitimes de l'équipe.

Cyclomotoriste contre piéton

Le jeune C. G., domicilié en ville, a heurté un cyclomotoriste en traversant l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert, à la hauteur de l'immeuble no 59, hier, vers midi. Sous l'effet du choc, le cyclomotoriste, M. A. V., également domicilié en ville, est venu heurter une voiture en stationnement. Pas de blessés. Légers dégâts au cyclomoteur et à l'auto.

Sociétés locales

SEMAINE DU 11 AU 18 JUIN

Amis de la Nature. — Samedi 13, réfection des murs du Creux-du-Van, rendez-vous à 8 h. 30 au Soliat. A 14 h. 15 rendez-vous des enfants à la gare pour leur course, puis départ de la course des parents.

Basketball-Club Abeille. — Entraînement pour la 1re et la 2e équipe ainsi que les vétérans, mardi de 20 à 22 h., dans les deux halles des Forges.

Chœur d'hommes La Cécilienne. — Répétition jeudi 20 h. 30, ensemble.

Club d'accordéonistes «La Ruche». — Local : Café de la Paix 74. Répétitions tous les lundis. Club, 20 h. ; Groupe, 21 h. Comité, le 2e jeudi de chaque mois.

Club d'échecs. — Tous les vendredis, 20 h. 30, au local Hôtel de France.

Club haltérophile. — Entraînement au local du Collège des Forges. Haltérophiles : lundi, mercredi et vendredi, de 17 h. 45 à 20 h. 30. Dimanche, de 9 h. 30 à 11 h. 30. Culturistes : mardi et jeudi, de 17 h. 45 à 20 h.

Club des lutteurs. — Halle des Forges, entraînement : lundi et jeudi, 20 h. à 22 h.

Club mixte d'accordéons «La Chaux-de-Fonds». — Mardi, répétition, au local, café du Monument. Club : 19 h. 30 ; groupe : 21 h.

FC Floria Olympic. — Entraînements : juniors C : mercredi, 16 h. à 18 h. ; juniors B : mercredi, 18 h. à 20 h. ; seniors : mardi et jeudi, 18 h. à 20 h. ; juniors A : mardi et jeudi, 18 h. à 20 h.

Männerchor Concordia. — Donnerstag, 20.15 Uhr : Probe im «Ancien Stand», A.-M.-Piaget 82. Neue Sänger herzlich willkommen.

Musique La Lyre. — Local : Café chez Lily, Progrès 10. Répétition chaque mercredi et vendredi à 20 h. 15. Section de tambours, chaque mardi à 20 h.

Musique militaire « Les Armes Réunies ». — Local : Paix 25. Répétition chaque mardi et vendredi à 20 h. 30. Section des tambours, chaque mardi à 19 h. 15.

SEP L'Olympic. — Athlétisme entraînement Centre sportif mardi et jeudi, dès 18 h. Fémina nouvelle halle, mardi de 20-22 h. Vétérans, halle des Crêtets, jeudi 18 h. 30-20 h. Basket, hommes, Pavillon des sports, mardi, 20-22 h., dames, jeudi, 20-22 h.

SFG L'Abeille. — Heures de leçons : lundi, de 18 à 20 h., pupilles et pupillettes individuelles; 20 à 22 h., actifs et dames. Mercredi, 20 à 22 h., dames, actifs. Vendredi, 18 à 20 h., pupillettes et pupilles individuels. Toutes ces leçons sont données dans les halles des Forges.

SFG Ancienne. — Actifs : mardi, vendi, 20 h. à 22 h., ancienne halle. Pupilles : mercredi, 18 à 20 h., ancienne halle. Pupillettes : lundi, 18 h. à 20 h. 30, nouvelle halle. Dames : lundi, 20 h. 30 à 22 h., nouvelle halle. Handball : lundi, actifs, 18 h. à 22 h., Pavillon des sports. Seniors : lundi, 18 h., Bellevue. Actifs, 18 h. à 22 h., jeudi, Pavillon des sports. Juniors : vendredi, 18 h. à 20 h., Bellevue.

Société d'accordéonistes «Edelweiss». — Local : Café du Lion, Balance 17. Répétitions tous les mardis. Club: 19 h. 30 ; groupe : 21 h. Pour tous renseignements, tél. (039) 2 33 46.

Société « La Pensée » (Chœur d'hommes). Vendredi, 20 h. précises, Châtelot 15 (Maison de retraite), aubade. Ensuite répétition au local.

Société pugilistique. — Entraînement, Collège des Forges, mardi 20 h., jeudi 18 h., vendredi 20 h. Débutants vendredi 20 h. et 21 h. Tél. (039) 2 27 88.

Société suisse des contremaîtres. — Jeudi à 20 h. : culture physique, Ancienne halle du Gymnase.

Union Chorale. — Mardi, 20 h. 15, ensemble.

CHAMPIONNAT ACFA 1970

Ce soir : Ducommun - Rotary ; Banque Cantonale - Méroz ; Amis de la Ronde - Forges.

Le premier match a lieu à 18 h. 30, le deuxième à 19 h. 10, le troisième à 19 h. 50. (Terrain du Patinage).

COMMUNIQUÉS

Cinéma-théâtre abc.

Dès vendredi jusqu'à dimanche, un grand film français de Doniol-Valcroze : « Le Viol » avec Bibi Andersson et Bruno Cremer. Un film d'un goût parfait malgré le sujet délicat, avec une interprète idéale, la lumineuse comédienne Bibi Andersson « créature de rêve ». Un film à mi-chemin entre Robbe-Grillet et « Belle de Jour », de Luis Bunuel, une « Mme Bovary » en 1970 et deux acteurs fascinants de bout en bout. En estmancolor. 18 ans révolus.

Hourra! Une visite d'Amérique!

Riz Uncle Ben's vitaminé

Le riz sans problème: ne s'attache pas, n'a jamais l'air trop cuit, mais demeure granuleux et d'un blanc éclatant.

Cornet de 900 g, au lieu de 2.95 avec escompte **2.25** net

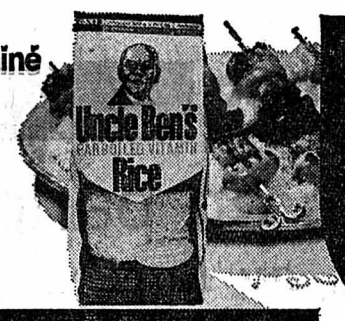

Faites provision contre la soif!

Jus de pommes Usego

La boisson désaltérante naturelle pour toute la famille

Le litre, au lieu de 1.05 avec escompte **-.85** net

Les 15 minutes du petit déjeuner peuvent être décisives pour les 1425 autres!

C'est souvent du petit déjeuner que dépend l'humeur de toute la journée. Prenez le temps de savourer tranquillement ce premier repas du matin. Il est si vite apprêté avec les trois aromatiques, stimulantes et avantageuses **boissons pour le petit déjeuner** que nous proposons à votre choix.

Vienna V moulu, en paquet vacuum

Le café au lait apprêté avec Vienna V est une boisson parfaite pour le petit déjeuner.

Paquet de 250 g, au lieu de 2.90 avec escompte **2.45** net

Incarom Bocal de 380 g

Quintessence des meilleurs cafés et des précieux éléments de la chicorée Franck Aromë.

au lieu de 6.90 avec escompte prix discount **4.65** net

Nesquik Boite de 700 g

Nesquik au bon goût de chocolat Nestlé est tout à la fois nourrissant et facile à digérer.

au lieu de 5.10 avec escompte prix discount **3.70** net

Action discount:

Colgate avec Fluor

Dans le cadre de votre lutte contre la carie dentaire, achetez aujourd'hui encore Colgate avec fluor. Nous vous l'offrons à un prix discount!

Le tube economique, au lieu de 3.20 avec escompte seulement **2.10** net

Chez votre détaillant Usego

USEGO

OFFRES D'EMPLOIS

Grand magasin

Printemps La Chaux-de-Fonds

cherche

pour la période des vacances (juillet et août)

VENDEUSES AUXILIAIRES

pour ses différents rayons

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 3 25 01.

Désirez-vous un travail agréable et indépendant? Voulez-vous collaborer au sein d'une équipe jeune? Avez-vous une formation commerciale et quelques années d'expérience?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec notre entreprise à Neuchâtel qui désire engager un

employé

ou une

employée

pour son service des achats

et une

employée

pour son service Facturation-Expédition.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire sous chiffre MD 13326, au bureau de L'Impartial.

IMPORTANTE ENTREPRISE DES BRANCHES ANNEXES DE L'HORLOGERIE

cherche pour un de ses départements

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

qualifié

pour la conduite d'un petit groupe de mécaniciens d'entretien. Travaux variés et intéressants comportant la révision et l'entretien des machines et outillages spéciaux, le développement des procédés de fabrication.

Possibilité de devenir l'adjoint du chef d'atelier.

Faire offres et demandes de renseignements sous chiffre P 11-950082, à Publicitas S. A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

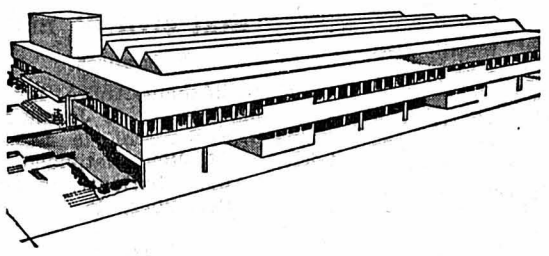

Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombet - Tél. (038) 8 52 52

cherche

décolleteur-metteur en train

sur machines Tornos M 7 et R 10

Nous cherchons un spécialiste habitué à travailler dans le décolletage de pièces diverses de très haute précision.

Faire offres ou se présenter à la direction.

Nous cherchons

visiteuses

pour le contrôle des boîtes de montres après polissage et

ouvrières

à mettre au courant. Conditions intéressantes.

S'adresser à **T. B. M. Eggimann & Cie S. A., 2610 St-Imier.**
Tél. bureau (039) 4 28 28, privé après 20 h. (039) 4 26 95.

Nous cherchons

polisseurs

et meuleurs qualifiés, de même que personnel à former. Conditions intéressantes.

S'adresser à T. B. M. Eggimann & Cie S. A., à St-Imier. Tél. (039) 4 28 28, privé après 20 h. (039) 4 26 95.

HÔTEL DE FRANCE

SOMMELIER (ÈRE)

est demandé (e)

CONGÉ: samedi et dimanche

Salaire garanti.

Place de la Gare
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 3 11 16

RESTAURANT DE L'AÉROGARE

LES EPLATURES/ LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour tout de suite

SOMMELIER (ÈRE)

Place à l'année ou saison.

Faire offre ou téléphoner à: M. H. BAUER, M.-A.-Calame 5, LE LOCLE, tél. (039) 5 47 72.

HOTEL de LA CROIX-FÉDÉRALE LE CRÊT-DU-LOCLE

cherche pour tout de suite

FEMME DE CHAMBRE

pouvant également aider à la cuisine.

Tél. (039) 3 33 95.

Snack-Bar de la ville de Neuchâtel cherche

SOMMELIÈRES

Excellente rémunération.
Congés réguliers.
Horaire de travail agréable.
Téléphoner au (038) 5 66 15.

Travail à domicile

ENTREPRISE SUISSE CHERCHE

collaboratrices

pour traiter avec sa clientèle. Le travail consiste à faire de la publicité par téléphone et peut être effectué à domicile.

Téléphone privé nécessaire.
Si vous disposez d'au moins 5 heures de liberté par jour et si vous êtes prêtes à vous employer à fond veuillez, pour tous renseignements appeler le **(037) 9 76 46.**

Pas de capital nécessaire.
Solide formation assurée.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

LE SERVICE DES PARCS ET PLANTATIONS

cherche en vue de nomination, pour entrée immédiate ou époque à convenir

un jardinier ou une jardinière diplômé (e)

ayant quelques années de pratique. Travail varié. Salaire et responsabilité en fonction des capacités.
Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Faire offre détaillée en joignant le diplôme de fin d'apprentissage et les certificats, à la Direction des Travaux publics, 18, rue du Marché, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Direction des Travaux publics.

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. **sans réserve de propriété.**

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
- de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous **retournant le coupon ci-après:**

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre **documentation.**

Nom: **Prénom:**

Adresse:

Domicile: 383

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

Swiss Look pour n'importe quelle pièce et si avantageux

Il faut absolument que vous voyez le programme SWISS LOOK de Meubles Richard. De la chambre à coucher SWISS LOOK en passant par le studio SWISS LOOK, il vous conduit jusqu'à l'armoire murale SWISS LOOK aux multiples combinaisons: coin télé, radio, bar, bibliothèque et armoire... mais oui, c'est tout cela, et en plusieurs versions.
Ne vous refusez pas le plaisir de visiter sans engagement notre programme SWISS LOOK.

Exclusivité Meubles Richard!

Meubles Richard

Pont du Moulin 6 2500 Bienne Tel. 032/3 08 93
Place de parc. Livraison gratuite à domicile

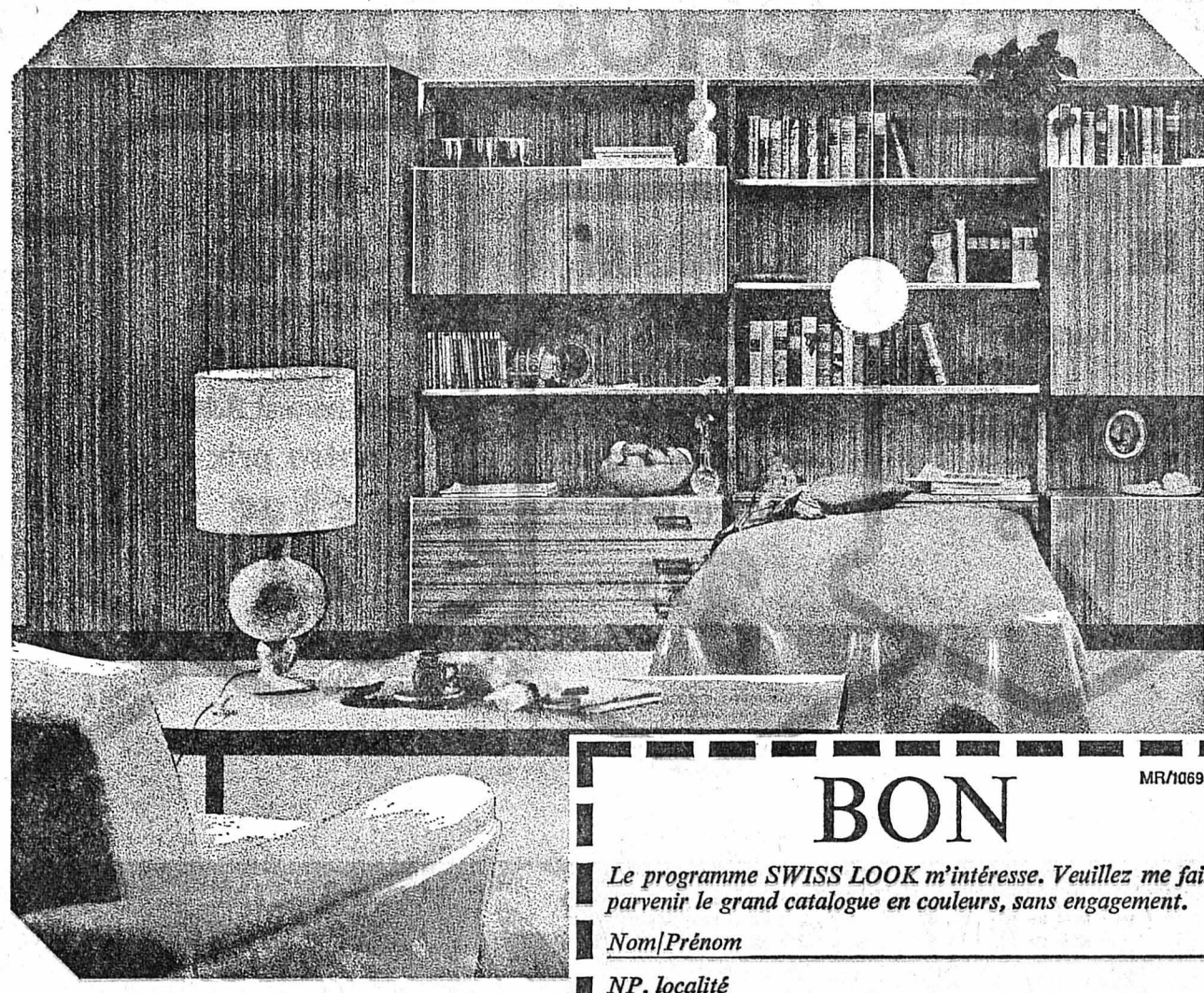

PS. Meubles Richard serait tout à fait ravi que vous lui rendiez visite personnellement – même si vous n'achetez rien!

MR/1069/4 f

BON

Le programme SWISS LOOK m'intéresse. Veuillez me faire parvenir le grand catalogue en couleurs, sans engagement.

Nom/Prénom _____

NP, localité _____

Rue, no _____

OFFRES D'EMPLOIS

VENUS

FABRIQUE D'HORLOGERIE

engage pour entrée immédiate ou date à convenir

HORLOGER

pour rhabillage et décottage

POSEUR-EMBOÎTEUR

Se présenter ou téléphoner à SCHWARZ-ETIENNE SA, av. Léopold-Robert 94, tél. (039) 2 25 32.

Jean VALLON S. A.
FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

TOURNEURS AUXILIAIRES
ou ouvriers désirant être formés comme tels.

UNE AIDE DE BUREAU
éventuellement à mi-temps.

Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 7 62 88 ou 7 62 51.

Importante entreprise des branches annexes de l'horlogerie engagerait

collaboratrice

— sténodactylographe
— travaux variés de bureau
— ambiance agréable
— entrée en fonction au plus vite.

Prière d'adresser offres sous chiffre P 11-950085, à Publicitas, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Discrétion assurée.

★ NATIONAL ★

Anciennement Fabrique Schmid

71, rue A.-M. Piaget Tél. (039) 3 48 06
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

CHERCHE

MÉCANICIEN QUALIFIÉ DESSINATEUR (TRICE)
comme collaborateurs aux travaux de développement de ses nouveaux ateliers

MANŒUVRE-MÉCANICIEN OUVRIÈRES HABILES
pour travaux variés propres et faciles.
Mises au courant pour débutants.

Faire offres ou se présenter.

ENTREPRISE DE BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL

Edouard Bosquet

2301 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 38

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir un ou une

aide-comptable

aimant les chiffres et le travail précis.

Machine comptable à disposition.

Possibilité de s'initier à la comptabilité industrielle.

La préférence sera donnée à une jeune personne sortant d'apprentissage ou de l'Ecole de commerce.

Nous engageons également une

sténodactylo

habile et consciencieuse, pour notre service de correspondance et facturation.

Ambiance de travail jeune — semaine de 5 jours.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae, de références et prétentions de salaire sont à adresser à l'Entreprise Edouard BOSQUET, rue du Pont 38, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant

---

pour un menu de saison...

Haricots "Bobby" d'Italie
1er choix
Baisse le kg. **2.-**

Laitues du pays
1er choix
Baisse le kg. **-.80**

Lard maigre fumé
Offre spéciale les 100 gr. **-.60**

Côtelettes fumées
Offre spéciale les 100 gr. **1.20**

MIGROS

OFFRES-CHOC DU SUPER MARCHÉ

VIN ROSÉ DE HONGRIE
« Kadarka »
les 3 bouteilles
6.95

St ÉMILION 1967
Château Pirote
la bouteille
Prix normal 4.25
notre prix
3.75

DÉLICE DE FOIE
de volaille truffé
la boîte
Prix normal 3.65
notre prix
2.95

FROMAGE GERBER
extra, 6 portions
la boite
Prix normal 2.10
notre prix
1.70

BIÈRE DANOISE
« Hans »
la bouteille 55 ct
le carton de 24 bouteilles
11.-

SUPER MARCHÉ Service à domicile — au Printemps — **LA CHAUX-DE-FONDS** ☎ 3 25 01 **LE LOCLE** ☎ 5 44 76

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

SPORTING GARAGE J.-F. Stich La Chaux-de-Fonds
Rue Jacob-Brandt 71 – Téléphone (039) 3.18.23

VW 1300 66-70 **VW 411 69** **VW 1600 66-69**
AUDI 100 LS 70 **AUDI 75 L 68**
MORRIS 1300 69 **BMW 1800 67** **RENAULT R 16 67**
MERCÉDÈS 230 S 66 **SAAB V 4 68**
VW 1500 SPORT 68-69 **VW FOURGON 67-69**
AUSTIN 1100 65 **FIAT 124 SPORT 69**
OPEL REKORD 6 cyl. 69 **AUDI 60 68** **VW VARIANT 68**

AVIS

aux propriétaires et gérants d'immeubles
Pour tous vos travaux de couverture de toits, vernissage des chénaux et pose de pare-neige

ENTREPRISE
BOVEY & SOGUEL
Rue Fritz-Courvoisier 58
Téléphone (039) 3 71 35
(Successeurs de
Paul Flückiger & Co)

Pour caravanes, chalets, logements :

SHELL **BUTAGAZ**

source d'énergie moderne, mobile, avantageuse
pour **l'éclairage, le chauffage, la cuisson, l'eau chaude.**

NUSSLÉ S.A.
Grenier 5-7 Tél. (039) 2 45 31

A VENDRE équipement complet de

plongée sous-marine

avec profondimètre en bon état. Téléphoner au (039) 3 86 12, heures des repas.

Prêts express
de Fr. 500.– à Fr. 10 000.–
- **Pas de caution: Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Banque Procrédit
2300 La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 88
Tél.: 039 / 3 16 12

Tout peut se régler par poste, Ecrivez aujourd'hui.
Service express
Nom
Rue
Endroit

Babillard 87

mini-maris ?

Les Italiens sont-ils aussi irrésistibles qu'ils le pensent?
Voyez le «tour du monde des maris», dans BOUQUET du 10 juin.
Lisez aussi un document effarant:
les jeunes peuvent se droguer pour 3 fr. 50!
Enfin, voyez la Lettre du mois d'un goujat repenti...

bouquet magazine féminin suisse
en vente partout dès le 10 juin.

Uni de Neuchâtel : une lettre et un communiqué du recteur

Les étudiants souhaitent-ils la participation?

Monsieur le rédacteur,

Lors d'une précédente correspondance, j'avais annoncé une suite sur le sujet de la participation des étudiants à la gestion des affaires universitaires. Aujourd'hui, les séances d'information ont eu lieu. Partisans et adversaires ont eu l'occasion de s'exprimer s'ils le voulaient. Les chargés de cours, les chefs de travaux et les assistants ont pu se prononcer sur le projet de la Commission de prospective (les étudiants, par contre, ont dû renvoyer leur consultation faute de quorum). Le sénat va prendre une décision à son sujet ce soir même. Puis, les propositions de l'Université seront transmises au Château. Le moment me paraît donc venu de donner mon avis sur le problème de la participation et l'attitude de fermeté que les autorités universitaires entendent poursuivre par leur politique d'ouverture au dialogue et à la collaboration avec tous les membres de l'Université. D'avance je vous remercie de l'hospitalité que vous voulez bien accorder aux problèmes universitaires et vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le recteur, Werner Sörensen.

(Réd. — La lettre est datée du 11 juin. Les professeurs se prononceront donc bien jeudi soir 11 juin.)

TEXTE DU COMMUNIQUÉ

Les étudiants souhaitent-ils une participation à l'Université ?

Les universités du monde entier sont, depuis quelques années, le siège d'affrontements plus ou moins violents, dont les causes profondes sont difficiles à déceler. Le scénario ne change pas beaucoup d'un cas à l'autre : un groupuscule d'activistes enflamme temporairement un cortège d'inquiets ou de sympathisants, sous l'oeil indifférent de la désormais célèbre « majorité silencieuse ». Puis les héros retombent dans l'anonymat. A Neuchâtel même, les fougueux polémistes qui ont rapporté dans ce journal les opinions d'assemblées inexistantes ou non convoquées ont depuis lors reçu quittance : ni l'assemblée des étudiants en droit ni celle des étudiants en sciences économiques n'ont pu se tenir, faute de quorum... Quant à la Fédération des étudiants, malgré une suspension des cours, elle n'a pu réunir plus de cent participants sur 1300.

Certains en déduiront que les étudiants ne veulent donc pas d'une participation et s'étonneront du fait que le projet défendu par le rectorat fasse une si large part à la représentation des étudiants dans les conseils. Nous ne pouvons partager ce point de vue. Nous imaginons, en effet, difficilement que l'immense majorité des étudiants renonce à intervenir, par exemple, dans les études préparant les plans de cours ou les règlements d'examens. Cette majorité reste silencieuse parce qu'elle ne trouve pas le moyen de s'informer puis de s'exprimer valablement. Elle boude les assemblées des organisations d'étudiants, parce qu'il est difficile, sinon impossible, d'y discuter objectivement de vrais problèmes. Nous attachons la plus grande importance à des mesures qui permettront à des étudiants qui acceptent de jouer le jeu de s'informer des problèmes et d'en apercevoir la complexité. Nous sommes convaincus qu'ils sauront enrichir la discussion de points de vue nouveaux, et qu'à l'occasion ils sauront poser des problèmes jusqu'ici négligés à tort.

Si l'on veut qu'une telle participation présente un intérêt pour l'Université, il faut qu'elle soit réelle, en ce sens que les étudiants prennent pleinement leurs responsabilités dans les votes. Et il faut que les délégués des étudiants soient assez nombreux, faute de quoi ils risqueraient de représenter plutôt des groupuscules que le corps des étudiants dont ils sont issus. Le projet de réorganisation a fait une large mesure : en gros, une moitié d'enseignants, un quart d'assistants, un quart d'étudiants dans la plupart des conseils. **Nous tenons à dire que ces propositions nous paraissent à la limite de ce qui pourrait être tenté sans compromettre le fonctionnement des conseils. Nous ne négocierons pas sur ces chiffres, d'où qu'en vienne la proposition.** Le problème pourra être revu dans un sens ou dans l'autre, lorsque nous aurons à tirer des leçons de cette expérience limitée d'avance à quatre ans.

Si cette représentation des étudiants doit être nombreuse, elle n'a nul besoin d'être majoritaire. Oh ! parité, que d'âneries on écrit en ton nom... Les étudiants, nous en sommes convaincus, sauront se faire entendre par la qualité de leurs propositions et par l'écho que leurs points de vue éveilleront chez leurs aînés. Nous considérons comme réaction de sous-développé ces propositions de parité (d'ailleurs truquées), basées sur la méfiance, et qui devraient permettre à une majorité pas trop sûre de ses opinions de s'imposer par le nombre. L'idée nous est d'ailleurs odieuse que les votes continueront à séparer professeurs et étudiants. La participation doit unir professeurs et étudiants dans des études et des travaux communs, elle n'a pas à répartir entre eux le pouvoir.

Il est sans doute utile de rappeler, pour terminer, que le problème de la participation des étudiants n'est qu'un élément, parmi d'autres, qui ont motivé la réorganisation des autorités universitaires. Nous espérons vivement que le tam-tam organisé par quelques excités ne retardera pas inutilement le départ d'une expérience dont nous attendons beaucoup, et au terme de laquelle les étudiants pourront exposer leurs critiques en connaissance de cause.

Le recteur, Werner Sörensen.

L'« Aigle d'or du meilleur livre » décerné à un éditeur neuchâtelois

Au deuxième Festival international du livre de Nice, qui s'est tenu du 26 mai au 1er juin, l'« Aigle d'or du meilleur livre » a été attribué à « Ides et calendes », à Neuchâtel, pour son livre « Roger de la Fresnaye ». C'est M. Fred Uhler qui est responsable de ces éditions.

Outre sa participation au pavillon consacré aux sélections nationales des plus beaux livres, la Suisse présentait un pavillon national, organisé par la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande et groupant 430 titres d'une trentaine d'éditeurs.

Près de 250 éditeurs au total ont participé à ce Festival international du livre, et sept pays avaient des pavillons nationaux. Un public nombreux a visité l'exposition et le pavillon suisse a suscité un intérêt évident. (ats)

Premier championnat neuchâtelois des écoles supérieures

Une belle réussite et un bon niveau

Organisés sur le Centre sportif de La Chaux-de-Fonds, ces premiers championnats ont connu une parfaite réussite, tant sur le plan de la participation que sur celui des performances enregistrées. L'organisation, qui était assurée par l'Association cantonale des maîtres de gymnastique et l'EPGS, fut menée à la satisfaction de chacun. D'une manière générale, les élèves du Bas ont montré une assez nette supériorité, ne laissant que trois titres à ceux des Montagnes. Chez les jeunes filles, la gymnasienne de Neuchâtel, Geneviève Girardin, a remporté les trois disciplines inscrites au programme. Chez les jeunes gens, on retiendra surtout la lutte serrée à laquelle on assista en finale. Autre lutte, celle des sauteurs en hauteur Hirschi et Vaucher, qui se départagèrent aux essais.

Rt.

110 METRES HAIES (91 cm.) : 1. Y. Stegmann, Cortaillod 15"8. 2. Bernard Schneiter, Boveresse 15"9. 3. Jacques Zurbuchen, La Chaux-de-Fonds, Arts et métiers 16"1.

POIDS : 1. René Pollicino, Neuchâtel, Ecole de commerce 13 m. 95. 2. J.-Claude Waefler, La Chaux-de-Fonds, Technicum 12 m. 95. 3. Yvan Stegmann, Cortaillod 12 m. 48.

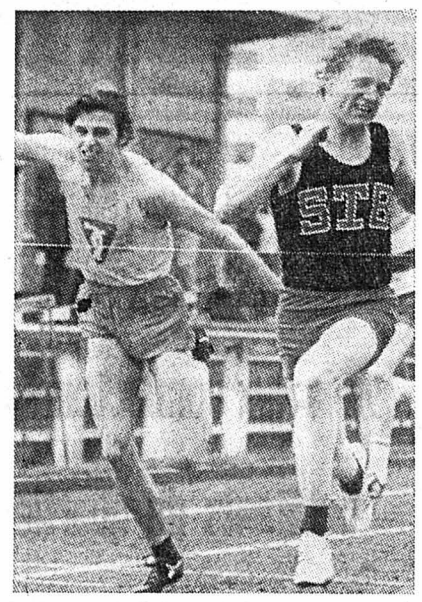

Häberli remporte le 100 mètres, alors que Thiébaud est battu.

3000 METRES : 1. Miroslaw Halaba, Neuchâtel, Ecole de commerce 10'21"0. 2. Eric Maire, La Chaux-de-Fonds, Ecole de commerce 11'05"4. 3. Willy Oppliger, Neuchâtel, Ecole de commerce 11'25"0.

SAUT EN LONGUEUR FEMININ : 1. Geneviève Girardin, Neuchâtel, Gymnase 4 m. 90. 2. Monique Virot, Neuchâtel, Ecole de commerce 4 m. 80. 3. Liselotte Lauper, Neuchâtel, Ecole Benedict 4 m. 75.

SAUT EN LONGUEUR MASCULIN : 1. André Vaucher, La Chaux-de-Fonds, Gymnase 6 m. 23. 2. Peter Meier, Neuchâtel, Ecole de commerce 6 m. 19. 3. Bernard Schneiter, Boveresse 5 m. 82.

SAUT EN HAUTEUR : 1. Jean-Pierre Hirschi, Neuchâtel, Ecole technique 1 m. 75. 2. André Vaucher, La Chaux-de-Fonds, Gymnase 1 m. 75. 3. Joseph Tofolon, Cortaillod 1 m. 70.

SAUT EN HAUTEUR FEMININ : 1. Geneviève Girardin, Neuchâtel, Gymnase 1 m. 42. 2. Carol Gehringer, Neuchâtel, Gymnase 1 m. 38. 3. Monique Perroud, Neuchâtel, Ecole professionnelle 1 m. 32.

JAVELOT : 1. Alain Monnier, La Chaux-de-Fonds, Technicum 48 m. 48. 2. Jean-Pierre Hirschi, Neuchâtel, Ecole technique 47 m. 95. 3. Jean-François Robert, Cortaillod 42 m. 62.

100 METRES : Philippe Häberli, Neuchâtel, Ecole technique 11"3. 2. Christian Zurbuchen, La Chaux-de-Fonds, Technicum 11"3. 3. Francis Thiébaud, La Chaux-de-Fonds, Gymnase 11"6.

80 METRES FEMININ : 1. Geneviève Girardin, Neuchâtel, Gymnase 11". 2. Monique Virot, Neuchâtel, Ecole de commerce 11". 3. Monique Perroud, Neuchâtel, Ecole professionnelle 11"1.

300 METRES : 1. Michel Imhof, Neuchâtel, Ecole de commerce 37"0. 2. Christian Seiler, Neuchâtel, Ecole technique 38"0. 3. Christian Zurbuchen, La Chaux-de-Fonds, Technicum 38"2. 4. Francis Thiébaud, La Chaux-de-Fonds, Gymnase 38"5.

1000 METRES : 1. Luc Lederrey, La Chaux-de-Fonds, Ecole de commerce 2'43"2. 2. Robert Schafer, Neuchâtel, Gymnase 2'47"4. 3. Giani Spoletini, Neuchâtel, Ecole de commerce 2'48"5.

Chronique de Neuchâtel

LE CENTRE ELECTRONIQUE ET LES SALAIRES

Les statistiques tenues par le Centre électronique de gestion de Neuchâtel révèlent que ce dernier, au cours de l'année passée, a utilisé 320.000 cartes ordinaires, et au total 241.000 cartes-factures PTT.

Pour les Services industriels, le Centre a enregistré par lecteur optique 85.000 feuilles de relevés de compteurs, calculé et établi 173.000 cartes-factures PTT, traité et imprimé 17.000 pages de « décomptes des abonnés » du journal de facturation, 13.000 pages de « listes des débiteurs », ainsi que 20.000 rappels.

Pour les contributions de la ville, le Centre électronique de gestion a calculé automatiquement et établi 34.000 bordereaux, enregistré et traité plus de 43.000 feuilles de taxation et paiement, traité et imprimé 21.000 pages de registre compte-courant, imprimé 27.000 cartes synoptiques et un nombre égal pour la police des habitants.

Les mutations intervenues dans les fichiers de ces deux services (arrivées, départs, changements de domicile et mutations diverses) s'élèvent au nombre de 43.753. En outre, il a été établi pour l'Office du travail 3000 cartes-factures PTT et pour la police des habitants 2500 bordereaux-factures.

Enfin, les contributions cantonales ont aussi bénéficié des services du Centre électronique de gestion de Neuchâtel, par l'adressage de 20.000 déclarations d'impôt, 19.000 fiches de travail, et 19.000 bordereaux, sans compter l'impression de 1750 pages de « rôle d'impôt ».

Les documents ainsi établis par ce Centre mis bout à bout couvriraient une distance de 114 km. 720, c'est-à-dire presque la distance qui sépare Neuchâtel de Bâle.

Quant à l'intégration progressive des diverses tâches de l'administration communale au Centre électronique de gestion, elle se poursuit selon le programme préétabli. Après avoir notamment absorbé les travaux de la tenue du fichier de la police des habitants, de la comptabilité des contributions, et de la facturation des Services industriels (gaz et électricité), le Centre prendra à sa charge, dès le 1er janvier 1971, tout le problème des salaires de l'administration et des écoles communales.

Il s'ensuivra dès lors une rationalisation non négligeable et un gain de temps et d'argent appréciable. En effet, les services qui s'occupent des salaires y consacrent annuellement plus de quatre mille heures, alors que ce même travail pourra se faire par l'ordinateur en quelque cent heures.

TROIS EMPLOYÉS FÊTÉS

Le chef de la Centrale de Champ-Bougin, M. E. Kuppel, a été reçu récemment au réduit de l'Hôtel de Ville par le directeur des Services industriels entourés de ses collaborateurs immédiats. M. Kuppel prenait sa retraite après plus de 35 ans d'activité au service de la ville. Le directeur des Services industriels s'est plu à relever les hautes qualifications du nouveau retraité, sur le plan technique et tout particulièrement ses connaissances approfondies des turbines à gaz de mazout affectées à la production de l'énergie électrique.

M. Kuppel a non seulement participé à la construction et au montage de la turbine de Champ-Bougin, mais l'a également entretenue pendant plus de 30 ans. Il a aussi activement collaboré à la construction des deux étapes de la station de pompage et de filtration des eaux du lac et a constamment veillé à leur parfait fonctionnement.

Le directeur des Services industriels avait reçu quelques jours auparavant M. Paul Vessaz, machiniste à l'usine électrique du Chanet sur Boudry. M. Vessaz fêtait 25 ans d'activité au service de la ville, et il a reçu les marques d'estime de la cité pour sa fidélité et sa ponctualité dans un emploi grevé des servitudes d'un travail par équipe.

Il y a quelques jours enfin, M. Paul-Eddy Martenet a pris congé de M. Otto Wutrich, employé au service de l'électricité. M. Wutrich est entré le 1er juillet 1936 dans l'administration communale de Neuchâtel comme chauffeur de poids lourds ; dès 1960, il a été transféré comme magasinier au service de l'électricité. Le directeur des Services industriels a rappelé les services rendus par M. Wutrich et l'a remercié au nom des autorités communales.

FONDS SPÉCIAUX

La loi sur les communes du 21 décembre 1964 a contraint la ville de Neuchâtel à prendre les mesures internes nécessaires à l'incorporation des divers fonds spéciaux dans les biens communaux. Ces opérations ont été effectuées dans le cadre du bouclement des comptes de 1969.

De ce fait, la Commission des fonds spéciaux, présidée par le conseiller communal Pierre Meylan, directeur des finances, a pratiquement cessé de fonctionner. Ses membres, MM. V. Becker, F. Cartier, et F. Koehli, se sont réunis une dernière fois à l'hôtel DuPeyrou, il y a quelques jours. Ils ont été, à cette occasion, chaleureusement remerciés de leur activité par le représentant de l'autorité communale qui leur a témoigné la reconnaissance de la ville. (l)

Motocycliste blessée

Hier, à 20 h. 20, Mme Madeleine Marchand, 65 ans, habitant la ville, regagnait son domicile sur son vélomoteur. Sur la chaussée de la Boine, ayant glissé sur la route mouillée, elle a fait une lourde chute. Elle a été transportée à l'hôpital des Cadolles, souffrant d'une fracture probable du crâne.

Tôles froissées

Vers 13 heures, hier, M. R. B., de Neuchâtel, circulait au volant de sa voiture, rue de l'Orée en direction est. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 6, il a dépassé des véhicules en stationnement et est entré en collision avec l'auto conduite par M. R. S., de Boudry, qui arrivait en sens inverse. Dégâts matériels.

Fondation de l'Institut neuchâtelois de microbiologie

Un Chaux-de-Fonnier nommé président

Mardi, à 17 h., se sont réunis au Château de Neuchâtel les délégués des hôpitaux neuchâtelois, de la Société neuchâteloise de médecine et les responsables du Service cantonal de la santé publique, pour procéder à la fondation de l'Institut neuchâtelois de microbiologie.

Cette séance, placée sous la présidence du conseiller d'Etat chef du Département de l'intérieur, M. Jacques Béguin, a permis de concrétiser la décision arrêtée par le Grand Conseil en septembre 1969 sur la participation de l'Etat à la Fondation neuchâteloise de microbiologie.

L'apport de l'Etat au capital de cette fondation s'élève à 254.000 francs auquel s'ajoute un prêt de 380.000 francs. Ces sommes constituent ensemble l'investissement nécessaire à la création d'un laboratoire de microbiologie, qui sera aménagé dans les anciens bâtiments de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Les hôpitaux et la Société neuchâteloise de médecine participent également au capital de fondation, par des montants variant entre 3.000 francs et 30.000 francs, selon l'importance de l'établissement.

L'acte de fondation rédigé et lu par Me Daniel Blaser a été adopté et signé au cours d'une cérémonie, lors de laquelle les organes de la fondation ont été constitués.

Le Conseil de fondation compte 13 membres représentant les hôpitaux, la Société de médecine et l'Etat. M. Roger Ramseyer, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds a été appelé à la présidence du Conseil de fondation. Il présidera également le comité qui comprend les personnes suivantes : M. Philippe Mayor, conseiller communal à Neuchâtel, M. Daniel Conne, chef du Service de la santé publique, le Dr Bernard Courvoisier, médecin-chef de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, représentant de la Société de médecine, le Dr Charles-Ed. Pfister, médecin-chef de l'hôpital de la Providence, pour les autres hôpitaux.

Pour la direction de l'institut, il a été fait appel au Dr Harald Modde, médecin-bactériologue, qui est déjà entré en fonctions.

La constitution de la Fondation de l'Institut neuchâtelois de microbiologie marque une nouvelle étape dans l'équipement médical de notre canton. Les établissements hospitaliers, les médecins et le Service de la santé publique auront ainsi à leur disposition un laboratoire bien équipé, répondant aux exigences d'une médecine moderne.

Rencontre franco-suisse des sapeurs de génie à la Maison du forestier au-dessus de Boudry

Lorsque les sapeurs du génie de Besançon avaient accepté, il y a quelques années, d'être les parrains de la bannière de la Société neuchâteloise des sapeurs, il fut décidé, entre Suisses et Français, de se retrouver une fois par année, alternativement, de chaque côté de la frontière.

C'était l'occasion de fraterniser, d'évoquer des souvenirs militaires, hauts faits d'armes en Indochine et en Afrique côté français, neutralité sereine mais ferme, côté suisse.

Le soldat, c'est connu, défend sa terre ; rien de plus naturel donc pour cette 4e rencontre franco-suisse que d'avoir choisi un lieu en pleine nature, en l'occurence la Maison du forestier, sur les hauteurs de Boudry.

Lors de la cérémonie d'ouverture qui eut lieu en fin de matinée, M. Yves Barbier président de la Société neuchâteloise du génie, souhaita la bienvenue aux invités suisses et français. Puis ce fut la brève cérémonie du salut aux drapeaux des deux pays au son de la Marseillaise et du Cantique suisse. Dans son allocution le pasteur Barbier rappela le sens qu'il fallait donner aux mots terre et famille. La partie officielle terminée, les gorges désséchées par un temps lourd et chaud, on passa à l'apéritif au cours duquel, M. G. Nagel, maître organisateur de cette journée et chantre du vin, prit la porole en des termes poétiques.

Les participants entraient ainsi de la meilleure façon dans la seconde partie de cette journée consacrée d'abord au menu typiquement suisse dans lequel figurait le traditionnel plat militaire, le « spatz » entendez pot-au-feu, suivi d'un café-sapeur, puis à une partie récérative familiale durant l'après-midi, avec danse, musique, chansons, discours et souvenirs échangés au micro ou en tête à tête.

Prirent également la parole au cours de cette journée, le lieutenant-colonel Jouvent (France), le col. Grether intendant de l'arsenal de Colombier et représentant du Conseil d'Etat et M. E. Düscher du Conseil communal de Boudry accompagné de M. R. Pizzera. (RZ)

MEMENTO

Neuchâtel

JEUDI 11 JUIN

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice. Ensuite, cas urgents, No 17.

CINÉMAS

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Butch Cassidy et le Kid.
Arcades : 15 h., 20 h. 30, Trois hommes sur un cheval.
Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, Un homme qui me plaît.
Palace : 15 h., 20 h. 30, Easy Ridder.
Rex : 15 h., 20 h. 30, Les orgies du Dr Orloff.
Studio : 15 h., 20 h. 30, La haine des Desperados.

Avis tardifs

Honorez l'artisanat du pays!

Sortie d'une belle cuisson vendredi à

la poterie de Saint-Martin

13405

La qualité reste... *Le prix s'oublie...*

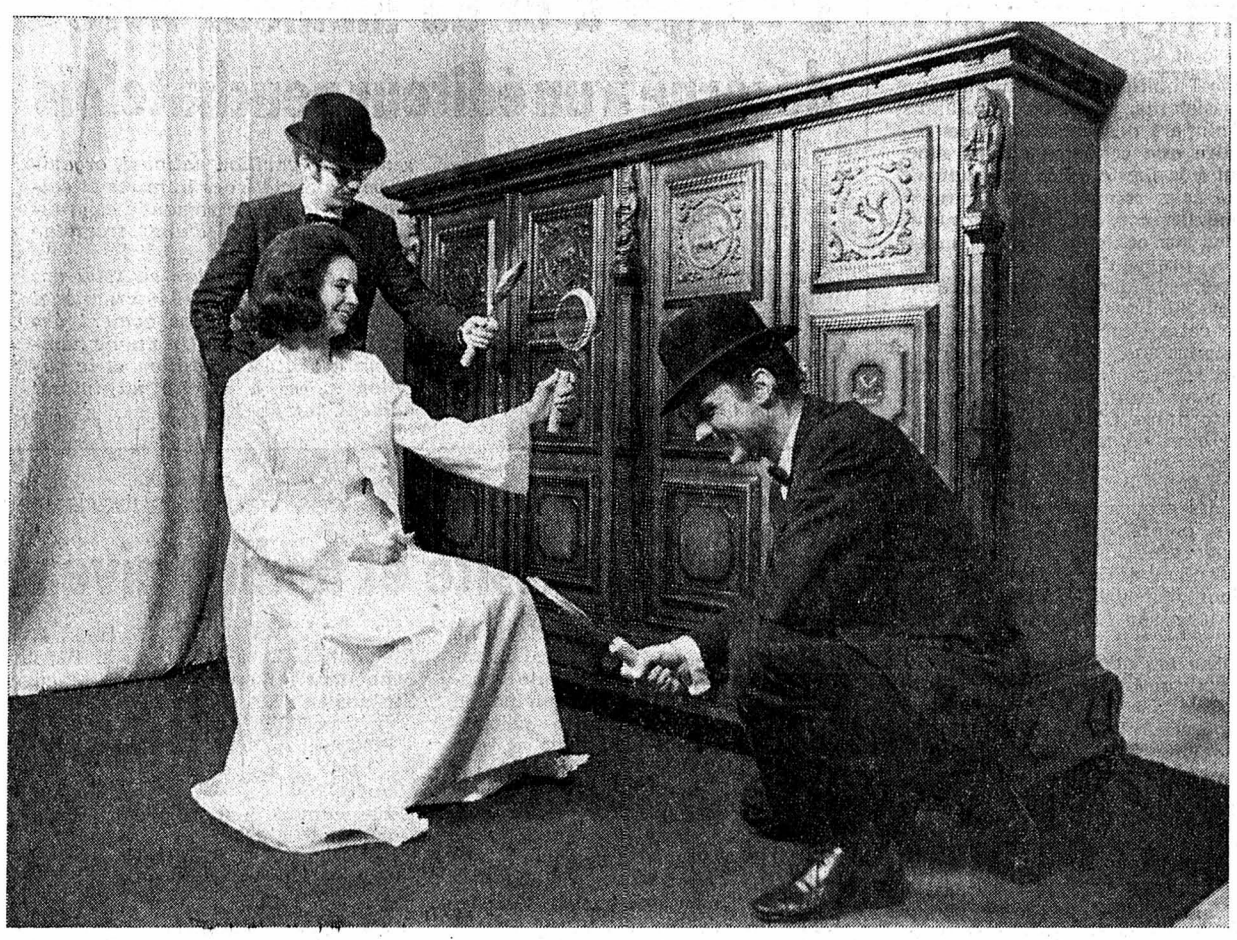

Ded

AMEUBLEMENT
RIDEAUX – TAPIS
Marché 4 – Tél. 2 95 70
LA CHAUX-DE-FONDS

Vous trouverez dans nos diverses expositions un stock qui vous convaincra

57 SALONS
44 CHAMBRES A COUCHER
33 PAROIS

Documentation à votre disposition

DUPLI-COLOR

Automobilistes!
Réparez vous-mêmes les égratignures de votre carosserie
Avec l'auto-spray acrylique DC.
Aussi résistant qu'un vernis au four.

CHOIX COMPLET

chez le spécialiste

Perroco

Roger TISSOT
Tél. (039) 2 11 68

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Avis aux conducteurs de véhicules
et aux
habitants du quartier intéressé

La pose d'un tapis bitumeux sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, entre les Nos 7 et 21, se fera dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 juin.

La circulation des véhicules sera déviée par les rues du Casino, de l'Envers et du Grenier.

Les habitants de ce secteur sont invités à faire preuve de patience car pour des raisons d'ordre technique, les travaux ne peuvent se faire que la nuit.

DIRECTION DE POLICE

Pour une bonne broche

RÔTI DE PORC
PORC ROULÉ

depuis Fr. **1.20** les 100 gr.

Société des maîtres bouchers
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Les Brenets - Les Ponts-de-Martel
La Sagne - La Brévine

Livraisons à domicile – Les clients sont priés de passer les commandes la veille ou avant 8 heures du matin.

A VENDRE tout de suite pour cause de démolition

baraquement

de 8 m. de long sur 5 m. de large.
Conviendrait pour chalet.
Couverture tuiles.

Tél. (066) 5 33 36 heures des repas.

A VENDRE de gré à gré
A BASSECOURT

MAISON

de 3 logements de 4 chambres, cave, buanderie, combles, bûcher et garage.
Assise, aisance, jardin : 14 à 30 ca.
Situation plein centre des affaires.
Conviendrait pour commerçant ou artisan.

Tél. (066) 3 73 46.

MACHINES
A VENDRE
AVANTAGEUSEMENT

1 Fraiseuse Starrag table 1 m., tête verticale
1 Fraiseuse suisse table 700 × 200 diviseur tête verticale
1 Rectifieuse cylindrique CERNI entre-pointe 900 mm., meule 450 mm.
1 Tour Dubied 512
1 Tour revolver Warmes & Swasey, passage 45 mm., 1500 tours, moteur 10 HP
2 Tours revolver SV 102 sur socle
1 Perceuse à colonne FLOTT, cône morse 2
1 Perceuse radiale GLORIA neuve
1 Tour Robling entre-pointe 600, vis mère et barre
1 Balancier à friction force 50 tonnes
20 Presses excentriques à découper de 0,5 à 20 tonnes
1 Presse excentrique à engrenage, force 180 tonnes Von Roll
1 Planeuse hydraulique, table 500 × 200
1 Tronçonneuse à métaux SEPAREX
1 Laminoir passage 150 mm,, rouleaux 120 mm.
1 Marteau pilon petit modèle
1 Cabine à zaponner TECHNOCHIMIE
1 Essoreuse TECHNOCHIMIE
1 Cabine de décapage à l'acide en P.V. C.
1 Grand coffre-fort.
1 Compresseur Specken 2 cyl., 300 litres, automatique
1 Projecteur Hauser
1 Machine à diamanter BENZINGER, etc., etc.

ROGER FERNER
Machines-outils - Numa-Droz 12
Tél. 3 16 50 et 3 47 37

A VENDRE
OPEL KADETT

modèle 1968, blanche, 30.000 km., expertisée, garantie.
Tél. (039) 3 73 29.

A VENDRE
A LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert

MAGNIFIQUES TERRAINS ET EMPLACEMENTS

de 500 à 1800 m2.

Conviendraient pour importantes et hautes constructions modernes.

SITUATION EXCEPTIONNELLE

Faire offres sous chiffre P 900163 N, à Publicitas SA, 2001 Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme
cherche travail
pour le soir.
Eventuellement nettoyages de bureaux.
Seulement réseau La Chaux-de-Fonds.
Faire offre sous chiffre AL 13379, au bureau de L'Impartial.

---

dSnack-Bar de la ville de Neuchâtel cherche

CUISINIER

pour restauration sur assiettes.
Travail indépendant.
Nourri, logé.
Téléphoner au (038) 5 66 15.

Citronelle
à la vitamine C

regorgeants de fraîcheur

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier S. A.

Loisirs tout confort... à des prix MIGROS !

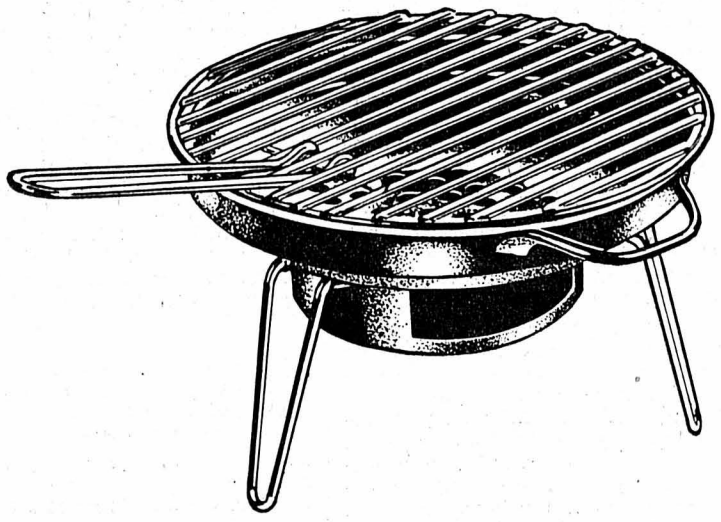

Gril pour le pique-nique 16.-

démontable, peu encombrant, construction robuste, bac en tôle émaillée, grille chromée, entretien facile.

Charbon de bois, le sac de 2 kg. (env.) **1.50**

Grand choix d'articles pour le pique-nique et le camping dans les MARCHÉS MIGROS.

MIGROS

Cour d'assises du Jura à Delémont

Plus que tout autre, un enfant débile ou caractériel mérite d'être protégé

Seconde et dernière journée, hier, du procès de Cour d'assises intenté à J. M., 44 ans, de Delémont, accusé d'attentat à la pudeur d'enfants et de mineurs de plus de 16 ans, de débauche contre nature également, actes commis de façon répétée durant 3 ans, de 1965 à 1968, alors que le prévenu occupait la fonction d'éducateur du Foyer jurassien d'éducation. La matinée a vu défiler le dernier témoin, celui qui fut en réalité la première victime. Ultime témoignage, suivi de la lecture de l'expertise psychiatrique de J. M., du réquisitoire du procureur du Jura et de la plaidoirie du défenseur de l'accusé. L'après-midi commença par les délibérations de la Cour, qui durèrent plus de deux heures, et s'acheva par la lecture du jugement : deux ans d'emprisonnement, moins la préventive subie.

Après que le dernier témoin eut été entendu — témoin qui est revenu partiellement sur ses déclarations et que le procureur s'est réservé de poursuivre ultérieurement pour faux témoignages, malgré son jeune âge — le président Henri Béguelin a entendu une dernière fois J. M. lui parler de ses tendances particulières, puis a lu des extraits du rapport établi par le psychiatre qui a examiné J. M. Celui-ci apparaît comme un être plutôt renfermé, taciturne, timide, ayant vécu toute une existence faite de tabous. Il possède une intelligence qui se situe au-dessus de la moyenne ; toutefois, sa faculté d'évaluation est considérablement perturbée et il ne reconnaît pas la portée de ses actes. Sa responsabilité subit donc une diminution qualifiée de légère à moyenne. Sa perversion sexuelle est d'origine pédophile constitutionnelle, et elle s'exerce essentiellement sur les jeunes de 12 à 15 ans. Masochisme et narcissisme ne sont pas étrangers à son comportement, qui en a fait un homme solitaire et froid.

TROIS ANS DE RÉCLUSION

Le procureur du Jura, dans son réquisitoire, considère que tous les actes d'accusation retenus contre J. M. sont réalisés. Sa responsabilité s'aggrave par le fait qu'il a commis des actes délictueux avec des enfants qui lui étaient confiés et que ces adolescents souffraient de troubles psychiques ou étaient issus de foyers perturbés. J. M. a profité de leur absence de résistance ou de sa supériorité pour en abuser. Il a agi sur plusieurs enfants pendant plusieurs années, compromettant l'avenir de ces jeunes et leur facilitant l'acquisition d'habitudes perverses. Aussi, Me Oscar Troehler se montre-t-il sévère. Il réclame trois ans de réclusion moins 62 jours de préventive subie, trois ans de privation des droits civiques et le paiement de tous les frais. Il s'oppose en outre à l'internement de l'accusé.

PUNIR OU AIDER ?

Me Jacques Saucy, avocat à Delémont, a la lourde tâche de défendre l'accusé. Il ne cherche pas à le blanchir et reconnaît la gravité de ses actes. Il évoque pourtant certaines déclarations contradictoires constatées durant l'instruction ou les débats, dont l'incertitude devrait profiter au prévenu. Il insiste particulièrement sur la franchise de J. M. qui n'a jamais cherché à cacher les faits qui lui sont reprochés. Il rappelle que son client n'avait jamais chuté avant 1965 ayant, pendant quarante ans quasiment, lutté contre la tendance qui l'habitait, et souffert en silence, solitairement.

Me Saucy s'attache alors à demander à la Cour si elle veut envoyer J. M. dans un pénitencier d'où il sortira certainement prêt à récidiver — ne résolvant donc nullement son cas — ou si elle ne préférerait pas plutôt le libérer du poids d'une vie en lui permettant d'effectuer une remontée sociale par un traitement médical approprié. Il faut choisir entre une peine expiatoire et des mesures curatives, les seules valables aux yeux du défenseur pour récupérer J. M. et l'assurer de ne plus jamais comparaître devant un tribunal. L'internement dans un hôpital est le seul moyen de donner une sécurité absolue à la société. C'est pourquoi Me Saucy demande que son client soit frappé d'une peine de douze mois d'emprisonnement avec sursis. Appelé à s'exprimer une dernière fois, le prévenu fond en larmes et marmonne des paroles de regrets, s'en remettant à la décision de la Cour.

PEINES ET CONSIDÉRANTS

La Cour d'assises a reconnu J. M. coupable d'attentat à la pudeur sur six enfants, d'attentat à la pudeur sur la personne d'un mineur de plus de seize ans, et de débauche contre nature dans deux cas. Elle le condamne à deux ans d'emprisonnement, mains 62 jours de d'emprisonnement, moins 62 jours de tous les frais et indemnités, soit un total de 4650 francs.

Me Béguelin, dans les considérants, déclare que tous les actes douteux quant aux dates ou aux agissements n'ont pas accru la faute de l'accusé. Mais la Cour devait se montrer néanmoins sévère, car J. M. connaissait son mal et il a commis des actes graves. Il a abusé de la confiance qui avait été mise en lui en agissant sur des enfants qui subissaient déjà des carences éducatives et affectives et qui, traumatisés par un de leurs maîtres, ne peuvent plus croire à grand-chose. Une circonstance aggravante a encore été de payer les jeunes victimes pour les faire taire. Le tribunal ne condamne pas, en fait, l'homosexualité, mais il désire appliquer une peine, c'est-à-dire sanctionner une faute grave qui a terni le renom d'un établissement scolaire et celui de ses maîtres, qui a surtout fait des victimes qui l'étaient déjà suffisamment sans cela.

A. F.

Sur les routes des Franches-Montagnes

Sensible augmentation du trafic

Le recensement de la circulation est effectué tous les cinq ans, dans le but d'analyser l'évolution du trafic. Le dernier ayant eu lieu en 1965, les services des travaux publics se sont remis à la tâche. Sur les routes principales, les comptages se sont faits le jeudi 14 mai et le mercredi 3 juin. Ils se poursuivront le dimanche 28 juin, jeudi 9 juillet, dimanche 26 juillet, mardi 4 août, dimanche 23 août, samedi 12 septembre, dimanche 25 octobre, jeudi 5 novembre, vendredi 11 décembre. Le recensement général, y compris les routes secondaires, a eu lieu le 14 mai et le 3 juin ; il reste encore le 4 août.

Les comptages se font entre 7 et 21 heures, et les responsables dénombrent toutes les catégories de véhicules, y compris les bicyclettes, les attelages, et même les piétons.

Les comptages fédéraux sont effectués à Saint-Brais et aux Emibois pour la route No 18, et à Tramelan pour la chaussée No 107. Les recensements supplémentaires sont faits sur les routes Les Reussilles - Les Breuleux, Les Breuleux - La Basse-Ferrière, Saignelégier - Tramelan, Saignelégier - Goumois, Montfaucon - Les Enfers, Saint-Ursanne - Soubey, Les Breuleux - Les Emibois.

Les premiers recensements effectués ont fait ressortir une sensible augmentation du trafic sur les routes des Franches-Montagnes, y compris celle du Clos-du-Doubs. Cette dernière, bien aménagée, présente un grand intérêt touristique. (y)

SAIGNELÉGIER

Petite foire

La foire de juin n'a pas été très importante. En effet, les éleveurs n'avaient amené que sept pièces de bétail bovin et une quarantaine de porcelets. Ces derniers, très recherchés, se sont vendus à de bons prix. Le commerce des bovins est également très satisfaisant en ce moment. L'animation était grande autour de l'importante exposition de machines agricoles. Les grands travaux approchent et les marchands connaissent bien les besoins des agriculteurs. (y)

Intense activité de la fanfare

Depuis plusieurs semaines, la fanfare prépare avec sérieux ses morceaux de concours pour la Fête jurassienne du 21 juin à Porrentruy. La saison est particulièrement chargée pour les musiciens qui viennent de participer aux célébrations de la Première communion et de la Fête-Dieu, ainsi qu'aux fêtes du centenaire de la fanfare de Montfaucon. Samedi prochain, à la halle-cantine, les assemblées de Saignelégier et des Pommerats présenteront au public franc-montagnard les œuvres qu'ils ont préparées pour le concours jurassien. (y)

Le choix d'une profession

Poursuivant sa campagne d'information en faveur des élèves des classes supérieures, l'Office de Tavannes vient d'organiser deux nouvelles séances à l'école secondaire du chef-lieu. La première était consacrée aux études gymnasiales et elle fut animée par M. Alphonse Widmer, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy.

Une quarantaine de jeunes filles de tout le district ont participé à la séance d'information par les professions para-médicales. Cette assemblée était conduite par Mme Dupasquier, du centre d'information de la Croix-Rouge. Un film et des diapositifs ont illustré ses propos. (y)

SAINT-BRAIS

Collision

Hier à 18 heures, une automobiliste de Delémont, qui stationnait sur le côté droit de la chaussée, a voulu traverser la route avec son véhicule. Mais elle n'avait pas remarqué une voiture de Saint-Brais qui survenait derrière elle. Celle-ci n'a pu l'éviter et la collision qui s'est produite a provoqué pour 2000 francs de dégâts. (y)

SAINT-URSANNE

Happée par une voiture en allant travailler

Mme B. Cattin a été victime, hier matin vers 7 heures, d'un accident de la circulation, alors qu'elle se rendait à son travail. C'est en traversant la route des Rangiers, vis-à-vis de l'usine Frésard, que la malheureuse fut happée par une voiture. Transportée à l'hôpital de Porrentruy, Mme Cattin souffre de diverses contusions. La police cantonale et le groupe-accidents ont procédé aux constatations d'usage. (dj)

Stage d'information professionnelle: l'infirmière

L'Office d'orientation professionnelle du Jura sud informe les jeunes filles qui s'intéressent à une formation d'infirmière (en soins généraux, en hygiène maternelle et infantile, en psychiatrie, soins aux malades chroniques) qu'un stage probatoire est organisé par la Croix-Rouge sous forme d'un camp de vacances du 28 juillet au 8 août prochain à La Lenk. Les jeunes filles de fin de scolarité ainsi que celles qui ont terminé leur scolarité obligatoire et qui s'intéressent aux formations soignantes sont directement concernées par ce stage.

Inscriptions et renseignements (prix, programme) auprès de la Croix-Rouge suisse, ou Service des soins infirmiers, Taubenstrasse 8, 3001 Berne.

L'office d'orientation scolaire et professionnelle du Jura sud à Tavannes est également à disposition.

BIENNE

Garçonnet tué par une voiture

Mardi soir, le petit Beat Roethlisberger (4 ans), domicilié à Bienne, a été happé par une voiture. Grièvement blessé, il est décédé peu après son admission à l'hôpital.

Le garçonnet s'était élancé sur la route avec sa trottinette au moment où survenait une voiture. (ats)

Bijouterie cambriolée

Dans la nuit de mardi à mercredi, entre 23 heures et 7 heures du matin, des inconnus ont pénétré dans une bijouterie à la route de Boujean 140, en forçant la serrure de la porte d'entrée. Ils ont volé 80 montres, des colliers et des bagues, le tout valant plus de 20.000 francs. La police enquête. (ac)

LE PEUCHAPATTE

L'école sera supprimée

Réunis hier soir en assemblée, les citoyens du Peuchapatte, par 17 voix contre 5, se sont prononcés pour la suppression de l'école du village. Le Conseil communal reçoit mission de s'approcher des communes susceptibles de prendre en charge les quelques élèves du village, à partir du 1er octobre. (pf)

PORRENTRUY

Donneurs de sang récompensés

Le centre de transfusion sanguine de l'hôpital de Porrentruy et la Croix-Rouge ont remis une série de médailles en or et en argent aux donneurs de sang d'Ajoie. Au cours d'une petite cérémonie, le Dr Serlin remit douze médailles d'or à des personnes ayant déjà effectué plus de 25 dons et 130 médailles d'argent pour 5 dons et plus. Le champion du jour fut désigné en la personne de M. Maurice Jeannotat, de Porrentruy, qui en est à son 96e don. Afin d'augmenter son efficacité, le centre de transfusion de Porrentruy sera désormais réuni avec celui de La Chaux-de-Fonds, supérieurement équipé, qui fonctionnera à l'avenir comme centre coordinateur. (dj)

6000 personnes visitent une usine à Delémont

Renouvelant l'expérience tentée en septembre de l'an passé à Choindez, l'Usine des Rondez de Delémont a mis sur pied samedi « Une journée de la porte ouverte ».

Cette manifestation a remporté un immense succès populaire et c'est plus de 6000 personnes qui ont défilé durant toute la journée de samedi dans les diverses installations de l'Usine des Rondez.

En donnant au public la possibilité de pénétrer le secret de leur fonderie et de leurs divers départements mécaniques, la direction des Usines von Roll a voulu montrer à chacun le fonctionnement d'un grand complexe industriel et la diversité des appareils qui y sont fabriqués.

De surcroît, par l'institution de la « Journée de la porte ouverte », les promoteurs de cette innovation n'ont pas seulement tenté d'introduire la population au cœur d'une grande entreprise, mais encore, ils ont cherché à établir un contact ave le personnel et le profane qui ne pouvait pas s'imaginer les problèmes que doivent résoudre quotidiennement un mouleur, un modeleur ou encore un soudeur.

A l'issue de la visite, chacun était invité à se rendre dans la halle de restauration où lui était offert une collation et un rafraîchissement.

De plus, dans le dessein de remercier leurs 101 pensionnés pour la part qu'ils ont pris dans le développement de l'usine, la direction des Rondez les a conviés à un banquet qui a réuni quelque 160 personnes dans la cantine de l'établissement. (rs)

Jambe amputée

M. Léon Friche, 60 ans, ouvrier agricole, domicilié à Montmelon, qui avait eu un accident alors qu'il circulait dimanche à vélomoteur, ainsi que nous l'avons relaté, a dû se faire amputer une jambe à l'hôpital de Bâle, où il avait été transporté. (fx)

Recours du procureur

Me Oscar Troehler, procureur du Jura, a fait opposition au récent jugement du Tribunal de district de Delémont, qui a condamné les auteurs du krach financier de 35 millions de francs à deux, neuf et douze mois d'emprisonnement avec sursis.

Cette nouvelle était attendue et elle répondra en tout cas aux vœux de la vox populi, qui trouvait la peine bien légère pour une banqueroute aussi fantastique. (fx)

Chambre criminelle du Jura

La Chambre criminelle du Jura se réunira lundi prochain 15 juin, pour juger une nouvelle affaire de mœurs. Auparavant seront désignés les jurés qui auront à se prononcer dans l'affaire E. P., ancien caissier communal de Lajoux, accusé de détournement de plus de 300.000 fr., et dont la cause sera jugée à partir du 6 juillet prochain. (fx)

PLEUJOUSE

41.000 francs pour la réfection de l'école

Réunie sous la présidence de M. Joseph Bacon, maire, l'assemblée communale a accepté les comptes de l'exercice 1969, qui bouclent avec un reliquat de 1600 fr. En outre, un crédit de 41.000 fr. a été voté pour la réfection de la maison d'école (logement et classes). (dj)

SONCEBOZ

Sortie des personnes âgées

La sortie traditionnelle des personnes âgées a été fixée au samedi 13 juin ; les personnes qui ne se seraient encore pas inscrites voudront bien le faire, sans retard, auprès de M. R. Challandes. (ms)

Carnet de deuil

LES BOIS. — M. Joseph Erard, âgé de 58 ans, vient de mourir à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier. En 1932, M. Erard eut un grave accident militaire. Tout le côté droit de son corps fut paralysé et il perdit presque totalement l'usage de la parole. Condamné à une vie de souffrances durant 38 ans, cet homme corpulent et robuste était soigné par une de ses soeurs. (lg)

SAINT-IMIER. — La population a appris avec consternation le décès de Mme Rachel Indermaur. La défunte, bien connue dans la localité où elle bénéficiait de l'estime générale, laissera un souvenir durable. (ni)

Le temps s'en va...

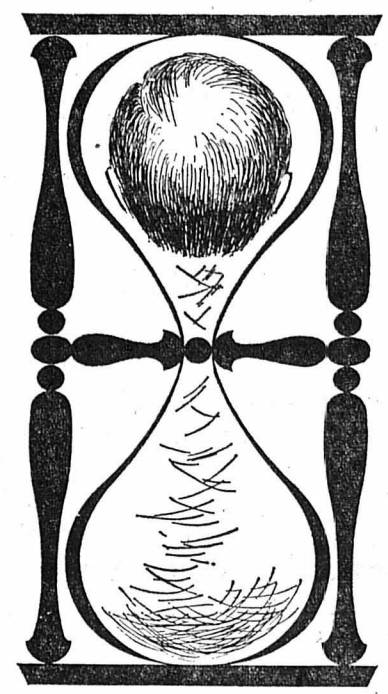

Vos cheveux tombent et la lotion miracle n'existe pas. C'est pourquoi, si vous êtes chauve ou presque, **MAN-TOP** est la seule solution à votre problème.

Oubliez votre préjugé sur la perruque ou le postiche, car le procédé **MAN-TOP** est véritablement une prothèse capillaire.

Votre **MAN-TOP** sera confectionné avec des cheveux naturels, identiques aux vôtres, implantés sur une base formée à vos mesures et couvrant exactement les zones dégarnies. **MAN-TOP** est léger, pratique et absolument **INDÉCELABLE.** — Nous sommes à même de vous le prouver.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE IMP. 11/6

Nom Age

Adresse Tél.

MAN TOP S.A. 30, rue de Malatrex - 1201 GENÈVE - Tél. 45 11 55

(Ouvert tous les jours sauf le dimanche)

PARIS - LONDRES - ROME - MILAN - AMSTERDAM

R 1M1070B

Importateur:
MOTAG BMW-IMPORT (SUISSE),
8157 Dielsdorf/Zurich

Agence officielle:
Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérold ANDREY
Moulins 24, tél. (039) 2 90 55
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Conception BMW

Le trafic d'aujourd'hui pose de nouvelles exigences pour qu'une voiture soit sûre. Une voiture sûre est définie en premier lieu par son châssis. Une voiture sûre est rapide. Une voiture sûre est de dimensions raisonnables. BMW construit de telles voitures. BMW, pour le plaisir de conduire.

BMW 1800, 90 CV-DIN, 102 CV-SAE, 160 km/h, Fr. 14600.-, avec transmission automatique, Fr. 16000.-. Autres modèles dès Fr. 12300.-

Bronzage de vacances en quelques heures!

Idéal pour tous ceux qui, jusqu'à maintenant, avaient de la peine à bronzer.

Nouveau:
Tube vacances 6.90 fr.

La substance Tam Lo, maintes fois éprouvée, procure un bronzage bio-naturel supplémentaire immédiat. Simultanément, le filtre solaire contenu dans cette crème, protège votre peau contre les coups de soleil de manière efficace.
Grâce à ce double effet, vous obtiendrez en quelques heures un merveilleux bronzage de vacances. De plus, vous garderez la peau bronzée de longues semaines encore, comme si vous rentriez de vacances à la mer ou à la montagne.

Apprendre aux Suisses à vivre libres? Allons donc! Mais, les informer d'une révolution... Peut-être!

RICA LEWIS révolutionne l'habillement des loisirs. RICA LEWIS, le couturier de l'Evasion, ne fabrique plus que des week-ends de toutes les couleurs, des moments de détente dans tous les tissus, de la liberté qui prend la ligne de votre corps, le sens de votre vie... Alors, essayez RICA LEWIS, pour vivre encore plus libre!

Distributeur: SPORTSWEAR S.A. - 8, rue de la Côte - 2000 NEUCHATEL (Suisse)
Téléphone (038) 5 87 32

MAIGRIR

Voulez-vous retrouver une ligne parfaite ?
avec le

GEL DE FROMENT

c'est si facile...
En vente chez :
Magnin Santé
rue des Armes-Réunies, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 26 02.

- Lisez L'Impartial -

Pourquoi payer plus cher ?

Machines à laver Riber

Mod. P 15 Fr. 1790.— Notre prix :
Fr. 1490.-
Mod. P 8 Fr. 1190.— Notre prix
Fr. 990.-
Mod. ESSE 3 machine à laver la vaisselle Fr. 1990.—. Notre prix
Fr. 1590.-

Grande facilité de paiement.
Service assuré par nos soins.

Le Discount du Marché
Place Neuve 6
✆ 039 2 23 26
LA CHAUX-DE-FONDS

Appartement

de 8 à 10 pièces EST CHERCHÉ.

Eventuellement un appartement de 5 à 7 pièces, plus locaux de bureau dans le même immeuble.

Ecrire sous chiffre RT 13374 au bureau de L'Impartial.

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/383

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ✆ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ✆ 051 230330

APPARTEMENT

2 ou 3 pièces, tout confort, est cherché, pour tout de suite ou pour date à convenir. Eventuellement échange contre appartement 3 pièces et demie, en plein centre, sans confort.

Tél. (039) 3 16 50.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

EXHAUSSEMENT DU BÂTIMENT DE L'INSTITUT DE PHYSIQUE À NEUCHÂTEL

Les entreprises qui s'intéressent aux travaux d'exhaussement du bâtiment de l'Institut de physique sont priées de faire leurs offres de service par écrit, en précisant la nature du travail qu'elles sollicitent, à l'Intendance des bâtiments, Château de Neuchâtel, jusqu'au 18 juin 1970, dernier délai.

Le chef du département,
C. GROSJEAN

Election de deux nouveaux juges au Tribunal fédéral ainsi que de trois juges suppléants

L'Assemblée fédérale (les deux Chambres réunies) a siégé hier matin sous la présidence de M. Eggenberger, président du Conseil national, pour élire deux nouveaux juges au Tribunal fédéral ainsi que trois juges suppléants. La loi fédérale d'organisation judiciaire prévoit en effet que le Tribunal fédéral peut compter de 26 à 30 membres et de 12 à 15 suppléants. En janvier dernier, le Tribunal fédéral a demandé que le nombre des juges, actuellement de 26, soit porté à 28, et celui des suppléants de 12 à 15. Les bureaux des deux Chambres et la conférence des présidents de groupe, avec l'accord de la Commission de gestion, ont fait suite à cette demande.

M. Eggenberger ayant expliqué cette procédure, l'assemblée a approuvé tacitement l'augmentation demandée, et on put passer au vote. Furent élus juge au Tribunal fédéral :

— M. Max Stoffel, avocat à Herrliberg (Zurich), présenté par le groupe conservateur chrétien-social et appuyé par les groupes radical, socialiste et pab. Il a obtenu 164 voix sur 179 bulletins valables.

— M. Alexandre Berenstein, professeur à Genève, présenté par le groupe socialiste et appuyé par les groupes radical, ccs., et libéral. Il a obtenu 150 voix contre 179 bulletins valables.

— M. Hans Glattfelder, de Zurich, présenté par le groupe indépendant et soutenu par le groupe libéral, a obtenu 71 voix. Il y a eu 47 bulletins blancs et 10 voix éparses.

En un deuxième scrutin, l'assemblée a élu trois nouveaux juges suppléants au Tribunal fédéral :

— M. Wolf Seiler, président du Tribunal administratif à Coire, démocrate par 194 voix.

— M. Jacques Pierard, président du Tribunal de première instance (ccs) à Chêne-Bougeries (Genève), par 192 voix.

— M. Heinz Junker, juge à la Cour suprême du canton de Berne (soc) par 186 voix.

Après avoir traité selon la recommandation de sa commission quelques recours en grâce, l'Assemblée fédérale a mis fin à sa séance et les deux Conseils ont repris séparément leurs délibérations. (ats)

Un Genevois et un Thurgovien

M. Alexandre Berenstein est originaire de Genève. Né à Paris, le 19 janvier 1909, il fait ses études au collège et à l'Université de Genève où il obtient une licence en droit puis une licence en sociologie. En 1936, il reçoit le titre de docteur en droit. Dès 1938, il enseigne à la Faculté de droit de l'Université de Genève dont il devient professeur ordinaire en 1955, chargé de l'enseignement du droit du travail, des assurances sociales et privées, et du droit international du travail. De 1960 à 1966, il est doyen de la Faculté de droit.

Avocat au barreau de Genève depuis 1939, M. Berenstein est nommé juge à la Cour de cassation de Genève en 1966 et juge suppléant au Tribunal des assurances en 1968. Membre de plusieurs commissions cantonales et fédérales, il enseigne également à l'Université de Lausanne, de 1951 à 1953 et en 1969. Il est, d'autre part, secrétaire général de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale, vice-président de l'Ecole internationale de droit du travail comparé, président de l'Association internationale pour le progrès social et membre correspondant des Instituts du droit du travail de Trucuman, de Cordoba et de Santa Fe (en Argentine), ainsi que de la Société chilienne de droit du travail et de la sécurité sociale. Enfin, il est membre du comité de banque de la Caisse d'épargne de la République et canton de Genève.

* * *

M. Max Stoffel, docteur en droit, avocat, est âgé de 59 ans, originaire d'Arbon (TG) et domicilié à Herrliberg (ZG).

Licencié en droit et en économie publique de l'Université de Zurich, il présente son doctorat en 1937 à Zurich également, après avoir fréquenté les Universités de Zurich, Munich, Berlin, Paris et Vienne. Il obtient en 1940 son brevet d'avocat avant d'exercer les fonctions d'auditeur au Tribunal de district d'Uster (ZH), de secrétaire au Tribunal fédéral des assurances à Lucerne (entre 1942 et 1945) et de secrétaire au Tribunal fédéral à Lausanne (entre 1945 et 1955).

Depuis 1955, le nouvel élu exerce ses fonctions d'avocat à Zurich tout en étant membre de la Société zurichoise des avocats et de la Fédération suisse des avocats, ainsi que secrétaire d'une association professionnelle suisse à Zurich. Il est membre de la Cour de cassation du Tribunal cantonal de Zurich, depuis 1965. A l'armée, M. Stoffel possède le grade de major de la justice militaire. (ats)

L'intégration des travailleurs étrangers

Prochaine réalisation du CSP

La Commission sociale pour les travailleurs étrangers du Centre social protestant (CSP) s'est réunie à Morges pour examiner le travail à entreprendre après la votation fédérale sur l'initiative Schwarzenbach. Celle-ci ayant démontré l'existence du problème de la main-d'oeuvre étrangère, il s'agit de commencer à la résoudre.

Lors d'une conférence de presse tenue hier après-midi à Lausanne, le Centre social protestant a annoncé l'ouverture l'automne prochain, dans la capitale vaudoise, d'un centre d'accueil pour les travailleurs étrangers. Ce centre sera installé dans l'actuelle fraternité de Saint-Martin. Il comprendra un service social, des consultations pour Espagnols et Italiens, une grande salle destinée aux loisirs et aux rencontres, une salle de bibliothèque et de lecture, et une pour les conférences et les réunions. Tout ceci est prévu sans aucune discrimination religieuse ou politique, dans un esprit facilitant l'assimilation à l'esprit démocratique.

On constate que la constitution d'une communauté étrangère cohérente ne provoque pas un repli sur soi mais qu'elle constitue un point de départ nécessaire à l'intégration.

Les consultations pour les Espagnols existent depuis huit ans. Celles pour les Italiens ont commencé ce printemps. Le conseiller espagnol reçoit chaque année plus de 500 nouveaux consultants. Il traite avec eux de problèmes du travail, du logement, juridiques et administratifs, de droit constitutionnel, de revendications salariales, de démarches à faire auprès des autorités espagnoles et suisses, auprès des avocats et des tribunaux, de problèmes sociaux, psychologique, familiaux, spirituels. (jd)

Alerte à la bombe à Bâle

Par un téléphone anonyme, des inconnus ont déclaré qu'un attentat à la bombe allait être perpétré hier après-midi, vers 17 h., à la gare badoise de Bâle. La police bâloise, le bureau de Bâle de l'Agence télégraphique suisse et la gare badoise des Chemins de fer allemands ont successivement été informés que deux bombes se trouvaient à la consigne, dans les locaux de la gare. Immédiatement prévenue, la police a alors fermé la gare.

Il y a quelques semaines, l'aéroport de Bâle-Mulhouse avait déjà reçu deux appels identiques. Les deux fois, plusieurs avions avaient été considérablement retardés. Selon une déclaration d'un porte-parole de la police bâloise, on ne peut cependant pas encore affirmer que ces appels émanent de la même personne. (ats)

Une gouvernante indélicate arrêtée à Genève

La police genevoise vient d'arrêter une gouvernante hollandaise âgée de 61 ans pour vols et escroqueries, d'un montant de plus de 150.000 francs. Son patron étant récemment décédé, l'exécuteur testamentaire lui signifia son congé. Mais comme elle partait avec une enveloppe renfermant 25.000 francs revenant aux héritiers, on enquêta sur son compte et on s'aperçut qu'en dix ans, elle avait détourné 125.000 francs. De plus, dans des coffres de banque elle avait entreposé argenterie et bijoux ne lui appartenant pas et elle avait fait signer à sa patronne, très âgée, de nombreux chèques. Cette gouvernante qui bénéficiait d'une confiance illimitée, a été écrouée. (mg)

Une marmite à vapeur explose à Lausanne

Il était environ 13 h. 30, hier, lorsque Mme Simone Candardjis, 51 ans, domiciliée 17 bis, route du Signal à Lausanne, qui se trouvait dans sa cuisine, fut grièvement atteinte à la suite de l'explosion d'une marmite à vapeur : la marmite contenait de la soupe et, la soupape étant probablement défectueuse, le couvercle vola au plafond, sous une pression énorme, s'incrustant littéralement dedans, tandis que le fond de la marmite enfonçait la plaque électrique de la cuisinière sur une profondeur de 30 cm. Les vitres volèrent en éclats et les portes de l'appartement furent disjointes.

Mme Candardjis, brûlée à peu près partout où la peau était sans protection, surtout à la face, blessée à la main gauche (avec peut-être uene fracture) et à un œil, dut être transportée d'urgence à l'hôpital cantonal. (jd)

Quelques jours de détente en Suisse pour le premier ministre sud-africain

On a appris, hier, dans la cité du bout du lac, que M. J. Vorster, premier ministre de la République sud-africaine, se rendra au début de la semaine prochaine à Genève. Il fera un séjour strictement privé en Suisse où il se propose de passer 7 à 10 jours de vacances.

Après sa visite en Espagne, M. J. Vorster s'arrêtera à Paris, semble-t-il, avant de venir en Suisse.

Comme les ambassadeurs d'Afrique du Sud dans les différents pays d'Europe tiendront à Genève, la semaine prochaine, une réunion de routine, il est plus que vraisemblable que M. J. Vorster les rencontrera. Mais, étant en vacances, il ne présidera pas leur réunion. (ats)

Lausanne. — Hier, police-secours a arrêté en flagrant délit de vol, sur la place de la Riponne, à Lausanne, un jeune Espagnol qui venait de cambrioler un établissement public. On trouva sur lui une somme de 4700 fr., qui provenait de ce larcin. (jd)

Fribourg et «l'initiative» L'écart diminue entre partisans et opposants

Les résultats du canton de Fribourg publiés dimanche après les votations de l'initiative fédérale sur « l'emprise étrangère » doivent être corrigés. En effet les anciennes communes de Marly-le-Grand et Marly-le-Petit qui ont fusionné depuis peu, ont chacune gardé leur propre bureau de vote. C'est ainsi que, lorsqu'on a fait le total des voix pour ou contre en se basant sur la liste des communes, on a oublié les résultats de Marly-le-Petit. Ce village diminue encore la majorité des « oui » dans le canton de Fribourg. Il a en effet rejeté l'initiative par 154 voix contre 117. Les résultats pour le canton sont donc les suivants :

16.124 « oui » contre 15.954 « non ».

L'écart est de 170 voix et un déplacement de 85 voix seulement aurait fait sortir le canton de Fribourg de la « tâche noire ». (ats)

Au Conseil des Etats

Sécurité sociale et pêche professionnelle

Le Conseil des Etats s'est penché hier sur des conventions de sécurité sociale avec des pays étrangers déjà approuvées par le Conseil national, puis sur les mesures à prendre pour encourager la pêche professionnelle en Suisse.

Les mesures d'aide à la pêche professionnelle ont donné lieu à un ample débat. M. Reimann (css-AG) explique les raisons qui militent en faveur des subsides aux campagnes pour écouler les récoltes indigènes, de poissons de nos lacs. Au total, il s'agit d'une charge de 200.000 fr. au plus par an.

M. Grosjean (rad-NE) exprime sa satisfaction de l'aide qu'on apporte au débarras prévu des poissons blancs non nobles, non demandés sur le marché et que les pêcheurs jettent par-dessus bord sans autre. Sur les lacs de Bienne et de Neuchâtel, l'Etat paye déjà un subside au kilo, auquel vient s'ajouter l'aide fédérale. Une loi fédérale sur la pêche viendra-t-elle bientôt remplacer le régime provisoire actuel ?

M. Tschudi, président de la Confédération, relève l'apport bienvenu de la pêche professionnelle aux efforts de la protection des eaux. La loi sur la pêche est à l'étude au sein d'une commission d'experts. Ses conclusions ne sauraient tarder.

L'arrêté fédéral dont la validité échoit à fin 1975 au plus tard, trouve un accueil favorable au Conseil des Etats qui l'adopte par 32 voix sans opposition après que l'amendement de M. Grosjean (rad-NE) qui réserve l'aide fédérale et cantonale aux seuls pêcheurs professionnels, combattu par plusieurs députés de la Suisse primitive et par M. Tschudi, président de la Confédération, eut été écarté par 25 voix contre 7. (ats)

Le compte d'Etat de la Confédération au National

Le Conseil national a entamé hier l'examen du compte d'Etat de la Confédération pour 1969, qui se solde par un boni de 446 millions de fr. Au compte financier, l'excédent des recettes est de 28 millions. Dans les deux cas, l'écart par rapport aux prévisions, pessimistes, se situe autour du demi-milliard de francs. Le rapporteur, M. Schmitt (rad-Genève) montre toutefois qu'il faut nuancer cet écart, la progression étant par exemple fort inégale pour les différents impôts.

On peut se féliciter du résultat des comptes, mais l'équilibre n'est nullement assuré pour l'avenir, surtout si l'on songe à la nécessité de développer l'infrastructure du pays.

M. Nello Celio, chef du Département des finances, relève le fort accroissement des recettes, qui montre une fois de plus combien les finances publiques sont liées à l'essor de l'économie privée. Mais le bon résultat ne doit pas tromper : certains travaux ont été ajournés et, en raison de l'amnistie, les recettes de l'impôt anticipé vont diminuer. Pour appliquer une politique conjoncturelle efficace, dit encore M. Celio, la Confédération doit disposer d'un système fiscal souple. (ats)

Agrandissement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville propose d'accorder un crédit de 36,75 millions

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a proposé au Grand Conseil d'accorder un crédit de 36,75 millions de francs destiné au prolongement de la piste principale de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, qui passera de 2370 à 4000 mètres de long. Si le projet se réalise, la Confédération versera 12,22 millions à titre de subvention, tandis que les 150 hectares de terrains nécessaires à l'entreprise seront, aux termes de l'accord passé entre la France et la Suisse, achetés et mis à disposition par la France.

Les bâtiments abritant les services passagers, l'administration et le fret suffiront probablement aux besoins des dix ans à venir. La piste principale, en revanche représente d'ores et déjà une entrave au développement du trafic aérien. (ats)

Lutte antigrêle : «Première» au Tessin

Une nouvelle matière synthétique destinée à protéger les vignobles de la grêle, est expérimentée à Pedrinate, près de Chiasso. Au-dessus d'un grand vignoble de raisins Merlot, un filet a été tendu, il peut supporter des orages d'une extrême violence avec des vents d'une vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

C'est la première fois en Suisse que l'on tente une expérience avec cette nouvelle matière synthétique. L'an dernier, la grêle a causé au Tessin pour 1.200.000 francs de dégâts, surtout aux vignobles. (ats)

Curieuses coutumes !

Autrefois, lorsqu'on changeait de logis, l'usage voulait, pour protéger la nouvelle demeure, que l'on répande du vin dans les chambres et que l'on suspende un sachet contenant un peu de pain. Parfois on battait les parois avec des branches pour chasser les mauvais esprits.

Tout ceci est bien loin. Aujourd'hui le déménagement est l'occasion rêvée de nous offrir un cadre nouveau qui nous rajeunisse.

Transformons donc cette corvée en plaisir en allant chercher une foule de suggestions dans la grande exposition sur 6 étages des Meubles MEYER, au Faubourg de l'Hôpital à Neuchâtel.

MEXICO 70

Premières défaites sud-américaines

Le Brésil n'a encore pas concédé de point, mais devant l'homogénéité de l'équipe roumaine, les Sud-Américains n'ont pas toujours affiché leur facilité habituelle. Au contraire, la défense brésilienne s'est montrée perméable et il fallut une fois de plus la classe de Pélé pour compenser ce handicap. La Suède qui n'avait jusqu'ici fait que des modestes prestations, s'est réhabilitée en battant l'Uruguay, mais il aurait fallu deux buts pour que les Scandinaves soient qualifiés. Il faudrait maintenant une surprise dans le match Italie - Israël pour que les Suédois restent dans la compétition. L'Allemagne, tout comme le Pérou, était qualifiée, mais elle n'a rien laissé au hasard et son butteur Muller sut habilement tirer profit des failles de la défense péruvienne. Quant à l'URSS, elle a assuré sa qualification sans problème, mais dans le groupe de Mexico, le match de ce soir entre le Mexique et la Belgique nous fera connaître l'autre qualifié. Bulgarie - Maroc sera également un match de liquidation ou chaque équipe voudra redorer son blason, alors que les Anglais devront disposer de la Tchécoslovaquie s'ils entendent rester dans la course au trophée. (Jr)

Le buteur allemand Gerd Muller consolide sa position en battant ici Rubinos.

Allemagne - Pérou 3 - 1

Leon. — 16.000 spectateurs. — Arbitre Abel Aguilar (Mex.)

Allemagne : Maier - Vogts, Fichtel, Schnellinger, Hoettges (46e Patzke) - Seeler, Beckenbauer, Overath : Libuda (73e Grabowsky), Muller, Loehr.

Pérou : Rubinos - De la Torre, Chumpitaz, Fuentes, Mifflin : Challe (70e Cruzado), Leon (55e Ramirez) - Cubillas, Gallardo, Pedro Gonzales, Sotil.

Marqueurs : 19 Muller 1-0. 26 Muller 2-0. 38. Muller 3-0. 43 Cubillas (coup-franc) 3-1.

Une question de prestige

Bien que l'enjeu de la partie n'ait qu'une importance relative — les deux équipes étaient d'ores et déjà qualifiées pour les quarts de finale — les 25.000 spectateurs du stade de Leon ont assisté à une confrontation fort plaisante entre l'Allemagne et le Pérou.

Les Allemands, sur lesquels la chaleur suffocante ne semblait pas avoir prise, ont confirmé en tous points leur brillante performance contre la Bulgarie. Avec une autorité jamais démentie, ils ont battu le Pérou par 3-1 (mi-temps 3-1) et se sont assurés ainsi le droit de disputer leur quart de finale sur « leur » terrain de Leon. Helmuth Schoen n'avait apporté aucune modification à son « onze » victorieux de la Bulgarie. Très en confiance, les footballeurs germaniques, après un départ prudent, ils exploitèrent impitoyablement les lacunes de la défense adverse. Sur le premier but et sur le troisième, Gerd Muller put chaque fois capter une balle que les arrières ou le gardien auraient pu intercepter s'ils en avaient mieux calculé la trajectoire.

Trahis par les bévues de leurs défenseurs, les brillants attaquants de Didi livrèrent un baroud d'honneur en seconde mi-temps. Ils eurent en particulier une excellente période entre la 60e et la 75e minute. Avec un minimum de réussite, ils auraient pu alors revenir à 3-2 et, qui sait, renverser la situation, car les Allemands avaient singulièrement baissé leur rythme. Mais visiblement, les Sud-Américains n'allèrent pas jusqu'au bout de leurs possibilités. Cette défaite, fort honorable au demeurant, a confirmé la valeur de cette juvénile pléiade. Pour l'entraîneur Didi, il s'agit seulement de régler quelques problèmes avec son bloc des lignes arrières.

Suède - Uruguay 1 - 0

Puebla, stade Cuauthemoc. — 15.000 spectateurs. — Arbitre : Landauer (EU).

URUGUAY : Mazurkiewicz ; Ubinas, Ancheta, Matosas, Mujica ; Montero Castillo, Cortes, Maneiro ; Esparrago, Losada, Zubia.

SUEDE : Sven Gunnar Larsson ; Selander, Axelsson, Nordquist, Grip ; Svensson, Bo Larsson, Nicklasson ; Eriksson, Kindvall (60e Grahn), Persson.

MARQUEUR : 89e Grahn, 1-0.

Un but ne suffisait pas

Bien que battu par la Suède (0-1), but amplement mérité et marqué pendant les arrêts de jeu, de la tête, par le Suédois des Grasshoppers Grahn, l'Uruguay s'est qualifié pour les quarts de finale, à Puebla, aux dépens des Scandinaves, qui livrèrent à cette occasion leur meilleure partie dans le cadre du groupe 2, du moins en première mi-temps.

Les Suédois, mieux organisés et procédant par accélérations, provoquèrent plusieurs fois l'affolement dans une défense uruguayenne pourtant réputée pour son calme. Mais ils manquèrent de réussite. Dès le début, une reprise d'Eriksson s'écrasa sur le montant des buts de Mazurkiewicz qui dut s'employer à de nombreuses reprises. Ce fut le cas notamment sur un tir de Kindvall (30e) qui, par sa promptitude, domina son vis-à-vis, le chevronné Matosas. Nettement plus incisifs, les Suédois auraient mérité de marquer avant le repos, mais pas les Uruguayens, qui ne répliquèrent que par des tirs de loin.

Le jeu fut de moins bonne qualité en deuxième mi-temps, L'ardeur et la détermination des Suédois furent freinées à la 55e minute lorsque Kindvall, touché au genou dans un choc avec Ubinas, sortit du terrain. Les Suédois s'énervèrent alors et commirent beaucoup d'erreurs, tandis que les Uruguayens ralentissaient volontairement le jeu en conservant la balle, ce qui, une fois de plus, fut loin d'être du goût du public.

Dans la dernière demi-heure, les accrochages se multiplièrent, les arrêts de jeu aussi, et le match, qui avait pourtant bien débuté, se termina dans la médiocrité. Cependant, alors que l'arbitre faisait jouer les arrêts de jeu, et que le public huait les Uruguayens qui tentaient de préserver le match nul, Grahn, entré en fin de match à la place de l'actif Nicklasson, reprit de la tête un centre de Turesson et donnait une victoire qui risque fort de rester platonique, à son équipe. Les Suédois, pour se qualifier, devaient en effet gagner par 2 buts d'écart, et leur sort dépend maintenant du match Italie-Israël.

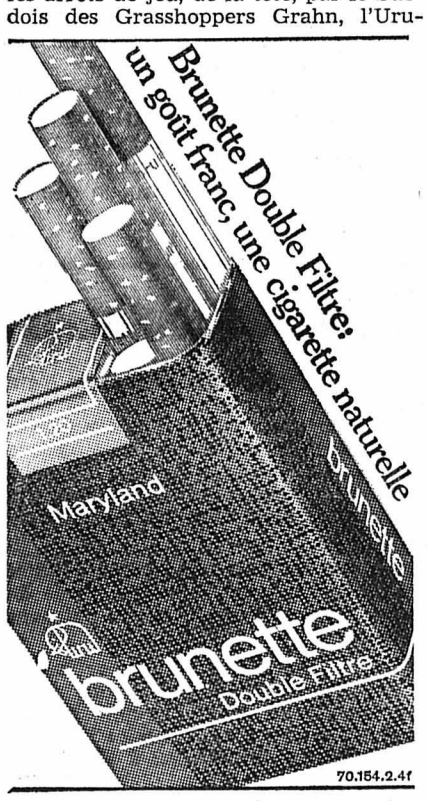

URSS - SALVADOR 2-0

Mexico, stade Aztèque. — 25.000 spectateurs. — Arbitre Rafael Hormazabel Diaz (Chili).

URSS : Kavazashvili : Dzodzuachvili, Khourtsilava, Chesternev, Afonine — Kisselev, Mountian, Serebriannikov — Bichovets, Pouzatch, Khmelnitski.

Salvador : Magana — Rivas, Mariona, Osorio, Cabezas — Vasquez, Monga, Portillo — Rodriguez, Castro, Mendez.

Marqueurs : 51 Bichovets 1-0. 73 Bichovets 2-0.

Les Russes à l'économie

Economes de leurs efforts, les Soviétiques n'ont remporté qu'une petite victoire aux dépens de Salvador. La formation de l'Amérique centrale s'est améliorée à chacune de ses sorties. Après avoir résisté déjà fort longtemps au Mexique — il fallut un but litigieux pour briser sa résistance — le Salvador a joué plus de cinquante minutes sans prendre un but face à l'URSS. Finalement ce n'est que sur le score étriqué de 2-0 que les hommes de Katchaline se sont imposés.

Il serait faux de chercher une mauvaise querelle aux Russes. Ceux-ci n'avaient aucune raison de forcer leur talent. En effet, grâce aux quatre buts marqués contre la Belgique, la première place du groupe semble devoir leur revenir sans coup férir. En prévision du quart de finale de dimanche, les Soviétiques se sont efforcés d'éviter toute blessure et toute dépense d'énergie inutile. L'entraîneur présenta tout de même une équipe forte. Il ne s'est pas livré à des essais. Seul Khourtsilava, une révélation du tournoi mondial de 1966, faisait sa première apparition à Mexico. Ce stoppeur au tempérament offensif avait pour mission de soutenir ses demis. Ceux-ci ont longtemps été gênés par le jeu posé et assez habile de leurs opposants. Une défense regroupée, habile dans l'interception, ne laissait guère de champ aux avants de pointe. Le fameux Bichovetz, qui avait fait trembler la Belgique, se chargea d'inscrire les deux buts. Il démontra une nouvelle fois son efficacité.

Le Salvador quitte cette Coupe du monde la tête haute. Les Centro-Américains ont joué le jeu de façon honorable. Contre les Soviétiques, ils ont même failli inscrire un but et leurs efforts eurent toute la sympathie du public du stade Aztèque.

La situation

GROUPE 1

	J	G	N	P	Buts	P
1. URSS	3	2	1	0	6-1	5
2. Mexique	2	1	1	0	4-0	3
3. Belgique	2	1	0	1	4-4	2
4. Salvador	3	0	0	3	0-9	0

GROUPE 2

	J	G	N	P	Buts	P
1. Italie	2	1	1	0	**1-0**	**3**
2. Uruguay	3	1	1	1	2-1	3
3. Suède	3	1	1	1	2-2	3
4. Israël	2	0	1	1	1-3	1

GROUPE 3

	J	G	N	P	Buts	P
1. Brésil	3	3	0	0	8-3	6
2. Angleterre	2	1	0	1	1-1	2
3. Roumanie	3	1	0	2	4-5	2
4. Tchécoslovaq.	2	0	0	2	2-6	0

GROUPE 4

	J	G	N	P	Buts	P
1. Allemagne	3	3	0	0	10-4	6
2. Pérou	3	2	0	1	7-5	4
3. Bulgarie	2	0	0	2	4-8	0
4. Maroc	2	0	0	2	1-5	0

Les buteurs

7 buts : Muller (All). — 4 buts : Cubillas (Pérou), Jairzinho (Br). — 3 buts : Pelé (Br), Bychovets (URSS). — 2 buts : Van Moer (Be), Lambert (Be), Seeler (All), Petras (Tch), Dumitrace (Rou) et Valdivia (Mex).

Sir Alf Ramsey a confiance

Pour le directeur de l'équipe d'Angleterre, Sir Alf Ramsey, le match d'aujourd'hui contre la Tchécoslovaquie est le plus important que son équipe a eu à disputer depuis de nombreuses années.

« Nous devons gagner et confortablement pour nous qualifier », a-t-il dit. Il a cependant confiance, ses joueurs s'étant tous remis de leurs blessures, même Keith Newton, blessé en jouant contre la Roumanie.

Chacun des joueurs de dimanche contre le Brésil avait perdu, du fait de la chaleur, de 4 à 5 kilos, mais tous ont repris leur poids.

Sir Alf Ramsey ne compte pas faire connaître la composition de l'équipe avant le tout dernier moment, tout dépendant de la forme de chacun au cours des dernières séances d'entraînement.

La défaite devant le Brésil a eu un effet psychologique défavorable sur l'équipe « mais ils se consolent du fait qu'ils savent qu'ils ont bien joué », a déclaré Sir Alf.

Pelé ne redoute pas les obstacles ; il se joue ici des Roumains Lucescu (à gauche) et Lupescu.

Brésil - Roumanie 3 - 2

Guadalajara, stade Jalisco. — 43.000 spectateurs. — Arbitre, M. Ferdinand Marschall (Autriche).

BRESIL : Felix ; Carlos Alberto, Brito, Fontana, Everaldo (56e minute, Marco Antonio) ; Clodoaldo (72e minute, Edu), Piazza, Paulo Cesar ; Jairzinho, Tostao, Pelé.

ROUMANIE : Adamache (28e minute, Randucanu) ; Satmareanu, Lupescu, Dinu, Mocanu ; Dumitru, Nunweiller, Dembrovski ; Neagu, Dumitrache (71e minute, Tataru), Lucescu.

MARQUEURS : 18e Pelé (coup-franc) 1-0. 21e Jairzinho 2-0. 33e Dumitrache 2-1. 65e Pelé 3-1. 82e Dembrovski 3-2.

Lacunes chez les Brésiliens

Le Brésil a remporté, à Guadalajara, sa troisième victoire en trois matchs, mais il fut loin de confirmer ses précédentes sorties face à une équipe de Roumanie qui, exception faite pour les 25 premières minutes de la rencontre, a fait mieux que se défendre, mettant en évidence les faiblesses de la défense sud-américaine. En l'absence de Gerson (qui avait déjà fait cruellement défaut contre l'Angleterre) et de Rivelino, qui souffre d'une cheville, le Brésil a été généralement dominé au centre du terrain par une équipe roumaine dont l'homogénéité est décidément le point fort et qui, au fil des minutes, abandonna tous les complexes qu'elle avait pu faire en début de match. Obligés de se replier assez profondément pour entrer en possession du ballon, les attaquants brésiliens ont certes réussi quelques actions brillantes, mais leur efficacité souffrit des longs va-et-vient qui leur étaient imposés. D'autre part, Paulo Cesar, après un début de match étourdissant, disparut presque complètement après une demi-heure de jeu, laissant aux seuls Pelé et Jairzinho, avec le concours épisodique de Tostao, le soin d'inquiéter le gardien roumain.

Malgré un manque d'appuis flagrant, les attaquants brésiliens ont tout de même réussi à marquer trois fois, ce qui confirme leur classe.

Si l'attaque brésilienne n'a donc rien à se reprocher, il n'en va pas de même de la défense, dont les lacunes ont éclaté au grand jour. Sur le premier but roumain, ce ne sont pas moins de trois défenseurs brésiliens qui furent mystifiés par Dumitrache. Le deuxième but roumain peut être attribué à une erreur de Félix qui, sur un centre de Satmareanu, rata sa reprise du poing, permettant à Dembrowski de marquer de la tête.

Après 23 minutes de jeu, on pouvait logiquement prévoir un très large succès des Brésiliens qui menaient alors par 2 à 0, sur des buts de Pelé (19e) et de Jairzinho (23e). Dès ce moment cependant, les Brésiliens ralentirent l'allure. Ils ne furent plus jamais en mesure de retrouver leur cadence initiale. S'appliquant à faire circuler le ballon et à être toujours les plus nombreux au centre du terrain, ce sont les Roumains qui ont fait le spectacle durant toute la deuxième mi-temps. Par l'intermédiaire principalement de Dembrovski, ils se montrèrent dangereux en plusieurs occasions. Ce danger devint presque constant à partir de la 71e minute, lorsque Tataru fut appelé en remplacement de Dumitrache.

Sortie honorable

En affolant véritablement par moment les « vedettes » brésiliennes, les Roumains ont confirmé une valeur d'ensemble que les Suisses, qui en furent les victimes dans le tour préliminaire, sont d'ailleurs les premiers à reconnaître.

Lutte

Aux championnats d'Europe

Blaser et Martinetti qualifiés

Aux championnats d'Europe de lutte libre à Berlin-Est, les Suisses Robert Blaser et Jimmy Martinetti ont réussi à se qualifier pour le quatrième tour, au cours duquel Blaser, en poids welters, va devoir se mesurer à l'Allemand Adolf Seger, troisième des derniers championnats d'Europe. Pour sa part, Jimmy Martinetti a pris le meilleur aux points sur le Français Daniel Robini, double médaille d'argent à Mexico et ancien champion d'Europe et du monde.

Tour de Suisse cycliste

Altig gagne le prologue

Le prologue du 34e Tour de Suisse, disputé à Morat sous la forme d'une course contre la montre individuelle sur 4 kilomètres, s'est terminé par la victoire de l'Allemand Rudi Altig, ancien champion du monde de poursuite, devant l'un de ses coéquipiers de l'équipe Zimba, le Suisse Erich Spahn.

Parti en neuvième position, Spahn fit longtemps figure de vainqueur, surtout lorsqu'un violent orage éclata alors que la moitié seulement des coureurs en lice avaient accompli leur pensum. Sur une chaussée mouillée et sur un parcours très sinueux et comportant deux montées, aucun des coureurs partis après l'orage ne parvint à se hisser parmi les premiers, exception faite pour Rudi Altig, qui, parti en 78e position, ravit la victoire à Spahn pour 2"1, et pour Franco Bitossi, qui réussit à s'intercaler à la troisième place.

La liste des partants de ce 34e Tour de Suisse a subi d'importantes modifications. Parmi les nombreux forfaits enregistrés, on ne note toutefois aucun des favoris. Le Belge Wilfried David et l'Italien Pietro Guerra figurent parmi les coureurs appelés en remplacement.

Voici le classement du prologue de Morat :

1. Rudi Altig (All) les 4 km. en 6'03"1 (moyenne 39,658) ; 2. Erich Spahn (S) 6'05"2 ; 3. Franco Bitossi (It) 6'07"1 ; 4. Albert Fritz (All) 6'10"7 ; 5. Gérard Vianen (Ho) 6'11" ; 6. Harry Steevens (Ho) 6'11"3 ; 7. Maurice Dury (Be) 6'11"8 ; 8. Erwin Thalmann (S) 6'11"9 ; 9. Wilfried David (Be) 6'12"2 ; 10. Roberto Poggiali (It) 6'13" ; 11. Mathieu Gerrist (Ho) 6'14" ; 12. Herbert Wilde (All) 6'14"8 ; 13. Kurt Rub (S) et Pierre Ghisellini (Fr) 6'15"8 ; 15. Louis Pfenninger (S) 6'16"5 ; 16. Ugo Colombo (It) 6'16"8 ; 17. Henk Benjamins (Ho) 6'18" ; 18. Felice Gimondi (It) 6'18"1 ; 19. Auguste Girard (S) 6'18"6 ; 20. Wladimiro Panizza (It) 6'19"2.

Le Tour de Suisse passe et sprint dans notre ville

Aujourd'hui, à 14 heures, le Tour de Suisse sera de passage dans notre ville. Il empruntera le parcours Bas du Reymond, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue Fritz-Courvoisier, Chemin-Blanc.

A quelque 100 mètres du futur Centre Coop de l'Etoile aura lieu un autosprint Coop. Lors de chaque sprint le gagnant obtient 3 points, le deuxième deux et le troisième un. Le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points gagne une Renault-6 offerte par Coop Suisse.

Souhaitons qu'un nombreux public encouragera au passage les Gimondi, Adorni, Vifian, Zandegu et autre Bitossi.

GRAND GALA D'INAUGURATION DU

CENTRE SPORTIF
2068 HAUTERIVE

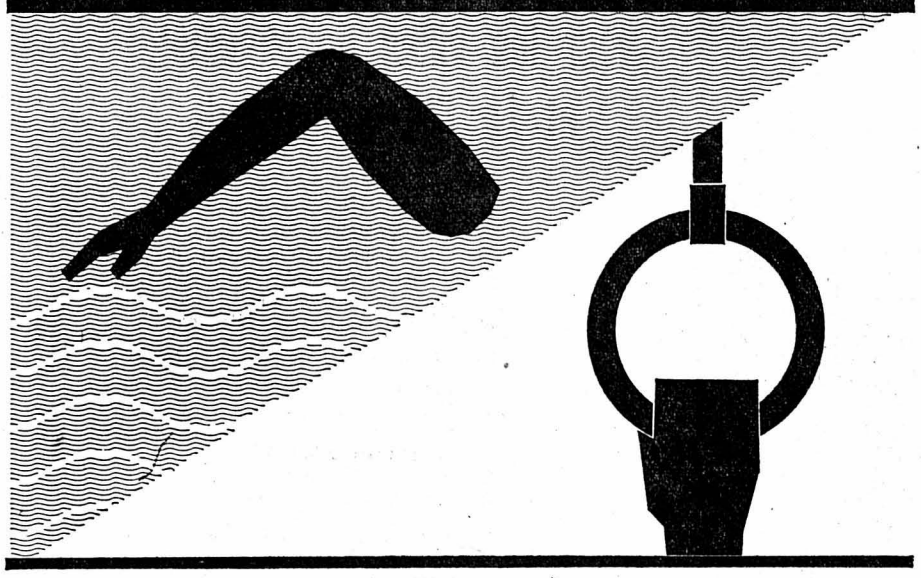

HALLE DE FÊTE

Vendredi 12 juin à 20 h. 30

SPECTACLE avec

CLAUDE SELVA
GÉRARD AUBERT

THE LONGSTREET JAZZBAND

et la participation des gymnastes à l'artistique des **Cadres de l'Ecole suisse de Jack Günthard,** du canton et des SFG de Boudry et d'Hauterive.

Samedi 13 juin dès 14 h.

JEUX ET DISTRACTIONS POUR GRANDS ET PETITS

A 16 h. 30

LACHER DE BALLONS

Dès 20 h. 30

GRAND BAL

Cantine — Bar — Jeux — Tombola

Les 2 soirs : DANSE avec l'orchestre **Leo Florimond** et sa chanteuse brésilienne **Elsa**
Car à disposition pour Neuchâtel : Départ Hauterive : 2 h. et 3 h. 30

Prix d'entrée : vendredi : Fr. 7.— ; samedi : Fr. 5.— ; les 2 soirs : Fr. 10.—
Billets en vente : Hauterive : M. Auguste Vouga, route des Longchamps ; Neuchâtel : M. Ed Pattus, tabacs, rue St-Maurice 4, ou sur place, à la caisse, les 2 soirs dès 19 h. 30.

Invitation

SAINT-IMIER
Terrain gare CFF

du jeudi 11 juin
au dimanche 21 juin

chaque soir à 20 h. 15

Entrée libre

Bienvenue à tous !

TENTE ROMANDE

Un programme attrayant

NOUS VOULONS VIVRE...!

Jeudi 11
Film « Jeunesse insoumise »

Samedi 13
Film « Lucia » une vie vécue !

Lundi 15
Film « Coeur rebelle »

Jeudi 18
Soirée en allemand

Choeurs — La tente est chauffable
A. Veuve et J.-R. Couleru, évangélistes

Chaque après-midi à 16 h. 30 (sauf les dimanches) rencontre pour les enfants avec le flanellographe.

---

avec la participation de :
Otto WALZ (Allemagne)
Benzo COSCIA (Italie)
LINSTRHOEM (Suède)
CLAYTON (G.-B.)

13 ET 14 JUIN 1970

Samedi : essais et éliminatoires dès 15 h. 30

Dimanche : courses dès 9 heures
Epreuve comptant pour le championnat suisse

ainsi que toute l'élite suisse

MOTOCROSS SAINT-BLAISE (NE)

---

regorgeants de fraîcheur, à la vitamine C

ZENITH — LE CASTEL
50 modèles en stock
dès Fr. 265.–
von GUNTEN
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 2 38 03

A VENDRE

VW 1200

expertisée,
en parfait état.
Fr. 1800.—.
Tél. (038) 8 72 50

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES

Serre 59
et **Charles-Naine 7**

il sera vendu :

Belles palées vidées
Filets de palées
Truites du lac
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorsch
Truites vivantes
Beaux poulets français frais
Beaux petits coqs du pays
Belles poules
Beaux lapins frais du pays

Se recommande :
F. MOSER
Tél. (039) 2 24 54
On porte à domicile

Cartes de naissance

en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

---

snacks DSR restaurants

Vacances économiques

C'est le moment de faire son budget-vacances, de songer à son budget-restauration.
N'oubliez pas que les restaurants DSR jalonnent les routes de toute la Suisse romande.

snacks DSR restaurants

Conservez précieusement cette annonce dans votre portefeuille.

Voici les adresses de tous les snacks et restaurants DSR:

La Chaux-de-Fonds
Rue des Chemins-de-fer 7.

Colombier
Rue de la Gare 1.

Genève
Hôtel de l'Ancre, rue de Lausanne 34.
Quai du Rhône 47.
Route des Acacias 17.

Lausanne
Terreaux 22.

Le Locle
Rue de la Côte 22 a

Martigny
Rue du Rhône 1.

Montreux
Avenue des Planches 22.

Morges
Rue Centrale 23.

Neuchâtel
Fbg. du Lac 17.

Renens
Place de la Gare 7.

Sierre
Place de la Gare

Dans tous ces restaurants DSR vous savourez un menu complet dès fr. 3.50. C'est fameux et très économique.

snacks DSR restaurants

Occasions garanties

VW 1600 A 1968
VW 1600 L 1967
VW 1500 Sport 1967
VW 1300 1968
VW 1200 1967
VW 1200 1965

Echange-Crédit

SPORTING GARAGE

Jacob-Brandt 71
Tél. (039) 3 18 23

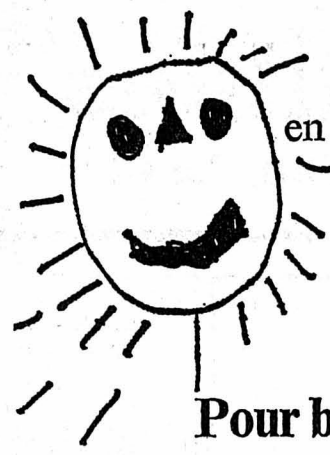

A midi restez donc
en plein air, en plein soleil!

Pour bébés et petits enfants il existe les repas* prêts à servir de

Galactina

*30 repas complets en bocal, 6 repas instantanés en boîte, prêts à être délayés pour les bébés de 3 mois jusqu'aux enfants de 4 ans

---

MONT-SOLEIL

L'Hôtel-Buffet de la Gare du MONT-SOLEIL est toujours ouvert régulièrement.

Se recommande le tenancier :
Samuel HANNI
Tél. (039) 4 13 77

LOCAL

A LOUER

bien éclairé,
bien situé,
pour artisanat.

Ecrire sous chiffre LD 13383 au bureau de L'Impartial

CHATS

(petits)
propres sont à donner contre bons soins. Tél. (039) 3 49 36.

JEUDI 11 JUIN AU DIMANCHE 14 JUIN 1970
= 4 jours
JUIN 1969 — JUIN 1970

= 1er anniversaire de la
FÊTE DE LA BIÈRE

BRASSERIE DE LA POSTE
Av. Léopold-Robert 30 a — Tél. (039) 3 15 27
Tenancier : R. Linder.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

A louer pour tout de suite ou date à convenir à SAINT-IMIER

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

situé dans quartier tranquille.

Tout confort : 5 ½ chambres, cuisine équipée, double salle de bain, balcon, etc.

Garage chauffé à disposition.

Tél. (039) 4 15 14 ou (039) 4 14 22.

A LOUER

BEL APPARTEMENT

de 3 ½ pièces

à l'attique d'un immeuble de premier ordre, situation tranquille et ensoleillée, centre ville.

Loyer mensuel : Fr. 450.—, tout compris.

S'adresser à GÉRANCIA S.A., Léopold-Robert 102, tél. 3 54 54 La Chaux-de-Fonds

---

A vendre

filets de perches

surgelés du lac de Neuchâtel, pêchés septembre-octobre 1969.

Tél. (038) 3 36 24, heures des repas.

VACANCES À VERBIER

Encore **quelques appartements** de libres pour juillet et août.

Prix moyen : Fr. 150.— par mois et par personne.

Charges comprises.

J. VITTEL, AGENCE IMMOBILIÈRE, 1936 Verbier, tél. Bureau (026) 7 18 92 Appartement (026) 7 16 79

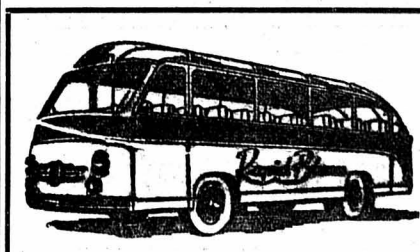

Dim. 14 juin Dép. 7 h. 30 Fr. 23.—
GRINDELWALD
TOUR DU LAC DE THOUNE
Berne - Thoune - Gunten - Interlaken - Grindelwald - Spiez

Dim. 14 juin Dép. 14 h. Fr. 14.—
COURSE SURPRISE

GARAGE GLOHR Té.. (039) 2 54 01 Ld-Robert 11 a

POUR VOS VACANCES

TROUVEZ DES AMIS

Vous désirez le départ d'une vie nouvelle et heureuse. Profitez de l'offre exceptionnelle que vous propose Centre-Union, club, Etoile 1 - 2300 La Chaux-de-Fonds. Vous trouverez des amis ou un conjoint selon vos désirs. Nous organisons des sorties, rallyes, soirées récréatives et dansantes. Documentation gratuite. Discrétion assurée.

Tél. (039) 2 22 75 de 18 à 20 heures.

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

Meubles V.A.C

Crêtets 130, La Chaux-de-Fonds

MANUFACTURE DE PENDULETTES et RÉVEILS
ARTHUR IMHOF SA Eperon 4 — Tél. (039) 3 29 21

cherche
pour entrée immédiate ou date à convenir une

EMPLOYÉE DE BUREAU

à la demi-journée,
ponctuelle et consciencieuse, pour son service de fournitures horlogères.

Exigences requises : connaissance de la machine à écrire et bonnes notions horlogères si possible.

Faire offres par écrit ou par téléphone à l'adresse ci-dessus. Discrétion assurée.

Belle maculature

à vendre au bureau de L'Impartial

CAFÉ - BAR « LE SPORTING »
LA CHAUX-DE-FONDS
engage pour date à convenir

sommelière

Travail agréable dans nouvel établissement. Horaire de travail régulier, fermé le dimanche.

Se présenter sur rendez-vous.
Tél (039) 3 18 23.

BELLE CHAMBRE MEUBLÉE

avec bain

à louer pour le 1er juillet. Centre ville. Rez-de-chaussée-sud. La réception de l'Hôtel Moreau renseignera.

HOTEL DE LA POSTE
Place de la Gare
Tél. (039) 2 22 03

cherche pour tout de suite

SOMMELIÈRE

Téléphoner ou se présenter.

Mélanges

PIANO

J'achèterais d'occasion, pour l'anniversaire d'une écolière, piano brun, en bon état. Faire offres avec indication de prix et marque, sous chiffre LV 13161 au bureau de L'Impartial.

Chambres à louer

A LOUER à monsieur sérieux, chambre indépendante, meublée et chauffée, part à la salle de bain, vis-à-vis du Technicum. Tél. 039 2 67 07 de 12 à 14 heures.

A LOUER à jeune homme sérieux, chambre indépendante, eau courante, chauffée. S'adresser entre 18 et 20 h. rue de l'Hôtel-de-Ville 5 2e étage.

A vendre d'occasion

A VENDRE 1 fourneau à mazout avec soufflerie, à l'état de neuf, prix intéressant. Tél. (039) 2 24 29.

Camping

A VENDRE

1 buffet combiné, avec garde-manger et pieds réglables.

1 réchaud à gaz «Camping-box».

1 paire de souliers de marche No 40 pour dame.

Tél. (039) 3 30 41.

A vendre

UNE BELLE

VACHE

PRÊTE.

Tél. (039) 2 31 01

A VENDRE poussette marque Streng, moderne, bordeaux, état de neuf. Prix: 120 fr. Tél. (039) 3 79 92 après les heures de bureau.

A VENDRE

PEUGEOT 404

1962, expertisée, en parfait état.
Vente - Echange
Crédit.
M. J.-P. YERLY
Chapelle 19
Tél. (039) 3 54 21

Appartement

de 2 pièces
dans villa

est offert à couple consciencieux pouvant s'occuper de la conciergerie et l'épouse aider quelques heures par semaine à l'entretien d'un ménage soigné. Couple retraité ou étranger serait également accepté. Adresser offres sous chiffre SR 13295 au bureau de L'Impartial

A VENDRE

vélo-moteur

plaque jaune.
S'adresser à :
Fernand Schlunegger
Valanvron 24
2307 Les Bulles

A VENDRE

FIAT 1500

mod. 1965, bleu-paon, avec 2 jantes supplémentaires et 4 pneus-clous.
Tél. (039) 2 45 48

Cartes de visite

Imp. Courvoisier S.A.

La Société suisse d'assurance contre les accidents, à Winterthur, met au concours les postes d'

inspecteurs d'acquisition et de collaborateurs au service du portefeuille pour les villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

NOUS OFFRONS :

- Une situation indépendante
- Une formation approfondie
- Une activité intéressante
- Un contact permanent avec une importante clientèle
- Un climat de travail agréable.

NOUS DEMANDONS :

- Formation commerciale
- Esprit d'initiative
- Sens des contacts humains et des responsabilités
- Nationalité suisse
- Age idéal : 25-35 ans.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par écrit ou par téléphone.

Winterthur Accidents

Agence générale de Neuchâtel - Direction: M. André Berthoud, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. 038 5 78 21. Direction générale à Winterthur, service de l'organisation externe, Général - Guisan - Strasse 40, 8401 Winterthur, tél. 052 85 11 11

TISSOT

LE LOCLE

cherche

FAISEURS D'ÉTAMPES

qualifiés
connaissant bien la fabrication des étampes de découpage et de rectification.

MÉCANICIENS

qualifiés
pour la construction d'outillages et de chargeurs automatiques.

Entrée à convenir.

Adresser offres ou se présenter à Fabrique d'Horlogerie CHS TISSOT & FILS S. A., Le Locle, Bureau du personnel. Tél. (039) 5 36 34.

Braun sixtant S automatic

Pour les hommes pouvant se permettre d'être indépendants.

Indépendants, non seulement dans les grandes, mais aussi (et surtout) les petites choses.

Ce sont des hommes qui se sentent déjà liés à une prise de courant. Des hommes qui trouvent ennuyeux l'achat de batteries. Des hommes pour qui la recharge des accus est une corvée. Des hommes, enfin, qui mettent volontiers le prix, afin d'éviter tout cela.

Le Braun sixtant S automatic
se recharge tout seul. Pour cela, il n'a pas besoin de vous, mais seulement de son support mural, qui est en même temps un régulateur de charge. Après le rasage, reposez le rasoir dans son support, c'est tout! Au besoin même, le Braun automatic fonctionne pendant 15 jours sans être rechargé. Il vous rase aussi longtemps que cela et toujours selon la qualité sixtant. Et ceci, même loin de la maison et en plus sans aucune prise de courant.

La qualité de rasage «sixtant» est la caractéristique d'un système de rasage pour lequel les termes «en profondeur» et «en douceur» ne sont pas contradictoires.

Le modèle de tête Braun sixtant S automatic coûte Fr. 148.-. D'autres modèles avec le fameux système de rasage sixtant s'obtiennent déjà pour moins de Fr. 100.-. Consultez le commerçant spécialisé.

BRAUN

Fontainemelon : démonstration d'un jeu qui tient de la pelote basque et du handball : le tchoukball

Dernièrement s'est déroulée à Fontainemelon la démonstration d'un nouveau jeu, le tchoukball, par le Tchoukball-Club de Genève.

Ce jeu s'inspire de la pelote basque et du handball. Deux équipes de deux, trois, et même quatre joueurs, partagent le même terrain en face d'un filet de nylon fortement tendu qui renvoie la balle (balle de handball) comme le fronton de la pelote basque.

Les dimensions restreintes du terrain (14 m. de largeur et de 14 à 22 m. de longueur) permettent de jouer aussi bien en salle, sur un terrain de sport, qu'en pleine campagne. Il n'exige pas d'installation préalable autre que le matériel rudimentaire aisément transportable, qui consiste en tout et pour tout en un cadre métallique d'un mètre carré, sur lequel est tendu un filet élastique.

Ainsi conçu, le tchoukball, qui constitue un entraînement psycho-physique rationnel complet (résistance, souffle, adresse, jugement tactique, etc.) est praticable par une grande diversité d'individus, quelles que soient leurs aptitudes. Les règles du jeu écartent complètement les collisions dangereuses entre les joueurs, et son adaptation aux diverses capacités et compétences est parfaite : il suffit de faire varier les dimensions du terrain pour changer proportionnellement les difficultés physiques et psychiques. L'élément compétitif peut se résumer dans une rencontre amicale ou prend la forme d'une compétition sportive pure.

PRINCIPE DU JEU

Le tchoukball se joue en lançant la balle contre l'appareil. Comme pour la pelote basque, cette dernière change de camp chaque fois qu'elle rebondit du filet : devant celui-ci, il y a deux équipes qui renvoient ou reçoivent alternativement la balle.

On peut courir ou se déplacer librement sur le terrain, mais à la réception de la balle le joueur s'immobilise ; il ne peut faire qu'un pas de côté.

Le joueur ne doit jamais être gêné, ni pour la réception ni pour le lancer. L'obstruction est interdite et les contacts individuels sont prohibés.

Le terrain de jeu est situé à trois mètres devant la base de l'appareil, incliné de 45 degrés par rapport à la verticale. On délimite ainsi une zone étendue immédiatement au pied de l'appareil. Ni la balle ni les joueurs, qui ne peuvent la garder que cinq secondes en main, ne doivent toucher cette «zone interdite».

Après chaque point perdu, la balle est remise en jeu par un joueur de l'équipe perdante.

DÉROULEMENT DU JEU

Une partie constitue en «set». L'équipe gagnante est celle qui a deux sets à son actif. Un set peut se calculer de deux façons :

— par le nombre de points perdus : le set va jusqu'à un chiffre convenu d'avance (20, 30 ou 35 points) ;
— le jeu va durer un nombre de minutes fixé d'avance : en général dix minutes.

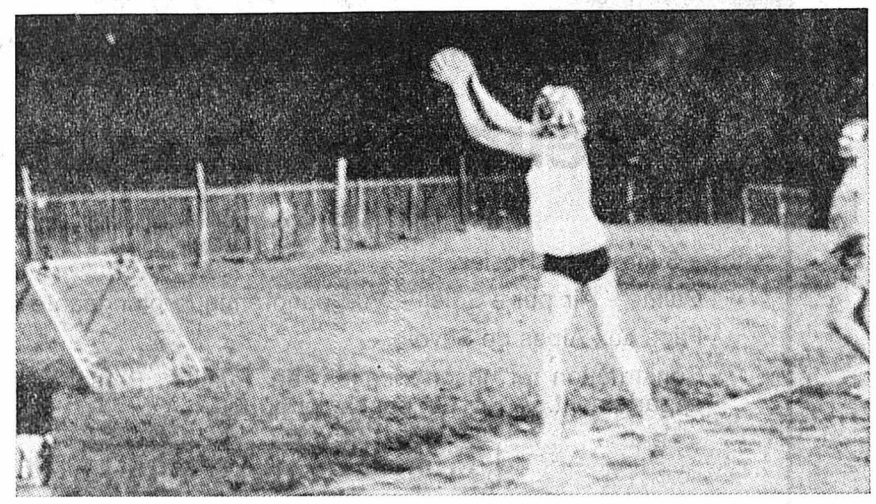

La balle est en jeu tant qu'elle passe d'un joueur à l'autre et qu'elle change de camp par rebondissement normal contre le filet et sans toucher le sol. Celui qui laisse ou fait sortir la balle du circuit normal fait perdre un point à son équipe.

CALCUL DES POINTS

Chaque faute compte un point. L'équipe qui perd est celle qui a le plus de points (= de fautes).

Il y a faute lorsque : la balle est envoyée au-delà des limites autorisées ; le joueur ne réceptionne pas la balle ; la balle touche le cadre métallique du filet ou est expédiée contre un joueur adverse ; une obstruction est faite volontairement ; un joueur fait plus d'un pas ; l'équipe fait plus de trois passes ; le joueur prend par erreur une passe de l'équipe adverse ; la balle, en rebondissant, atteint le lanceur lui-même ; elles est reprise par un joueur de l'équipe qui vient de tirer.

Lorsque le point est perdu, l'arbitre prononce distinctement «point rouge» (énonçant la couleur de l'équipe perdante). S'il n'y a pas d'arbitre, un joueur est désigné comme «indicateur».

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU JEU

La tactique. Il faut favoriser le lanceur qui occupe une position d'où il peut faire rebondir la balle en un endroit où il n'y a pas d'adversaires. Dès que l'on peut deviner quel adversaire est chargé de lancer, il faut se placer «en miroir» dans la trajectoire.

Le lancer. En variant la manière de lancer la balle, on obtient à volonté la profondeur de rebond et des trajectoires qui se révèlent au cours du jeu.

La réception. Elle n'est possible et normale que si le «réceptionneur» se place symétriquement «en miroir» par rapport au lanceur et au plan du cadre. La réception en plongée est valable tant que la balle n'a pas touché le sol.

LES PIERREAFEU

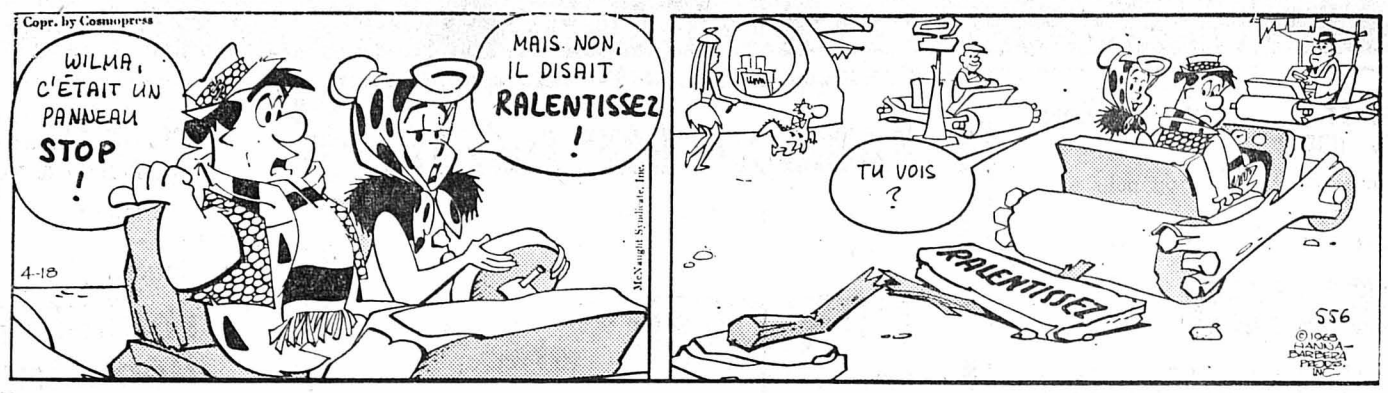

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN

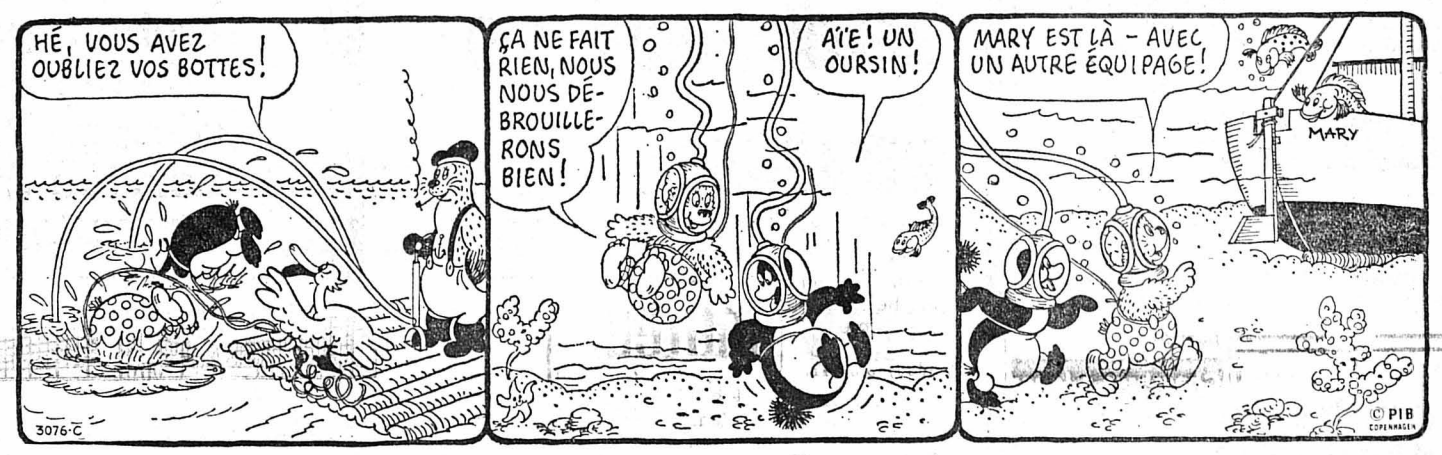

1970 ANNÉE DE LA NATURE
L'existence des oiseaux est en danger
HENZE / ZIMMERMANN
Les oiseaux des jardins et des bois
192 p., 143 ill. Fr. 24.—
DELACHAUX ET NIESTLÉ

BULLETIN DE BOURSE

Cour du 9 juin (1re colonne) — Cours du 10 juin (2e colonne)

NEUCHATEL		
Créd. Fonc. N.	720 d	720 d
La Neuch. Ass.	1550 d	1550 d
Gardy act.	190 d	190 d
Gardy b. de jce	550 d	550 d
Câbles Cortaill.	8800	8700 d
Chaux, Ciments	560 o	525 d
E. Dubied & Cie	1500 d	1575
Suchard «A»	1050 d	1110 d
Suchard «B»	6000 d	6050 d

BALE		
Cim. Portland	2900	3000
Hof.-Roche b. j.	149500	149500
Girard-Perreg.	900 d	900 d

GENÈVE		
Charmilles	1370	—
Gardy act.	200	195
Grand Passage	285	—
Physique port.	625	620
Physique nom.	525	520
Fin. Paris P. B.	—	—
Astra	1.15	1.10
Montecatini	6.70	6.60
Olivetti priv.	17.50	16.60

LAUSANNE		
Créd. F. Vaud.	900	875 d
Cie Vd. Electr.	550 d	555
Romande Electr.	360	350 d
At. méc. Vevey	590 d	590 d
Câbl. Cossonay	2400	2400
Innovation	235	230 d
Paillard port.	530	535
Paillard nom.	—	—
Zyma S.A.	3500 d	3600

ZURICH		
(Actions suisses)		
Swissair port.	627	638
Swissair nom.	615	612
Bque Leu port.	2570	2580
U. B. S.	3540	3570
S. B. S.	2860	2875
Crédit Suisse	2910	2925
Bque Nationale	520 d	520 d
Bque Populaire	1985	1985
Bally	1060	1070
Conti Linoleum	565	550 d
Electrowatt	1975	1960
Holderbk port.	410	405
Holderbk nom.	385 d	385 d
Juvena Hold.	2300	2320
Motor Columb.	1370	1370
Naville Hold.	850	840
Metallwerte	950	950
Italo-Suisse	212	216
Helvetia	950	940
Nationale Ass.	4250 d	4250 d
Réassurances	1890	1880
Wint. Acc. port.	1040	1030 d
Wint. Acc. nom.	860	845
Zurich Acc.	4925	4900 d
Aar-Tessin	760 d	780 d
Brown Bov. «B»	1860	1860
Saurer	1670	1660
Ciba port.	10350	10400
Ciba nom.	8450	8550
Fischer port.	1435	1450
Fischer nom.	275 d	285
Geigy port.	9050	9250
Geigy nom.	5100	5375
Geigy B. part.	6100	6275
Jelmoli	740	710 d
Hero Conserves	3550	3700
Landis & Gyr	1500	1500
Lonza	2100	2130
Globus port.	3100 o	—
Nestlé port.	3075	3090
Nestlé nom.	1950	1950
Sandoz	3925	3975
Aluminium p.	3290	3300
Aluminium n.	1500 d	1550
Suchard «B»	6075	6025 d
Such. «A» nom.	—	1110
Sulzer nom.	3700 d	3700
Sulzer B. part.	404	390 d
Oursina-Franck	1400	1440

ZURICH *(Actions étrangères)*		
Alcan	91 1/2	91
Amer. Tel., Tel.	185	184 1/2
Canadian Pacif.	241	239 1/2
Chrysler Corp.	95 1/2	95
Cons Nat. Gas.	105	—
Dow Chemical	273	282
E. I. Du Pont	493	498
Eastman Kodak	284 1/2	282 1/2
Ford Motor	184	184 1/2
Gen. Electric	292	291 1/2
General Foods	315	315 d
Gen. Motors	284	282
Gen. Tel. & El.	100	98 1/4
Goodyear	107 1/2	105 d
I. B. M.	1157	1162
Intern. Nickel	167 1/2	169 1/2
Intern. Paper	138 d	142
Int. Tel. & Tel.	164	165 1/2
Kennecott	190 1/2	193
Litton Industr.	86	85 3/4
Marcor	193 1/2	194
Minnes. M & M.	366	364
Mobil Oil	190	192
Nat. Distillers	66 1/2	66
Nat. Cash Reg.	229 1/2	227 1/2
Pac. Gas Elec.	106	103 1/2e
Penn Central	58 1/2	60 3/4
Philip Morris	156	155 1/2e
Phillips Petrol.	113	112 1/2
Stand Oil N. J.	236	237
Union Carbide	140	142 1/2
U. S. Steel	140 1/2	142
Woolworth	124 1/2d	125 1/2d
Anglo Americ.	32 1/2	32 3/4
Machines Bull	73	72
Cia It. Arg. El.	28 1/2	29 1/4
De Beers	24 3/4	25
Imp. Chemical	23 1/2	23 1/4
OFSIT	56 1/2	56 1/2d
Péchiney	146	146 1/2
Philips	71 1/4	70 1/2
Royal Dutch	149 1/2	149
Unilever N. V.	100 1/2	101
West Rand Inv.	56	56
A. E. G.	228 d	228
Badische Anilin	201 1/2	200
Farben Bayer	188	188
Farbw. Hoechst	211	210 1/2
Mannesmann	200	199
Siemens AG	229	228
Thyssen-Hütte	103	103 1/2
Volkswagenw.	288	286 d

INDICE BOURSIER DE LA SBS		10 juin	1er juin	30 avril
	Industrie	348,7	339,7	343,5
	Finance et assurances	224,4	226,5	222,6
	INDICE GÉNÉRAL	302,4	297,6	298,6

NEW YORK		
Abbott Laborat.	62 1/2	62 3/4
Addressograph	28	27 1/4
Air Reduction	15 7/8	15 5/8
Allied Chemical	18	17 3/4
Alum. of Amer.	53 1/4	52 5/8
Amerada Hess	25 3/4	26 1/2
Am. Cyanamid	26 5/8	25 7/8
Am. El. Power	24 5/8	24 5/8
Am. Express	57 1/2b	58 b
Am. Home Prod.	60 5/8	60 1/4
Am. Hosp. Sup.	32 1/2	32 7/8
Am. Smelting	26 5/8	26 3/8
Am. Tel. Tel.	42 7/8	42
Am. Tobacco	36 1/2	36 1/2
Ampex Corp.	17 7/8	18
Anaconda Co.	24 1/2	24 5/8
Armour Co.	42 1/2b	42 1/2b
Armstrong C.	25	24 5/8
Automatic Ret.	83 1/2	82 3/4
Avon Products	148 1/2	147
Beckman Inst.	28 5/8	27 5/8
Bell & Howell	31 1/4	31 3/4
Bethlehem St.	23 7/8	23 3/8
Boeing	15 5/8	15 1/4
Bristol-Myers	53 1/4	52
Burrough's C.	114 3/8	113 3/8
Campbell Soup.	26	26
Canadian Pacif.	55 1/8	54
Carrier Corp.	34 1/2	34 3/4
Carter Wallace	16 1/2	13 3/4
Caterpillar	35 5/8	35 5/8
Celanese Corp.	55	55 3/8
Cerro Corp.	20 7/8	20 3/8
Chase Manh. B	45 3/4	44 1/2
Chrysler Corp.	21 3/4	20 7/8
CIT Financial	35 1/8	35 3/4
Cities Service	44	43 3/4
Coca-Cola	71 5/8	71 1/4
Colgate-Palm.	35 1/2	35 3/4
Columbia Br.	27 3/4	28 1/4
Comm. Edison	31 3/4	31 3/8
Consol. Edison	23 1/8	23 3/8
Contin. Can	60	60
Continental Oil	23 1/8	23 3/8
Control Data	43 3/8	42 1/4
Corn Products	30 1/8	29 1/2
Corning Glass	199 1/2	195 3/8
Creole Petrol.	26 1/8	26 1/4
Deere	30 7/8	30 1/4
Dow Chemical	65 1/2	65 1/8
Du Pont	116 3/8	115 1/2
Eastman Kodak	64 7/8	63 1/4
Fairch. Camera	34	32 3/8
Federat. Dpt. S.	31 3/8	31 1/4
Florida Power	59	59 1/4
Ford Motors	43	42 7/8
Freeport Sulph.	14 1/8	13 7/8
Gen. Dynamics	20 1/4	20 1/8
Gen. Electric.	67 1/4	66 1/2
General Foods	73 3/8	72 1/2
General Motors	65 1/8	64
Gen. Telephone	22 1/2	22 1/2
Gen. Tire Rub.	13 7/8	13 7/8
Gillette Co.	39 1/4	38 7/8
Goodrich Co.	23 3/8	22 1/4

NEW YORK		
Goodyear Tire	24 5/8	24
Gulf Oil Corp.	24 7/8	24 1/2
Heinz Co	31 3/4	31 1/4
Hewl.-Packard	27 1/2	26 3/8
Homest. Mining	22	23 3/8
Honeywell Inc.	85 1/2	82 3/4
Howard Johns.	13 1/2	13 1/2
I. B. M.	268 1/4	265 1/2
Intern. Flavours	54 3/8	54
Intern. Harvest.	25 1/4	25 1/4
Internat. Nickel	39 1/4	39
Internat. Paper	32 3/4	32 5/8
Internat. Tel.	38	36 7/8
Johns-Manville	29 3/8	30
Jon. & Laughlin	12 7/8	13 3/8
Kaiser Alumin.	30	29 5/8
Kennec. Copp.	44 5/8	44 3/8
Kerr Mc Gee O.	76 3/4	76
Lilly (Eli)	83 1/2b	83 1/2b
Litton Industr.	19 3/4	18 7/8
Lockheed Aicr.	10 1/4	9 3/4
Louisiana Land	46 3/4	47 1/2
Magnavox	25 7/8	25 3/8
McDonnel-D.	15	15 5/8
Mc Graw Hill	14 1/8	14 1/2
Merk & Co.	89	88 3/8
Minnesota Min.	83 1/2	82 1/8
Mobil Oil	44 5/8	44 1/8
Monsanto Co.	32 1/8	31 3/4
Marcor	44 3/4	44 1/4
Motorola Inc.	44	43
Nation. Biscuits	45 1/8	45
Nation. Cash.	52 1/2	51 1/4
Nation. Distill.	15	15 1/8
Nation. Lead	20 1/4	19 1/8
North Am. R.	18 5/8	18
Olin Mathieson	15 1/2	15 1/4
Pac. Gas & El.	23 7/8	23
Panam	9 1/4	9
Parke Davis	16 7/8	16 1/4
Penn Central	14	12 1/2
Pfizer & Co.	32 5/8	32
Phelps Dodge	42 3/4	43 1/8
Philip Morris	36 5/8	36 1/4
Phillips Petrol.	25 3/4	25 3/8
Polaroïd Corp.	68 1/4	65 7/8
Proct. & Gamb.	47 1/2	47
R. C. A.	22 5/8	21 5/8
Republic Steel	30	29 7/8
Revlon Inc.	57 3/4	56
Reynolds Metal	26 5/8	26 1/4
Reynolds Ind.	42 1/4	42
Rich.-Merrell	51	50 5/8
Rohm-Haas Co.	62 1/2	60 1/2
Royal Dutch	34 1/2	34 1/2
Schlumberger	62	60 1/2
Searle (G. D.)	35 7/8	35 3/4
Sears, Roebuck	58 1/2	58 3/4
Shell Oil Co.	40 1/8	39 1/4
Smith Kl. Fr.	43 3/4	43
South Pacific	27 7/8	27
Spartans Ind.	7 3/8	6 7/8
Sperry Rand	27 1/2	27 5/8
Stand. Oil Cal.	41 1/8	41 1/8
Stand. Oil of I.	41	40 7/8

NEW YORK		
Stand. Oil N. J.	54 1/2	54 1/8
Sterling Drug.	34 1/4	34 1/2
Syntex Corp.	24 1/4	23 1/4
Texaco	26 5/8	26 5/8
Texas Gulf Sul.	16 7/8	16 5/8
Texas Instrum.	80 3/8	79 1/4
Texas Utilities	50 1/4	50 1/2
T. W. A.	13 7/8	13 3/4
Union Carbide	32 3/4	32 5/8
Union Oil Cal.	26 5/8	26
Union Pacific	33 1/4	31 5/8
Uniroyal Inc.	14 7/8	14 5/8
United Aircraft	29 1/4	28 3/4
United Airlines	15 5/8	15 3/4
U. S. Gypsum	46 1/4	46 1/4
U. S. Steel	33 1/8	32 5/8
Upjohn Co.	37 1/2	37 1/4
Warner-Lamb.	63 1/2	63 1/2
Westing-Elec.	62 1/2	62
Weyerhaeuser	46 3/4	46 3/4
Woolworth	29 1/8	29 3/8
Xerox Corp.	77 5/8	75 3/8
Zenith Radio	25	23 3/4

TOKYO		
Hitachi Ltd.	117	118
Kajima constr.	302	310
Masushita El.	559	558
Sumitomo Bank	262	262
Takeda	314	313
Tokyo Marine	251	248
Toyota Motor	350	351

NEW YORK Ind. Dow Jones		
Industries	700.16	694.35
Transports	143.84	141.44
Services publics	100.62	100.27
Vol. (milliers)	7040	7240
Moody's	—	—
Stand & Poors	83.64	82.79

Billets de banque étrangers

	* Dem.	Offre
Francs français	76.—	79,50
Livres sterling	10.20	10.50
Dollars U. S. A.	4.28½	4.33½
Francs belges	8.25	8.75
Florins holland.	117.50	120.50
Lires italiennes	—.65	—.69
Marks allem.	117.—	120.—
Pesetas	6.—	6.30
Schillings autr.	16.50	16.80

* Les cours des billets s'entendent pour les petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or

Lingot (kg. fin)	4910.-	4965.-
Vreneli	45.—	48.50
Napoléon	42.—	46.—
Souverain	38.—	44.—
Double Eagle	220.—	245.—

Fonds de Placement		Cours hors bourse Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA	Fr. s.	58.—	59.50
BOND-INV.	Fr. s.	96.—	98.50
CANAC	Fr. s.	126.—	128.—
DENAC	Fr. s.	75.—	76.50
ESPAC	Fr. s.	210.—	212,—
EURIT	Fr. s.	151.50	153.50
FONSA	Fr. s.	102.50	105.—
FRANCIT	Fr. s.	93.50	95.50
GERMAC	Fr. s.	115.50	117.50
GLOBINVEST	Fr. s.	81.50	83.50
ITAC	Fr. s.	235.50	237.50
PACIFIC-INV	Fr. s.	91.50	94.—
SAFIT	Fr. s.	191.—	192.—
SIMA	Fr. s.	144.50	146.50

Cours communiqués par : SUBSG — UNION DE BANQUES SUISSES

APPARTEMENTS A VENDRE

Belmont-Lausanne

Résidence Castel Savoy

à 3 km de La Rosiaz.

Calme - Air pur - Soleil - Vue panoramique plongeante sur le lac.

Face aux Alpes de Savoie.

Construction et insonorisation de qualité. Personnalisez votre appartement. Arrêt du bus à la porte.

Profitez de cette offre

4 PIÈCES à partir de **Fr. 119.000**

2 PIÈCES à partir de **Fr. 68.000**

Possibilité de 6 pièces en Duplex. - Facilité de paiement.

Pour tous renseignements et visite téléphonez ou écrivez-nous. C'est notre métier de vous conseiller.

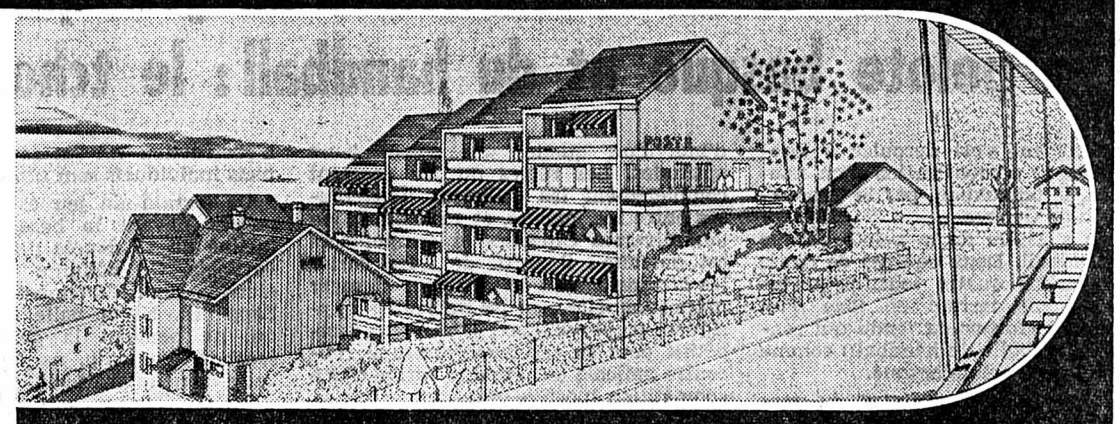

DAGESCO sa

5 bis, Chemin des Trois Rois
✆ 23 04 51, Lausanne

Promoteur-Constructeur

Spécialisé dans la copropriété

OFFRES D'EMPLOIS

INSTITUT ROMAND DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES (IRDP)

Les postes suivants sont à pourvoir pour septembre 1970 ou pour une date à convenir :

SECTION DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

CHEF DE SECTION

Le candidat doit fournir la preuve qu'il est au courant des problèmes relatifs à la recherche pédagogique et qu'il maîtrise les méthodes modernes d'investigation.

Titres requis : doctorat ou titre jugé équivalent (en raison, notamment, de l'expérience du candidat) en sciences de l'éducation, en psychologie, en sociologie ou, éventuellement, dans d'autres disciplines.

PREMIER ASSISTANT

Le candidat doit fournir la preuve qu'il a déjà une bonne information concernant les problèmes relatifs à la recherche pédagogique et une bonne culture méthodologique.

Titres requis : licence, ou titre jugé équivalent, en science de l'éducation, en psychologie, en sociologie ou, éventuellement, dans d'autres disciplines.

SECTION DE LA DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

CHEF DE SECTION

Le candidat doit fournir la preuve qu'il est au courant des problèmes relatifs à la documentation pédagogique et qu'il maîtrise les méthodes modernes de documentation.

Titres requis : doctorat ou licence, avec diplôme de documentaliste ou de bibliothécaire, ou titres jugés équivalents (en raison, notamment, de l'expérience du candidat) décernés par des établissements de niveau universitaire spécialisés dans la formation des documentalistes (Sciences économiques ou sociales).

PREMIER ASSISTANT

Le candidat doit fournir la preuve qu'il a déjà une bonne formation concernant les problèmes de documentation pédagogique.

Titres requis : diplôme de bibliothécaire ou de documentaliste, ou titre jugé équivalent en sciences de l'éducation, en sociologie, en sciences économiques ou, éventuellement, dans d'autres disciplines.

SECRÉTARIAT

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Le candidat qui sera appelé à fonctionner aussi comme chef du personnel doit fournir la preuve qu'il connaît les problèmes pédagogiques et qu'il maîtrise les techniques modernes de gestion d'un secrétariat.

Titres requis : diplôme ou maturité délivrés par une école supérieure de commerce ou tout autre titre jugé équivalent.

Langues :

La langue de travail de l'IRDP est le français. Les candidats devront, par ailleurs, maîtriser au moins une seconde langue : allemand, italien ou anglais.

Candidature :

Adresser les offres de services avec curriculum vitae détaillé et photographie au secrétaire du Conseil de direction de l'IRDP, Faubourg de l'Hôpital 65, (CH), 2000 Neuchâtel, **jusqu'au 15 août 1970.**

Demandes de renseignements :

Même adresse.
Tél. (038) 5 68 01 (interne 428).

FABRIQUE EBEL Paix 113

engage pour travail en fabrique

HORLOGER

pour rhabillages et révisions

RETOUCHEUR (SE)

RÉGLEUSE

spécialisée sur mise en marche

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux fins sur spiraux.

FABRIQUE DES MONTRES **VULCAIN** Fondée en 1858

engage .

HORLOGERS-RHABILLEURS
HORLOGERS COMPLETS
REMONTEURS (EUSES)

de finissages et mécanismes.

EMBOÎTEURS

Se présenter rue de la Paix 135, ou téléphoner au (039) 2 11 71.

H. SANDOZ & CO

Bezzola & Kocher successeurs

engagent immédiatement ou pour époque à convenir :

PERSONNEL pour

rhabillage
décottage
posage
emboîtage
retouche
réglage
service d'expédition (emballage)

Avantages sociaux.

Horaire anglais.

Prière de faire offres ou se présenter :
53, avenue Léopold-Robert (immeuble Richemont), tél. (039) 2 84 01.

ENTREPRISE DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

employée de commerce

au bénéfice d'un certificat de fin d'apprentissage ou d'une formation équivalente, pour correspondance allemande et formalités d'exportation. Travail intéressant en petite équipe. Possibilité de se perfectionner en langue française.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres détaillées sous chiffre RD 13195, au bureau de L'Impartial.

HOLDING ADMINISTRANT
Entreprise annexe à l'horlogerie

ENGAGERAIT

3 mécaniciens-outilleurs
3 mécaniciens de précision
1 contrôleuse - service expéditions

Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres à :
HENRI-M, WITTMER, économiste
7, Maisonneuve - Tél. (022) 44 87 30
1211 GENÈVE - CHATELAINE

Personnel féminin

pour différents travaux d'atelier

EST DEMANDÉ
tout de suite.

On mettrait au courant, éventuellement demi-journée.

S'adresser à **INCA S. A.** Place du **Tricentenaire 1** Quartier des Forges

Für das Verkaufsbüro unserer Abteilung Ladenbau suchen wir **dringend**

Sekretärin

zur Erledigung deutscher Korrespondenz und allg. Büroarbeiten.
Deutsche Steno erwünscht.

Gut bezahlte Halbtags- oder Dauerstelle.

Offerten an NUSSLÉ S. A., Grenier 5-7, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Carrosserie H. LEHMANN

engage tout de suite ou époque à convenir :

un chef tôlier
en carrosserie

un tôlier
en carrosserie

un peintre
en voitures

Places stables et bien rétribuées.
Semaine de 5 jours.
Se présenter à la carrosserie, av Léopold-Robert 117 ou téléphoner au No (039) 2 41 13.

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

COOP

COmparer = OIOter COmparer = OIOter COmparer = OIOter COmparer = OIOter COmparer = OIOter

poulets français la livre **2.-**

gendarmes 2 paires 200 gr. env. **1.75**

saucisson vaudois **2.50**

tomates le kg. **1.90**

grande action de

fraises

au meilleur prix du jour.

La récolte bat son plein, c'est le moment des confitures et conserves.

fromage St-Paulin
en meule, le kg. **6.-**
préemballé, le kg. **6.70**

VENDREDI
tourte au kirsch de Zoug **2.50**

SAMEDI
tresse russe fourrée **1.75**

café Jubilor (3.20) **2.70**

prix Coop + timbres Coop **prix Coop + timbres Coop** **prix Coop + timbres C**

COmparer = OIOter COmparer = OIOter COmparer = OIOter COmparer = OIOter COmparer = OIOter COmparer =

OFFRES D'EMPLOIS

La CNA à Lucerne

(CAISSE NATIONALE SUISSE D'ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENTS)

cherche une

sténodactylo

de langue française,

pour sa division de prévention des accidents.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'agence d'arrondissement de La Chaux-de-Fonds, 25, avenue Léopold-Robert, téléphone (039) 3 18 31.

Bell

cherche pour divers travaux un

CHAUFFEUR

en possession du permis de conduire pour poids lourds.

Travail intéressant.

Bonnes conditions de salaire.

Caisse de retraite.

Faire offres à Bell S. A., Charrière 80, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 49 45.

MAISON **L. JEANNERET-WESPY S. A.**
affiliée aux F. A. R.
Rue de la Serre 79 — Tél. (039) 3 61 21

engagerait tout de suite ou date à convenir

OUVRIÈRE

pour partie de réglage. On mettrait au courant.

NUDING
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S. A.

cherche

1 perforatrice-vérificatrice

pour un **REMPLACEMENT** de quelques mois.

Se présenter au bureau, av. Léopold-Robert 6, après avoir pris rendez-vous téléphonique au No (039) 3 22 22, interne 21.

CONTELEC

Nous cherchons pour notre atelier de mécanique

un mécanicien

intéressé à la réalisation d'outillages, machines automatiques et semi-automatiques, prototypes, etc.

Votre place est bien aménagée et se trouve dans notre nouvelle fabrique. Cantine à disposition.

Nous vous donnons avec plaisir de plus amples renseignements.

CONTELEC SA,
INSTRUMENTS ÉLECTRONIQUES
Route de Port 38
2500 **Bienne**
Tél. (032) 3 10 31

CONTELEC

Nous cherchons

mécanicien ou aide-mécanicien

appelé à être formé sur une machine spéciale

aide-mécaniciens ou auxiliaires

a) pour divers travaux mécaniques ainsi que travaux de séries sur pièces destinées à la fabrication de potentiomètres.

b) pour divers travaux en relation avec le contrôle d'entrée de fournitures, réception et expédition de marchandises.

Avantages sociaux d'une grande entreprise, cantine moderne à disposition.

Nous vous donnons avec plaisir de plus amples renseignements.

CONTELEC SA, Instruments électroniques
Route de Port 38, 2500 BIENNE
Tél. (032) 3 10 31

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 8

GEORGETTE PAUL

LA DAME DE SUÈDE

LES ÉDITIONS MONDIALES
2, rue des Italiens, Paris (9e)

— Alors, as-tu réussi à obtenir des renseignements sur cette femme ? As-tu réussi à savoir pourquoi elle s'est mêlée à des acteurs ambulants ?

Jennifer tendit ses mains osseuses vers les bûches qui crépitaient.

— Tu appelles cela «se mêler» ? Elle est demeurée invisible, constamment. Elle a voyagé dans une voiture aux rideaux fermés. Et son cocher fait semblant d'être sourd et muet.

Gladys rapprocha sa chaise de celle de Jennifer.

— Allons-nous donner une représentation à Toring ?

— Je l'ignore. Et, après ce qui s'est passé entre nous, je n'ose interroger William Ralston.

— Que s'est-il passé ?

Jennifer regarda sa main, aux veines proéminentes.

— Je lui ai dit certaines choses... certaines choses que l'on ne pardonne pas. Normalement, il aurait dû se venger, en me rayant de la troupe sous un prétexte quelconque. Or, il s'est gardé de me punir.

— Quelles sont ces choses, Jennifer ?

— Tu ne peux pas comprendre. Tu es jeune, toi ! Et c'est un trésor que tu détiens.

Elle glissa ses doigts sous les manches très amples de sa robe.

— As-tu remarqué qu'en parlant avec l'hôtelier, cette Eva Olaf n'a pas relevé la voilette qui dissimulait son visage ?

L'espace d'une seconde, il y eut comme un éclair d'intelligence dans les yeux immenses et stupides de Gladys Burnes.

— Elle a peur de se montrer. Pour quelle raison a-t-elle peur, Jennifer ? Pour quelle raison ?

L'une des bûches, dans l'âtre, s'écroula soudain avec fracas. Des étincelles jaillirent en une fusée mauve et pourpre.

— Et l'argent, qui nous a permis de poursuivre notre tournée, où et comment William Ralston l'a-t-il obtenu ?

Retenant son souffle, Gladys guettait une réponse. Malgré elle, en contemplant le profil aigu de sa compagne, elle songeait à une renarde.

— Nous le découvrirons, tôt ou tard. Eva Olaf ne porte pas de bijoux. Mais cela ne prouve rien.

Elle prit son mouchoir dans sa poche et tamponna ses tempes, les ailes de son nez.

— Il ne peut y avoir de spectacle, sans une actrice pour remplacer Melinda Glory. A moins que...

Elle regarda Gladys.

— A moins que Ralston ne se décide à choisir dans notre répertoire une pièce où le rôle principal est interprété par un homme.

— Et ce serait Ralph O'Brien qui le jouerait ?

— O'Brien, avec sa voix glapissante, ses mines de coquette dans un boudoir ?

Elle eut un rire malfaisant.

— Non, non, pas lui, Gladys. Pas lui.

— Alors, nous continuerons à courir les routes sans jamais nous produire en public ?

Jennifer se dressa.

— Nous nous produirons en public, le jour où Eva Olaf ne dissimulera plus ses traits derrière une voilette. Le jour où nous saurons qui elle est et quel est son but !

Une autre bûche roula dans un amas de cendres. Jennifer prêta l'oreille.

— Tu entends ? Tu l'entends qui marche au-dessus de nos têtes ?

Gladys avait collé ses mains sur sa bouche.

— Sa chambre est voisine de la mienne. Et je possède toute une collection de clefs. L'une d'elles, peut-être...

Jennifer n'acheva pas sa phrase. A l'étage supérieur, des pas nerveux résonnaient. Sans se parler, les deux femmes sortirent de la salle, que la fraîcheur commençait à gagner. Jennifer Arney, qui s'était engagée dans l'escalier la première, se baissa tout à coup et ramassa quelque chose... quelque chose que Gladys n'eut pas le temps d'entrevoir.

— Bonne nuit.

Elles se séparèrent. Seule enfin, Jennifer jeta un coup d'œil vers le médaillon, fixé à une fine chaîne d'or et que Gladys Burnes n'avait pas aperçu dans une demi-pénombre. Rapide, Jennifer ouvrit le couvercle du médaillon. Elle sourit. Elle savait qu'elle ne le restituerait pas à Eva Olaf... pas avant une date, peut-être proche, peut-être lointaine. Une date en tout cas qu'elle, Jennifer Arney, et personne d'autre, fixerait quand le moment serait venu.

CHAPITRE IV

Après des haltes brèves à Toring et à Zeeday, ce fut enfin Edimbourg où Ralston espérait découvrir l'actrice qui devait remplacer Melinda Glory. La troupe au grand complet s'installa dans un hôtel voisin de l'artère principale de la ville. Le frère de l'hôtelier accepta de louer à Eva Olaf un pavillon qu'il possédait dans un quartier plus discret et où un couple de vieux gardiens pourraient lui servir de domestiques. Elle n'eut pas la curiosité de visiter les différentes pièces d'une demeure qu'elle était vouée à déserter très vite.

(A suivre)

CORSO
2 25 50
Soirées à 20 h. 30
Mat. à 15 h.
Samedi Dimanche

LE FILM LE PLUS « CHAIR » DE L'ANNÉE
DE **LIGO LIBERATORE**

BORA-BORA

avec **CORRADO PANI - HAYDE POLITOFF**

EXOTISME ou ÉROTISME ?

PARLÉ FRANÇAIS - TECHNICOLOR

En Italie, ce film valut à son metteur en scène 6 mois de prison avec sursis.

3 mois à Hayde Politoff et C. Pani

Interdit au moins de **18 ANS**

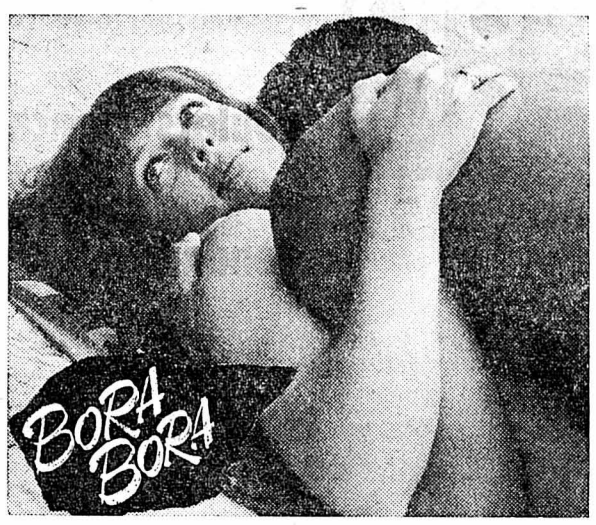

EDEN
2 18 53
Soirées à 20 h. 30
Mat. à 15 h.
Samedi Dimanche

Rod Steiger · Claire Bloom · Judy Geeson

dans une réalisation de PETER HALL
Musique de FRANCIS LAI

TECHNICOLOR - PARLÉ FRANÇAIS

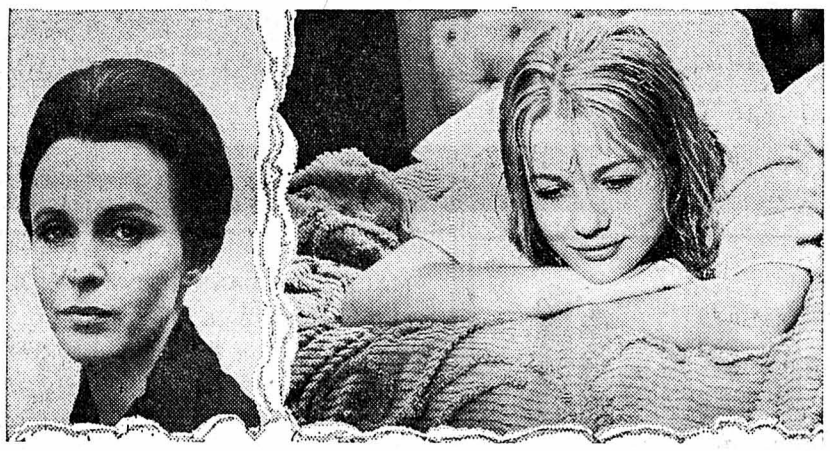

UNE FEMME DE TROP... PERVERSE !

Le film qui fait reculer les limites de la sexualité

LES SECRETS DE LA VIE INTIME D'UN COUPLE MODERNE

Une interprétation éblouissante

BÉNÉFICIAIRES AVS/AI
USEZ de votre carte de cinéma

PLAZA
2 21 23
Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h.
Sam. - Dim.

UNE HISTOIRE TRÈS MODERNE ET VIEILLE COMME LE MONDE:

Celle de la jalousie qui torture le cœur d'un homme soupçonnant sa femme de lui être infidèle et,

...en plus, d'être infidèle pour de l'argent

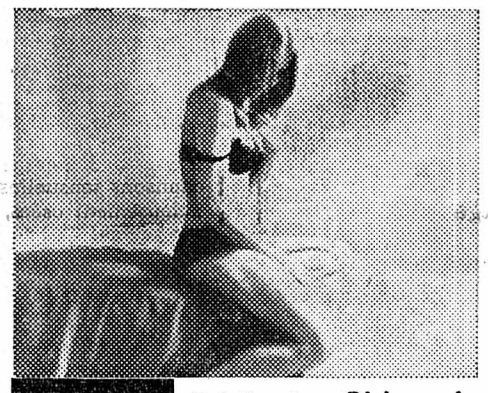

18 ans

avec **Lotte Lenya**

Réalisation. Sidney Lumet "The Appointment"

Prod.: Martin Poll
Metrocolor

MGM

Le Rendez-vous

RITZ
2 93 93
Tous les soirs à 20 h. 30
Mat. à 15 h.
Samedi Dimanche

En grande réédition, dès ce soir

LE CHEF-D'ŒUVRE de **H. G. CLOUZOT**

LE SALAIRE DE LA PEUR

avec YVES MONTAND - CHARLES VANEL
VERA CLOUZOT - PETER van EYCK - FOLCO LULLI

Ce film est déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables

SCALA
2 22 01
Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h.
Samedi Dimanche

ATTENTION : Lundi à 20 h. 30
Version originale, sous-titres franc. allem.

Le dernier succès d'**ELIA KAZAN** d'après son roman „The Arrangement"
avec une interprétation exceptionnelle de **KIRK DOUGLAS,**
FAYE DUNAWAY, DEBORAH KERR et RICHARD BOONE

L'ARRANGEMENT

Il avait tout pour être heureux: une femme charmante et distinguée, une maison ravissante et... une adorable maîtresse. Et cependant, il restait insatisfait de lui-même et se révolta contre l'arrangement qu'il avait pris avec la société.

Chaque séance débute par le film

Faveurs suspendues

Panavision Couleurs

• IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Sélection du jour

TVR

18.20 - 18.55 Vie et métier. Charpentier sur fer.

Ce métier exige quatre années d'apprentissage assidu, au cours desquels le jeune homme aura l'occasion de se familiariser avec un vaste équipement de machines. De plus, il approchera des métiers qui se combinent avec sa branche et qui rendent son stage passionnant, tels qu'électricité, hydraulique, mécanique, dessin technique.

Cette profession reconnue par le Département fédéral de l'économie publique, qui en délivre le certificat fédéral de capacité, offre des situations d'avenir bien rétribuées et enviables. Elle s'accommode aussi bien de l'exercice de la profession en atelier qu'au poste de monteur, d'opérateur de machine en passant par le service après-vente des équipements mécaniques et industriels.

20.40 - 22.10 Gérard Philipe dans « Tous les chemins mènent à Rome », film.

Du jeune adolescent tourmenté du «Diable au Corps» au Valmont cynique des «Liaisons dangereuses», en passant par «Fanfan la Tulipe» ou «Till l'Espiègle», toutes les créations de Gérard Philipe furent des réussites, ce qui ne signifie pas que tous les films ayant inscrit son nom au générique aient connu le succès, certains furent même considérés comme des échecs, c'est le cas de «Tous les chemins mènent à Rome».

Gérard Philipe, en géomètre de la chevelure d'un rouge flamboyant, y retrouve sa partenaire du «Diable au Corps», Micheline Presle, et ce couple si bouleversant dans l'œuvre d'Autant-Lara se débat ici avec brio, mais vainement, contre l'existence des héros qu'on leur a demandé de jouer.

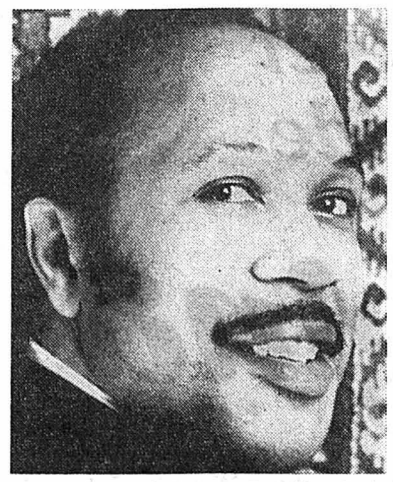

Les McCann au Festival de Jazz de Montreux 1969. (photo TV suisse)

22.10 - 22.40 Festival de Jazz de Montreux 1969. Les Mac Cann et les McCann Ltd.

Avec les McCann, on entendra le bassiste Leroy Vinnegar, connu pour avoir joué en compagnie des Jazz Crusaders, de Théodore Bikel et Donald Dean, à la batterie, qui fit ses débuts avec Kenny Dorham, en 1961, à Los Angeles.

TVF II

20.30 - 22.00 Sur la trace du crime, film de Roy Rowland.

Ce film, américain, réalisé en 1955 est une analyse psychologique du milieu policier aux USA.

Un vilain garçon est complice de redoutables bandits. Un bon garçon, policeman, et excellent ami du premier, essaie de le remettre sur le sentier de la vertu qui emprunte le tracé délicat de la dénonciation. Le méchant hésite. Cependant, à la fin, il prouve son repentir en se faisant tuer par ses anciens compagnons d'une fusillade générale.

Il faut ajouter, ce qui dramatise le thème, que le bon garçon, le policier, est le propre frère du gangster, un flic vendu...

JEUDI

SUISSE ROMANDE

11.30 (c) Championnats du monde de football Mexico
Pérou-Allemagne de l'Ouest. Commentaire : Jean-Jacques Tillmann. En différé de Leon.

13.00 (c) Championnats du monde de football Mexico
URSS-Salvador (extraits). En différé de Mexico. Uruguay-Suède (extraits). En différé de Puebla. Commentaire : Jean-Pierre Weinmann.

14.45 Visite en Suisse de S.E. Varahagiri Venkata Giri
président de l'Inde.

16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 Für unsera jungen Zuschauer
18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 Les aventure de Saturnin
18.20 Vie et métier
18.55 Plum-Plum
19.00 Cette semaine au Parlement
19.35 (c) Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.15 Tour de Suisse
Reflets filmés de la 1re étape : Morat-Liestal.
20.25 (c) Carrefour
20.40 Gérard Philipe dans Tous les Chemins mènent à Rome
22.10 Festival de jazz de Montreux 1969
Les McCann et les McCann Ltd., avec Leroy Vinnegar, bassiste, et Donald Bean, batterie. Réalisation : Pierre Matteuzzi.
22.40 Téléjournal — (c) Le tableau du jour
22.55 (c) Championnats du monde de football Mexico
Angleterre-Tchécoslovaquie. Commentaire : Gérald Piaget. En direct par satellite de Guadalajara.

FRANCE I

12.30 Midi-magazine
13.00 Télémidi
15.45 Pour la jeunesse
18.30 Le Schmilblic
Emission-jeu.
18.50 Dernière heure
18.55 Bip et Véronique
Emission de Jean Saintout.
19.00 Actualités régionales
19.25 Ça vous arrivera demain
19.40 Qui et quoi ?
19.45 Information première
20.30 La vie des animaux
Emission de Frédéric Rossif. Commentaire : Claude Darget.
20.45 Au music-hall ce soir
22.05 Le temps libre
Emission de Pierre Dumayet.
22.50 Coupe du monde de football

FRANCE II

14.30 (c) Aujourd'hui, Madame
15.00 (c) Flipper le Dauphin
Flipper et la Sirène.
17.30 (c) Coupe du monde de football
Suède-Uruguay.
19.00 Actualités régionales — Court métrage
19.20 (c) Colorix
Père Dodo.
19.30 (c) 24 heures sur la II
20.20 Sur la Trace du Crime
22.00 (c) Dossiers souvenirs
Emission de Monique Lefèbvre et Claude-Jean Philippe. Henri Tarniquet, directeur honoraire de la Police judiciaire. 2. Une enquête en questions. Réalisation : Claude-Jean Philippe.
22.25 (c) L'événement des 24 heures
22.40 (c) Pop 2
Emission de Maurice Dumay. Avec le groupe East of Eden. Réalisation : Pierre Desfons.
23.10 (c) 24 heures dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

12.10 (c) Championnats du monde de football.
14.45 Visite officielle en Suisse du président de l'Inde.
17.00 La Maison des Jouets.
18.15 Télévision éducative.
18.44 Fin de journée.
18.50 Téléjournal.
19.00 L'antenne.
19.25 (c) Le Comte Yoster a bien l'Honneur...
20.00 Téléjournal.
20.25 Quitte ou Double.
21.25 Contact.
22.10 Téléjournal.
22.20 Session des Chambre fédérales.
22.55 (c) Championnats du monde de football.

SUISSE ITALIENNE

12.00 Championnats du monde de football.
14.45 En direct de Berne.
18.15 Pour les enfants.
19.10 Téléjournal.
19.20 Le Roi magnifique.
19.50 Personnalités de notre temps.
20.20 Téléjournal.
20.40 Le point.
21.30 Identiquiz.
22.15 Appât dangereux.
22.40 Session des Chambres fédérales.
22.45 Téléjournal.
22.55 (c) Championnats du monde de football.

ALLEMAGNE I

13.30 (c) Championnats du monde de football.
15.55 (c) Téléjournal.
16.00 Pour les enfants.
16.35 (c) Chronique philatélique.
16.45 (c) Entre le Nil et Sambesi.
17.15 (c) Championnats du monde de football.
17.55 (c) Téléjournal.
20.00 (c) Téléjournal. Météo.
20.15 (c) Championnats du monde de football.
21.00 Abseits.
22.30 (c) Téléjournal. Météo.

ALLEMAGNE II

17.30 (c) Informations. Météo.
17.35 Skat et musique.
18.05 (c) Plaque tournante.
18.40 Miss Molly Mill.
19.10 Pour Vous seul.
19.45 (c) Informations. Météo.
20.15 (c) Peter Garden Party.
22.35 (c) Informations. Météo.
22.50 (c) Championnats du monde de football.

Points de vues

Jeux avec frontières

On appelle cette chose spectaculaire d'année en année plus proche d'Hollywood, des jeux « sans » frontières, mais une dizaine de jeunes d'Albi, de Como, de Schwytz, etc., deviennent dans la bouche de tous les commentateurs « la » France, « l'» Italie, « la » Suisse, etc. Et le public de Côme qui siffle paraît-il les jeunes Suisses, représente l'Italie qui s'en prend à un célèbre homme politique suisse. Disons ainsi « jeux avec frontières », grâce à mesdames et messieurs les commentateurs qui sont les véritables vedettes du soir. Un exemple : l'arbitre écrit le chiffre deux en face du nom d'une ville. Il déclare en italien : « X a deux points », aussitôt répété par l'animatrice en maxi-robe, en italien, puis en français, repris par Georges Kleinmann dans un français approximatif. Cela dure nonante minutes. D'une année à l'autre, le bavardage subsiste, avec caméras qui filment de près les haut-parleurs et de loin les compétitions. La volonté de nous faire croire que le pays est engagé augmente. Un seul progrès, Georges Kleinmann a renoncé à nous prier de nous « tenir les pouces ! » Les jeux ? Ils sont de plus en plus compliqués, sophistiqués, réclament des installations de plus en plus lourdes. Ils sont parfois amusants. Mais le mélange entre le hasard le plus complet (les fléchettes lancées par de tristes vieillards pour faire taire une jeune chanteuse de « pop » musique, comme un vulgaire Conseil communal d'une bourgade qui n'existe pas dans notre pays). C'est en géant, le schmilblic, mais c'est de temps en temps amusant.

Le hasard a voulu que la TV romande présentât avant cette (probablement) coûteuse mise en scène une émission d'une grande simplicité tournée à Morges devant la scène d'un petit théâtre, face à un rideau noir et nu, en un plan rapproché et un plan éloigné. Bea Tristan se nomme cette jeune chanteuse, qui interprète ses propres chansons sensuelles, aux paroles délicieusement osées, sur le ton de la confidence tendre et rauque d'une voix chaude, qui s'adresse à notre oreille comme pour nous murmurer de ne pas trop croire ni de craindre d'être Jeannette devant ses casseroles, le gamin qui est attendu ou le foin qui se fait accueillant.

Dans ces deux plans, ces quinze minutes, ces quatre chansons, il y a finalement plus que dans toute la mise en scène des « jeux avec frontières », chauvins, nationalistes, bavards, et parfois amusants...

F. L.

INFORMATIONS TÉLÉVISION

Projets de tournage de l'ORTF

Alice Saptritch dans «Vipère au poing»

Le plus célèbre des romans d'Hervé Bazin, « Vipère au poing », va être porté à l'écran par Pierre Cardinal pour l'ORTF. C'est Alice Saptritch qui interprétera le rôle de la mère «Folcoche».

Ce film sera tourné à partir du 22 juillet à Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine et Loire) au château des Briottières, propriété typique du bocage angevin. (ap)

• IMPAR-RADIO •

SOTTENS

12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez... 12.30 Miroir-midi. 12.45 Le carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Tous les jeunes. Bonjour les enfants ! Entre 17.00 et 17.30 : Arrivée du Tour de Suisse à Liestal. 17.55 Roulez sur l'or ! 18.00 Le journal du soir. Informations. 18.05 Ciné-débat. 18.30 Le micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or ! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 A l'Opéra : La Fiancée vendue. 23.00 Miroir-dernière. 23.05 Sport et musique. Coupe du monde de football au Mexique. 1.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes ! 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Musique pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.10 Légèrement vôtre. 20.40 L'œuvre d'Alain Grandbois. 21.25 Carte blanche à Benedict Gampert... 22.00 Au pays du blues et du gospel. 22.30 Démons et merveilles. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. — 12.40 Informations et musique. 14.00 Petit cours de maintien. 14.30 Chansons et danses tchèques. 15.05 L'album aux disques. 16.05 Tour de Suisse cycliste. 16.10 Est-ce que l'argent fatigue les gens ? 17.00-17.30 Emission en romanche. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes : Les fossiles. 18.00 Informations. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 20.00 Chœur mixte Fritugland et Ensemble champêtre Alpengruss de Frutigen. 20.40 Judith, Lehar. 21.30 Sport erobert di Medien. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25 Tiré du Nouvel Album de Miles Davis. 23.00 Studio de nuit.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.05 Tour de Suisse cycliste. 13.10 Feuilleton. 13.25 Parade d'orchestres. 14.05 Radio 2-4. 16.05 L'ouvre-boîte. 16.30 Ensemble Mario Robbiani. 16.45 Radio-jeunesse et arrivée de la 1re étape du Tour de Suisse. 18.05 Chansons d'aujourd'hui et de demain. 18.30 Chants populaires. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Tour de Suisse cycliste. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Petit Guide pratique pour les usagers de la langue italienne. 20.25 Disques. 20.40 Orchestre de la Radio suisse italienne, violon et piano. 23.00 Informations. Actualités. 23.25 Bonne nuit en musique. 23.45 Cours d'espéranto. 24.00-2.15 Service suisse des ondes courtes.

• IMPAR-RADIO •

VENDREDI

SOTTENS

6.00 Bonjour à tous ! Informations. 6.32 De villes en villages : Pitesti (Roumanie). 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. Miroir-première. 7.45 Roulez sur l'or ! 8.00 Informations et revue de presse. 8.10 Bonjour à tous ! 9.00 Informations. 9.05 Eve d'aujourd'hui. 10.00 Informations. 10.05 Cent mille notes de musique. 11.00 Informations. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Le journal de midi. Informations.

2e programme

10.00 Oeuvres d'Anton Dvorak. 10.15 Emission radioscolaire. 10.35 Oeuvres d'Anton Dvorak. 11.00 L'Université radiophonique internationale. 11.20 Idées de demain. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Championnats du monde de football. 6.25 Musique populaire. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concerto, de X. Scharwenka. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Sonate, de Schumann. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Les animaux dans la musique. 11.05 Schweiz-Suisse-Svizzera.

MONTE-CENERI

5.00 Cours d'anglais. Pour orchestre seul. 5.30 Concert matinal. 6.10 Petit carnet musical. 6.30 Espresso en musique. 6.45 Chronique parlementaire. 7.00 Musique variée. Sports. Arts et lettres. Communiqués. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

Prix d'abonnement

Franco pour la Suisse		Pour l'étranger	
1 an	Fr. 60.—	1 an	Fr. 120.—
6 mois	» 30.50	6 mois	» 63.—
3 mois	» 15.50	3 mois	» 33.25
1 mois	» 5.25	1 mois	» 11.75

Tarifs réduits pour certains pays.

Prix des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois	—.27	le mm.
Mortuaires	—.55	le mm.

Régie extra-régionale :
Annonces - Suisses S. A. - A S S A
Suisse —.37 le mm.
Réclames 1.26 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23 - 325
La Chaux-de-Fonds

quand bourrelets ou cellulite alourdissent cuisses et hanches: une solution sûre et rapide

flugina

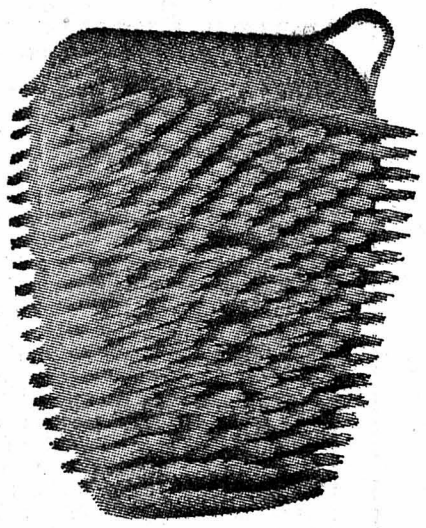

flugina efface facilement — où vous le désirez — les bourrelets disgracieux.

Modelez-vous, vous-même, une silhouette plus jeune !

gant de massage à double face à double action
Fr. 15.50

Pour compléter l'action du gant Flugina :

flugina bath
gel moussant amincissant
Fr. 9.90

Pharmacies Coopératives
LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE LES PONTS-DE-MARTEL

Vous êtes en proie à la tentation...

Cette plantureuse choucroute que l'on sert à la table voisine de la vôtre, comme elle vous fait envie! Il y a bien cinq cents grammes de charcuterie et de pommes de terre et si vous vous laissez tenter, ces cinq cents grammes vous les retrouverez demain matin sur votre bascule. Si vous ne pouvez rien manger sans fabriquer des kilos en excédent, c'est que vous éliminez mal. Aidez votre foie et vos reins dans leur fonction d'élimination en buvant Contrex. Un grand verre d'eau minérale naturelle de Contrexéville le matin, un autre le soir, c'est un contrepoids sérieux aux écarts de régime.

Pourquoi pas? alors buvez

CONTREX
Eau minérale naturelle sulfatée calcique

CAVALIER

Une caravane sûre, robuste, routière incomparable

Caravanes Tripet

Fritz-Courvoisier 95 (direction Bienne, sortie ville)
Tél. (039) 2 07 17 – 2 74 66

Monsieur étranger disposant d'un permis d'établissement dans le canton

cherche nouvelle situation

Possède expérience horlogère. Bonne connaissance des marchés orientaux ; capable de correspondre en français, anglais et arabe.
Disponible prochainement.
Ecrire sous chiffre RD 13235, au bureau de L'Impartial.

SECTION DES
MONTAGNES NEUCHATELOISES
AÉRODROME DES ÉPLATURES

Participez à ses activités, devenez PILOTE

— vol à moteur
— vol à voile
— modélisme.

Venez faire votre vol d'initiation, GRATUIT en cas d'inscription, ou au prix spécial de Fr. 20.–.
S'adresser à M. Stohler, moniteur, Aérodrome.

POUSSINES

Babcock blanche et **Warren** brune ainsi que croisée **Leghorn Hampshire** de 2 ½ à 6 mois. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-Cantons
1599 Henniez (VD), téléphone (037) 64 11 68

Plus de poils superflus, grâce à l'épilation définitive

par électrocoagulation Spécialiste d'expérience
INSTITUT DE BEAUTÉ
MLLE NELLY TISSOT
Rue du Parc 25 – Tél. (039) 2 35 95

GRAND CHOIX de modèles différents
Larges facilités de paiement

NUSSLÉ S.A.
Grenier 5-7 Tél. (039) 2 45 31

Appartements libres à Cernier !
Bien vous loger à modeste prix est sans autre possible, pour autant que vous disposiez d'un petit capital.
Ecrivez-nous ou composez le No (032) 2 09 22 et nous vous donnerons tous renseignements utiles sur
1 appartement de 5 chambres et
1 appartement de 3 chambres
à vendre en propriété par étage. Tout confort moderne, garage, sauna.

Dr Krattiger & Cie
Immeubles
7 Place de la Gare
2500 Bienne
Tél. 032 2 09 22

50.00	663.00	1300.40	1963.40	2652.80
100.15	715.20	1354.75	2019.95	2711.65
150.50	767.55	1409.25	2076.65	2770.65
201.00	820.10	1463.90	2133.50	2829.80
251.65	872.80	1518.75	2190.55	2889.15
302.50	925.65	1573.75	2247.75	2948.65
353.50	978.70	1628.90	2305.10	3008.30
404.65	1031.90	1684.25	2362.65	3068.15
456.00	1085.25	1739.75	2420.35	3128.15
507.50	1138.80	1795.40	2478.20	3188.30
559.15	1192.50	1851.25	2536.25	3248.65
611.00	1246.35	1907.25	2594.45	3309.15

Voici un exemple.
Dans cette annonce, nous vous démontrons comment votre capital augmente lorsque vous épargnez fr. 50.– par mois, pendant 5 ans, à 4% d'intérêt:
Vous gagnez environ fr. 309.– d'intérêt et disposez d'un capital final de plus de fr. 3300.–.

Nous vous offrons des livrets d'épargne, de dépôt et de versement.
Dans quelques cantons, nous avons introduit des livrets d'épargne spéciaux pour la jeunesse, avec des taux d'intérêt intéressants.
Peut-être désirez-vous apprendre à épargner automatiquement?
Le compte privé ou le système d'épargne banque-poste vous le permettent.

Je vous prie de m'adresser sans engagement une offre pour des versements d'épargne avantageux.
Nom
Adresse

Veuillez s'il vous plaît envoyer le coupon à:
BANQUE POPULAIRE SUISSE
Direction générale
3001 Berne Boîte postale

Vous recevrez des renseignements et la documentation directement auprès de chacune de nos 87 succursales.

épargner 3000.–

et gagner plus de 300.–

La grande banque efficiente au service du commerçant et du client privé

Banque Populaire Suisse

Occasion unique

Nous vendons une chambre à coucher en bouleau pommelé, comprenant lits jumeaux avec bâti, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse, 1 armoire 4 portes, au prix dérisoire de Fr. **1980.-** (au lieu de 2625.-).

F. Pister MEUBLES
Serre 22, La Chaux-de-Fonds

ON ENTREPRENDRAIT

CHRONOGRAPHES VALJOUX 13''' 72 VZ

Remontage complet et emboîtage.
500 par mois.
20 secondes, 4 positions.

Tél. (038) 7 90 15.

A VENDRE

1 Boxer Bringer

2 ans, de toute gentillesse.

S'adresser à : René Breguet, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 7 64 90.

MOTO DUCATI

250 cm3, modèle 1969, 5000 km., est à vendre. Tél. (039) 5 65 75, après 19 h.

A VENDRE de particulier
pour cause imprévue

CHALET à CHEYRES

à 30 mètres du lac, 4 chambres meublées, garage, tout confort.

Prix intéressant.

Tél. (061) 73 31 15 ou (061) 72 20 03

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

COMMUNIQUÉS

La nuée des chrétiens et des églises martyrs.

Richard Wurmbrand détenu et torturé 14 ans, parle aujourd'hui 11 juin à la Cathédrale de Lausanne (retransmission à St-François) à 20 h.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Un nouveau chef des Services industriels

Pour remplacer M. Paul Aubert, nommé chef-technicien dans une entreprise de La Neuveville, le Conseil communal fleurisan a fait appel à M. Daniel Cornuz, technicien-électricien diplômé à Sainte-Croix. Nommé chef des Services Industriels de la ville, il est entré en fonction le 1er juin dernier.

Agé de 28 ans, marié et père de famille, M. Cornuz a accompli un apprentissage de monteur électricien en pays vaudois, pour ensuite faire des stages de perfectionnement dans des entreprises de Lausanne et Sainte-Croix. L'année passée, il a obtenu sa maîtrise fédérale de technicien-électricien, ceci à la suite d'un cours spécial sur l'électricité à l'Union commerciale de Neuchâtel. (sh)

LES VERRIÈRES

Courses d'école

Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin. Mettant le dicton en pratique, les classes primaires des Verrières sont partie en course mardi. Tandis que les petits allaient en train à Berne, les moyens se sont rendus en autocar, visiter le zoo et le port de Bâle. La fanfare, fidèle au rendez-vous, accueillit la gent écolière à son retour au village. Quant aux grands, ils sont partis pour deux jours sur les rives du lac de Constance. (mn)

Carnet de deuil

Au crématoire de Neuchâtel une foule nombreuse a rendu le dernier hommage à Mme Adèle Fatton, la doyenne du village, décédée à l'âge de 96 ans. Mme Fatton avait passé toute sa vie aux Verrières. Mariée très jeune à 18 ans, à un veuf qui avait déjà trois enfants, elle lui en avait encore donné neuf. (mn)

SAINT-SULPICE

Succès des tireurs

La société de tir militaire a participé au concours de groupes de la société suisse des carabiniers. Au cours des deux premières éliminatoires, ce groupe s'est classé second sur 38, au fusil d'assaut. Dimanche dernier, cinq tireurs se sont rendus à Pierre-à-Bot, pour participer à la finale cantonale neuchâteloise.

Les sélectionnés du canton durent effectuer 4 tirs éliminatoires et chaque fois le groupe de St-Sulpice s'est distingué, ce qui lui a permis d'être sélectionné pour le championnat fédéral. (r.j.)

TRAVERS

Nouveau pont de la Presta : les travaux sont en cours

La première phase des travaux préliminaires au pont de la Presta est achevée. Cela a commencé par le détournement d'une ligne de 15.000 volts et son installation. Puis, à 38 mètres dans le sol des berges de l'Areuse, huit pylônes ont été implantés pour assurer l'assise des coulées. Un vote du peuple neuchâtelois a permis à la compagnie du RVT d'obtenir une aide financière de 950.000 francs de la part du canton et de la Confédération.

Le mois prochain, les éléments du nouveau pont arriveront et seront mis en place, de préférence pendant la nuit. (rt)

Tir annuel des Abbayes de Travers

Le tir annuel des Abbayes de Travers s'est déroulé récemment au stand de Travers, sous la présidence de M. André Kugel, avec une participation moyenne de 27 membres. Les principaux résultats sont les suivants :

Ancienne Abbaye : Hermann Otz, Travers, 450 points ; Charles Py, Peseux, 420 ; Gaston Hamel, Noiraigue, 391, 97.

Prix Militaire : Hermann Otz, 442 ; Jacques Baehler, Travers, 429 ; Charles Py, 407.

Nouvelle Abbaye : Hermann Otz, 460; André Krugel, Travers, 409 ; Gaston Hamel, 405.

Progrès : Hermann Otz, 426 ; Jacques Baehler, 389 ; André Krugel, 388.

Areuse : Gaston Hamel, 545 ; Jean-Pierre Monnet, Noiraigue, 287 ; André Krugel, 526.

Prix Alain Grisel à Hermann Otz, 289, 188 ; Chaudron : Jacques Baehler. L'assemblée générale qui a suivi le tir avec 23 membres a voté une modification des statuts concernant le rachat des Abbayes. (rt)

Traditionnel concours hippique du Plan-Jacot au-dessus de Bevaix

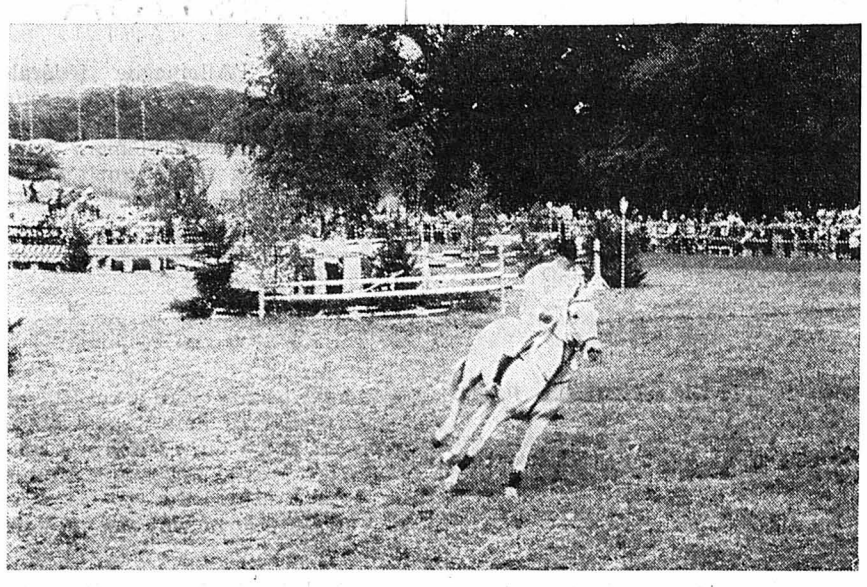

Le traditionnel concours hippique du Plan Jacot au-dessus de Bevaix s'est déroulé dimanche en présence d'un nombreux public, et bénéficia d'un temps chaud et beau, entre les averses du matin et de la fin de l'après-midi. Organisé parfaitement, comme de coutume, par la Société de cavalerie de La Béroche ayant à sa tête MM. H. von Bergen de Colombier, P. Dolder de Boudry (constructeur du parcours) et P. Guye, président du jury et juge national, le concours a permis aux cavaliers et cavalières de se mesurer dans les meilleures conditions possibles sur un terrain étroit et bosselé qui ne constituait pas un handicap sérieux, dans l'un des endroits les plus charmants de la côte neuchâteloise.

A noter, parmi les cavalières, les excellentes places de Mlles Dominique Denner de La Chaux-de-Fonds, 4e sur 11 concurrents, dans le Prix de Gorgier, et Thérèse von Bergen, 1re du Prix Châtillon et 2e du Prix de La Béroche.

RÉSULTATS

Prix d'ouverture, Plan Jacot - Bevaix, Cat. R I, Barème A, avec chrono : 1. Geleiter, Drag. Pierre Brocard, Yverdon ; 2. Cedr, M. Francis Girard, Le Locle ; 3. Fée, Drag. Robert Rais, La Chaux-de-Fonds ; 4. Yawata, M. H.-U. Hinni, Saint-Imier ; 5. Sheila, M. J.-J. Rosset, La Chaux-de-Fonds.

Prix du Lac, Cat. R I, barème A, avec chrono, avec barrage unique au chrono : 1. Ruggero, Drag. J.-P. Perrin, Boudevilliers ; 2. White Lady, M. Francis Girard, Le Locle ; 3. Gibier, Drag. Etienne Balmer, Valangin ; 4. Dublet, M. Max Nobs, Corgémont ; 5. Petit Lord, Mlle Béatrice von Bergen, Colombier.

Prix du Plan Jacot :

Cat. R II, Barème A, avec chrono : 1. Faustino, Brig. Daniel Mathys, Saint-Blaise ; 2. Negrita, M. J.-J. Leuba, Saint-Aubin ; 3. Comeback, M. Georges Rosset, Frochaux ; 4. Foxhall, M. Gérard Hertig, La Chaux-de-Fonds ; 5. Cinn Mhara, Mlle Ingeborg Schwarz, Neuchâtel.

Prix Buhrer - Prix de Gorgier, Cat. R II, Barème B : 1. Eskudo, M. Georges Rosset, Frochaux ; 2. Fera, Drag. Marcel Jacot, Valangin ; 3. Rochelle, Drag. Renaud Schwaar, Areuse ; 4. Cybor, Mlle Dominique Denner, La Chaux-de-Fonds ; 5. Ophit, Adj.-s.-of. Jean Kipfer, Malvilliers.

Prix Châtillon, Cat. L, Barème B. : 1. Eduscha, Mlle Thérèse von Bergen, Colombier ; 2. Water Saint, M. Daniel Schneider, Fenin ; 3. Przedswit, Mme Rickli-Amstutz, Le Landeron ; 4. Sullivan II, M. André Nicolet, Les Ponts-de-Martel ; 5. Falstaff, M. Alex Vogel, La Chaux-de-Fonds.

Prix de La Béroche, Cat. L, Barème A, avec chrono : 1. Sullivan II, M. Georges-André Nicolet, Les Ponts-de-Martel ; 2. Ariane, Mlle Thérèse von Bergen, Colombier ; 3. Scasimir, M. Michel Buhler, La Jonchère ; 4. Reality, Mlle Monique Brand, Saint-Imier ; 5. Steinpilz, M. Marcel Senaud, Colombier. (r.z.)

LE LOCLE

†

Madame Bernard Charrière-Bulliard et sa fille Fabienne ;

Monsieur Joseph Charrière, à Magnedens (Fribourg), ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur Jules Bulliard, à Rossens, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Bernard CHARRIÈRE

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, neveu, oncle, filleul, parrain, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, à l'âge de 40 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

LE LOCLE, le 9 juin 1970.

R. I. P.

L'inhumation aura lieu vendredi 12 juin, à 15 h. 15.

Un office de requiem sera célébré en l'église paroissiale du Locle, à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle de l'Hôpital du Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile de la famille : Jeanneret 61.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Monsieur Pierre Piaget-Hentzler ;

Madame Albert Lavanchy-Hentzler et ses enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame René Hentzler et ses enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame Henri Hentzler, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame René Piaget, à Peseux ;

Madame Edith Chalet-Piaget, à Renens (VD) ;

Monsieur et Madame Arnold Piaget et leur fils, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Pierre PIAGET

née Rose Hentzler

leur bien chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 75e année.

LE LOCLE, 9 juin 1970.

Repose en paix chère épouse, le travail fut ta vie.

L'incinération aura lieu vendredi 12 juin 1970, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte à 9 heures à la Maison de paroisse du Locle.

Le corps repose à la chapelle de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille : Tertre 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE SERVICE D'AIDE FAMILIALE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de son cher et dévoué président

Monsieur John PERRET

MEMBRE FONDATEUR

LA FERRIÈRE

†

Repose en paix chère maman.

Monsieur et Madame Attilio Cerini-Torrighelli et leur fils Guido, à La Ferrière ;

Monsieur et Madame Mario Cerini, à Milan ;

Madame et Monsieur Vittorio Tunesi-Ducrocchi, leurs enfants et petits-enfants, à Varese ;

Monsieur et Madame Pietro Cerini et leur fille, à Arcumeggia ;

Monsieur et Madame Attilio Ducrocchi et leurs enfants, à Varese ;

Les familles de feu Giuseppe Cerini,

ainsi que les parents et amis, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Maria CERINI

née Ducrocchi

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, parente et amie, que Dieu a enlevée à leur tendre affection, mercredi 10 juin, dans sa 90e année, après une courte maladie.

LA FERRIÈRE, le 10 juin 1970.

Selon le désir de la défunte, l'enterrement aura lieu à Arcumeggia (Province de Varese) Italie.

Le corps repose au pavillon de l'Hôpital de Saignelégier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

MONSIEUR FRITZ SAUSER,
MONSIEUR ET MADAME FELIX MIGLIANICO-SAUSER
ET LEURS ENFANTS,

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.
Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

A tous ceux qui ont honoré la mémoire de notre chère et inoubliable sœur, parente et amie

MADAME MARGUERITE SANDOZ

nous disons notre sincère reconnaissance.
Les messages de sympathie, les fleurs, les dons ou les présences bienfaisantes, nous ont été un précieux réconfort.
Nous avons été réconforté de sentir notre peine partagée et en exprimons nos sentiments de profonde gratitude.

La famille affligée.

MADAME EUGÈNE MENTHA-ROBERT,
MADAME ET MONSIEUR ANDRÉ GRURING-MENTHA
ET LEURS FILS,

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément émus par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés. Ils en garderont un souvenir de profonde reconnaissance.

UN MERCI TOUT PARTICULIER, à la musique ouvrière « La Persévérante » et au personnel de l'Hôpital pour ses soins dévoués.

LE LOCLE

Profondément touchés par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus à l'occasion de leur douloureuse épreuve,

LES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS
DE MADAME LOUISE GRAND-GUILLAUME-PERRENOUD

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons en faveur d'une œuvre de bienfaisance.

LE LOCLE, le 10 juin 1970.

«Il n'y a pas de dissensions intérieures» déclare le président du Conseil de l'URSS

Moscou veut améliorer ses relations avec Pékin et les USA

« On applique du côté chinois une politique qui ne permet pas de réaliser des progrès tant soit peu sensibles ni dans la normalisation de nos rapports en général ni dans les pourparlers qui se déroulent actuellement à Pékin », a déclaré M. Kossyguine dans un discours qu'il a prononcé hier à Moscou. Le président du Conseil de l'URSS qui est candidat aux élections du Soviet suprême qui se dérouleront dimanche prochain, parlait à l'occasion d'une réunion électorale. Il a qualifié « d'inventions mensongères » les rumeurs sur de « prétendues » dissensions intérieures en Union soviétique ou attribuant à l'URSS des desseins agressifs et expansionnistes.

M. Kossyguine a, d'autre part, accusé « l'impérialisme américain » d'être, par ses agissements, la cause principale de la tension internationale évoquant « l'agression américaine dans le Sud-Est asiatique ». Le président du Conseil a souligné que la seule solution au problème indochinois était « le retrait immédiat et complet » des troupes américaines de cette région du monde.

En ce qui concerne le Proche-Orient, M. Kossyguine a indiqué que l'URSS applique fermement la politique d'un appui total à la RAU, à la Syrie et aux autres Etats arabes dans leur juste lutte pour la liquidation des séquelles de l'agression israélienne. « Si Israël n'a pas jusqu'ici manifesté son désir d'aboutir à un règlement pacifique et juste au Proche-Orient, » a ajouté M. Kossyguinne, «cela ne peut s'expliquer que par la certitude qu'ont les milieux dirigeants israéliens d'être soutenus par les forces impérialistes des Etats-Unis ».

Le président du Conseil soviétique a ensuite fait allusion aux relations soviéto-américaines et a estimé que l'établissement de bons rapports entre les deux pays répondrait non seulement à leurs propres intérêts mais à ceux de la paix en général.

Evoquant d'autre part les relations sino-soviétiques, M. Kossyguine a indiqué que l'URSS entend poursuivre les négociations pour rechercher un accord répondant également aux intérêts des deux pays et à ceux de la paix.

La politique européenne

La politique européenne du gouvernement soviétique a été également évoquée par M. Kossyguine, qui en a expliqué les principaux buts : tirer les leçons de la deuxième guerre mondiale, consolider la sécurité européenne et renforcer la confiance mutuelle sur la base de la coexistence pacifique.

« L'URSS, a poursuivi le président du Conseil, désire d'autre part coopérer avec l'Allemagne fédérale. Les pourparlers sur le non-recours à la force ont été utiles, a-t-il ajouté, et seront vraisemblablement poursuivis. Quant à savoir quels en seront les résultats, l'avenir le montrera ». (ats, afp)

La situation en Jordanie

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Les Palestiniens soutiennent que les heurts sanglants ont été délibérément provoqués par les Jordaniens pour liquider la résistance palestinienne.

Toutes les liaisons téléphoniques avec Amman ont été coupées et il est difficile de se faire une idée réelle de la situation qui règne dans la ville.

Une incertitude subsiste au sujet du rôle que pourraient éventuellement jouer les 18.000 soldats stationnés en Jordanie. Le commandant en chef du corps expéditionnaire ainsi que le ministre irakien de la défense, le général Hammad Chehab, ont assisté à l'entrevue entre le roi Hussein et M. Arafat au Palais royal d'Amman. La radio du « Fatah » a pour sa part lancé un appel aux troupes irakiennes cantonnées en Jordanie afin qu'elles se rangent aux côtés des fedayin.

Enfin la radio de l'organisation El Fatah a déclaré hier soir que le prince héritier Hassan de Jordanie essaie de renverser son frère aîné, le roi Hussein, dans de sanglants combats qui « plongent le pays dans la guerre civile ». Elle a ajouté que 400 fedayin et civils ont été tués dans les combats qui se sont déroulés à l'intérieur et autour de la capitale jordanienne mardi et mercredi. (ap, afp)

bref - En bref - En bref - En bref - En

Prague. — Le praésidium du comité central des syndicats tchécoslovaques a exclu 5 des 24 membres qui le composent.

Moscou. — Le vaisseau cosmique soviétique Soyouz-9 a terminé sa neuvième journée dans l'espace. Les cosmonautes se portent bien et poursuivent leurs expériences médicales et scientifiques.

Tchécoslovaquie. — Quarante-quatre mineurs sont bloqués depuis mardi soir dans une mine de lignite inondée par suite de pluies torrentielles, près de Hodonin, dans le sud de la Moravie.

Yougoslavie. — Six secousses telluriques ont été enregistrées par l'Observatoire de Titograd.

Etats-Unis. — Art Buchwald a été fait docteur honoris causa de l'Université de Yale. « C'est la plus sage des mesures que Yale ait jamais prise » a dit le plus connu des journalistes satiriques américains.

Montgomery. — M. George Wallace a été proclamé officiellement candidat démocrate au poste de gouverneur de l'Alabama.

Madrid. — M. Vorster, premier ministre sud-africain a été reçu par le général Franco au palais du Prado.

Bonn. — La Tchécoslovaquie a adressé par voie diplomatique une demande d'extradition des huit pirates de l'air tchécoslovaques qui ont détourné un Ilyouchine 14 sur Nuremberg.

Londres. — Les médecins britanniques ont commencé un mouvement de grève qui se traduit par un refus de signer les certificats médicaux et documents dont les malades ont besoin pour obtenir les versements de la sécurité sociale.

Brésil. — La famine provoquée par la sécheresse qui règne dans la région du nord-est, risque de toucher un million de personnes.

L'ancien président argentin enlevé serait libéré sous peu en Uruguay

Le général argentin Aramburu sera libéré à Montevideo entre samedi et dimanche prochain, a annoncé, la nuit de mardi à mercredi un correspondant anonyme au nom de l'organisation clandestine « Faro » au quotidien « La Manana », dans la capitale uruguayenne. Cette organisation avait démenti, dans une communication adressée le 1er juin à l'ambassade d'Argentine à Montevideo, avoir participé à l'enlèvement de l'ancien chef de l'Etat affirmant cependant qu'elle « assurait la garde du général à la demande de camarades argentins ».

Par ailleurs, le Département d'Etat américain a fait savoir que ses juristes étudiaient les répercussions du renversement du président Juan Carlos Ongania sur les relations entre les deux pays. (ap)

Un rocher pulvérise une automobile

Un mort, 5 blessés près de Besançon

Un mort, Mme Juliette Gervin, 34 ans, de Mirecourt (Vosges), et cinq blessés, tel est le bilan d'un accident provoqué sur la route de Lyon, peu avant Besançon, par la chute d'un rocher de plusieurs centaines de kilos. Après avoir pulvérisé la voiture, le rocher poursuivit sa chute sur une forte pente au bas de laquelle il déboucha dans un secteur maraîcher où un jardinier ne dut son salut qu'à un bon réflexe. (ap)

Afflux massif de dollars en RFA

La Bundesbank a été obligée d'absorber hier environ 600 millions de dollars de devises étrangères sur le marché de Francfort. C'est le premier afflux massif de fonds étrangers depuis la réévaluation du mark en automne.

Le dollar américain a été soumis à forte pression et est resté toute la journée au taux de 3,6300 marks, le taux plancher d'intervention.

Les spécialistes estiment que cet afflux massif de dollars est dû à l'incertitude croissante concernant le système monétaire mondial. Ils pensent que d'autres pays pourraient suivre l'exemple du Canada en abandonnant les taux plancher d'intervention contre le dollar. (ap)

Pas de journaux en Angleterre

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Depuis plusieurs années, l'assise financière des meilleurs journaux du pays est sérieusement menacée. C'est le cas notamment pour le « Times » et pour le « Guardian » (qui, à eux deux, font, bon an mal an, un déficit équivalent à 25 millions de francs suisses). Or, on estime que si la grève se prolonge au-delà d'une semaine, plusieurs publications pourraient ne pas survivre pendant longtemps. Déjà on agite le spectre de la situation qui règne dans ce domaine aux Etats-Unis, où la plupart des grandes villes doivent se contenter d'un seul journal et donc d'une seule opinion.

Le conflit porte sur une question de salaire. La SOGAT exige une augmentation immédiate de 25 pour cent, de tous les traitements pratiqués dans la presse nationale. L'Association des éditeurs de journaux a proposé un taux de 5 pour cent.

Malgré l'intransigeance du président de la SOGAT, qui avait d'abord déclaré vouloir ne rencontrer que les patrons des grands journaux et non leurs représentants (« Je veux voir ceux qui ont l'argent »), le premier ministre, le ministre de l'emploi et de la productivité et le président de la Confédération générale des syndicats britanniques, ont finalement réussi, mardi soir, à réunir au 10 Downing Street les principaux antagonistes. Les négociations ont duré plus de sept heures ; elles ne reprendront que cet après-midi et auront lieu cette fois au siège de la Confédération générale des syndicats.

La grève est peu populaire aussi bien dans l'opinion publique que parmi un certain nombre de syndiqués (l'affiliation à la SOGAT est pratiquement obligatoire, et les membres n'ont pas été consultés). Jusqu'à maintenant, l'événement a été relativement peu exploité, sur le plan électoral, par les deux grands partis.

L'arrogance du président de la SOGAT et le fait que le premier ministre et le président de la Confédération générale des syndicats aient dû exercer de très fortes pressions sur les parties au conflit pour qu'une négociation s'amorce, montre que dans l'industrie britannique, plus que partout ailleurs, ce n'est pas la démocratie, mais bien l'anarchie qui règne en maître.

Michel WALTER

DERNIÈRE MINUTE

DAMAS PREND POSITION

La Syrie s'est rangée, cette nuit, du côté des fedayin dans leur conflit avec les forces jordaniennes et a lancé un avertissement à la Jordanie, lui demandant de mettre fin à la « campagne sanglante » lancée contre ls résistants palestiniens. Radio-Damas a continué à émettre une heure après la fin normale des émissions, pour diffuser un communiqué officiel déclarant que la Syrie ne restera pas inactive si les fedayin continuent à être brimés.

« Nous réagirons contre quiconque se permettra de lever la main contre le mouvement de guérilla ou de tenter de l'affaiblir ou de le liquider », déclare le communiqué. (ap)

Les temples d'Angkor sont aux mains des forces communistes au Cambodge

Une mission cambodgienne a entamé des négociations avec les autorités de Formose en vue de l'établissement de relations diplomatiques entre ces deux pays et de l'octroi d'une aide nationaliste à Pnom Penh. Il semble que l'accord soit déjà conclu ou sur le point de l'être.

Par ailleurs, la délégation d'enquête parlementaire américaine envoyée au Vietnam et au Cambodge par la Maison-Blanche et le Pentagone et comprenant surtout des représentants et des sénateurs favorables à la politique américaine dans le Sud-Est asiatique a qualifié à Washington l'intervention américaine au Cambodge de « grand succès ».

Sur le plan des combats, les troupes nord-vietnamiennes, aidées par le Pathet-Lao, se sont finalement emparées hier des temples d'Angkor Vat situés à six kilomètres au nord de Siem Reap. Les Nord-Vietnamiens ont aussitôt installé des canons et des nids de mitrailleuses autour des ruines. D'autre part, après six jours de durs combats, la situation reste critique dans la région de Siem Reap. Cette ville et son aéroport international sont toujours occupés par les troupes cambodgiennes, renforcées par un bataillon de parachutistes, et soutenues par l'aviation sud-vietnamienne. Les forces nord-vietnamiennes les assiègent sur trois côtés.

Par ailleurs, les communistes ont lancé hier une nouvelle attaque contre l'important port cambodgien de Kompong Som, (ex-Sihanoukville), par lequel le commandement communiste expédiait pendant un temps des approvisionnements à ses forces au Sud-Vietnam, a annoncé un porte-parole cambodgien. Il a ajouté qu'apparemment les troupes gouvernementales tiennent bon malgré la pression ennemie contre un avant poste militaire, en bordure d'une autoroute, près du port, à 192 km. au sud-ouest de Pnom Penh. (ap)

La base de Wheelus remise à la Libye

Les Etats-Unis remettent aujourd'hui les dernières installations de la base de Wheelus aux autorités libyennes, avec 19 jours d'avance sur la date prévue du 30 juin. Une cérémonie extrêmement brève se déroulera à cette occasion.

On ignore encore ce que les Libyens comptent faire des installations qu'ils occupent déjà en partie. L'armée de l'air libyenne compte neuf chasseurs à réaction, plus quelques avions-écoles. Bien qu'une campagne de recrutement ait été lancée, il n'y a que 500 Libyens environ sur la base, qui comptait naguère 6.000 Américains. (ap)

Stuttgart. — Le gouvernement américain s'efforce de maintenir le contingent de ses troupes en Europe a annoncé au cours d'une conférence de presse M. Laird, ministre de la défense des Etats-Unis.

Aujourd'hui

Vous lirez en page :

2 Page magazine.
3 Conseil général de La Chaux-de-Fonds.
5 On en parle au Locle.
9 Un éditeur neuchâtelois à l'honneur.
11 Cour d'assises du Jura.
13 Election de deux nouveaux juges au Tribunal fédéral.
14 Début du Tour de Suisse.
17 Bourse.
21 Programmes TV - radio.
23 Travers : les travaux du nouveau pont de la Presta.

Prévisions météorologiques

Le temps sera en général ensoleillé. Des formations nuageuses pourront toutefois se développer au cours de l'après-midi en montagne où quelques averses isolées sont possibles.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429.56.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

CRISE OUVERTE EN JORDANIE

Bien que les armes semblaient s'être tues vers le milieu de la nuit à Amman et que des patrouilles mixtes (Palestiniens et soldats jordaniens) circulaient dans une ville déserte, la situation demeurait explosive, hier soir, dans le royaume hachémite.

En premier lieu, il convient de remarquer que si le déclenchement des troubles était, selon certaines sources, imputable aux organisations palestiniennes de gauche et d'extrême-gauche, c'est aujourd'hui tous les mouvements de résistance — y compris donc le plus important, El Fatah — qui participent à ce qui semble être une épreuve de force avec le pouvoir jordanien. Du Caire, mais aussi de Beyrouth les organisations palestiniennes ont lancé hier des appels aux souverains et chefs d'Etat arabes mais aussi aux troupes syriennes et irakiennes stationnées en Jordanie leur demandant d'intervenir dans la bataille contre les « traités ». Damas a déjà pris position dans cette crise et affirmé sa solidarité avec les Palestiniens.

Le deuxième point à retenir — et le chiffre paraît être confirmé de sources différentes — est le nombre élevé de victimes qui témoigne de la violence des combats. Des armes lourdes mais aussi des blindés sont en effet entrés cette fois en action alors que les heurts précédents et de même nature se limitaient à quelques fusillades.

Enfin l'appel à un cessez-le-feu lancé par le roi Hussein et les propos tenus dans ce message (le souverain parle de « fossé qui s'est creusé entre nous ») donne à penser que la crise est loin d'être réglée. En définitive et compte tenu de la tournure que prennent les événements, on se demande si le roi ne sera pas obligé, pour sauver son trône, de céder sur toutes les exigences formulées par les Palestiniens et en premier lieu de limoger puis de juger les officiers tenus responsables des limitations imposées aux commandos.

Reste les rumeurs de révolution de palais lancées par El Fatah et selon lesquelles le prince héritier tenterait de renverser Hussein, bruits qu'il convient d'accueillir avec de grandes réserves dans la conjoncture actuelle.

Les événements de Jordanie ont quelque peu relégué au second plan de l'actualité le conflit israélo-arabe lequel demeure toujours aussi aigu. Un accrochage israélo-libanais, des raids sur le canal sont encore à noter au Proche-Orient et bien que la frontière israélo-jordanienne soit redevenue calme depuis la crise à Amman on peut être sûr que Tel-Aviv suit de très près l'évolution de la situation au-delà du Jourdain.

J.-L. BERNIER